

UNIVERSITE DE YAOUNDE1

\*\*\*\*\*

CENTRE DE RECHERCHE ET  
FORMATION DOCTORALE EN  
SCIENCES HUMAINES SOCIALES ET  
EDUCATIVES

\*\*\*\*\*

UNIE DE RECHERCH ET  
DEFORMATION EN SCIENCES  
HUMAINES

\*\*\*\*\*



THE UNIVERSITY OF YAOUNDE 1

\*\*\*\*\*

POST GRADUATE SCHOOL FOR  
SOCIAL AND EDUCATIVE SCIENCES

\*\*\*\*\*

DOCTORAL RESEARCH UNIT FOR  
SOCIAL SCIENCES

\*\*\*\*\*

**La contribution du Département de l'Union des Femmes  
Chrétiennes de l'Eglise Évangélique du Cameroun dans la  
formation et l'insertion sociale des femmes au Cameroun :  
cas de la Région synodale du Centre, Sud et Est (1972-2017).**

Mémoire présenté en vue de l'obtention du diplôme de master en histoire

Spécialisation :

Histoire des civilisations, religions et égyptologie

Par :

**Christian Romuald Yondja Tchamen**

Licence en histoire

Sous la direction de :

**Moussa II**

**Maitre de conférences**

**Juillet 2020**



## SOMMAIRE

<b>DEDICACE</b> .....	i
<b>REMERCIEMENTS</b> .....	iii
<b>LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES</b> .....	iv
<b>LISTE DES ILLUSTRATIONS</b> .....	vi
<b>RÉSUMÉ</b> .....	vii
<b>ABSTRACT</b> .....	viii
<b>INTRODUCTION GÉNÉRALE</b> .....	1
<b>I. CONTEXTE DE L'ÉTUDE</b> .....	2
<b>II. LES RAISONS DU CHOIX DU SUJET</b> .....	2
<b>III. CLARIFICATION DES CONCEPTS</b> .....	3
<b>IV. CADRE SPATIO-TEMPOREL</b> .....	5
<b>V. REVUE CRITIQUE DE LA LITTÉRATURE</b> .....	7
<b>VI. PROBLÉMATIQUE</b> .....	11
<b>VII. MÉTHODOLOGIE</b> .....	11
<b>VIII. DIFFICULTÉS RENCONTRÉES</b> .....	12
<b>IX. PLAN</b> .....	13
<b>CHAPITRE 1 : PRÉSENTATION DE L'ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE DU CAMEROUN</b> ... 15	
<b>I. ORIGINES, AFFILIATIONS ET STATISTIQUES DE L'EEC</b> .....	16
<b>II. ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT</b> .....	31
<b>CHAPITRE 2 : PRÉSENTATION DU DUFC ET DE LA RÉGION SYNODALE DU CENTRE, SUD ET EST.</b> .....	46
<b>I. L'UFC : HISTORIQUE, ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT</b> .....	47
<b>II. LA RSCSE : HISTORIQUE, ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT</b> .....	60
<b>CHAPITRE 3 : L'UFC : UN CENTRE DE FORMATION ET UN FACILITATEUR D'INSERTION DES FEMMES CAMEROUNAISES.</b> .....	69
<b>I. L'UFC ET LA FORMATION DES FEMMES</b> .....	70
<b>II. L'UFC ET L'INSERTION SOCIALE DES FEMMES</b> .....	97
<b>CHAPITRE 4 : DIFFICULTÉS ET PISTES DE SOLUTIONS</b> .....	107
<b>I. LES DIFFICULTÉS</b> .....	108
<b>II. LES PISTES DE SOLUTIONS</b> .....	119
<b>CONCLUSION GÉNÉRALE</b> .....	126
<b>ANNEXES</b> .....	129
<b>SOURCES ET RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES</b> .....	137
<b>TABLE DE MATIÈRES</b> .....	142

*À mes parents Taba Paul Tchamen et Mabou'kame Jeanne Tchakounté et  
Henriette Ndjitat.*

## REMERCIEMENTS

Ce travail ne serait pas arrivé à son terme sans l'apport significatif d'un certain nombre de personnes à qui nous adressons nos remerciements.

Commençons par notre encadreur le Pr Moussa II qui a accepté de guider nos pas fragiles sur ce chemin délicat qu'est la recherche : infiniment merci cher professeur.

Nos remerciements vont également à l'endroit de tous les enseignants du département d'histoire de l'Université de Yaoundé 1 qui ont contribué à notre formation.

Merci à notre famille qui s'est toujours sacrifiée pour nous soutenir dans nos études.

Un grand merci à tous les membres de l'UFC qui nous ont fourni des informations dans le cadre de ce travail. Un merci spécial à Mme Eveline Pauline Ponka et à Mme Bernadette Nsangou qui nous ont adopté comme leur fils et ont mis à notre disposition leurs archives personnels.

Aux révérends pasteurs Philippe Nguete et Henri Mbatzin qui nous ont facilité l'accès à certaines informations et à certains informateurs, nous leur en sommes infiniment reconnaissant.

Merci à nos camarades qui ont relu et aidé aux corrections de ce travail ; notamment Abdou Youmeni, Yves Nguele, Stella Tuekam et à Salomon Zibama,

À nos camarades de promotion, la famille des "civilisés" : Clémentine et Marianne Ntolo, Olive Tsafack, Yves Nguele, Gaétan Kambou, Abdou Youmeni, Marie Paule Mboua, Albert Ateba, Michel Bolomick, Joël Avebey, Freddy Mvondo, Israël Aderzou, Évariste Mbayan, Mireille Angonebene, Bikai Fidjongue, merci pour tout.

Un merci particulier à notre frère et ami Gérard Hubert Djanda pour son soutien.

Nous disons merci à nos enfants Samuel Rey, Pharelle Enrica, God's will Nicolas, et Felicia Zion pour leur amour encourageant.

À la grande famille de la JEEC les Bergers, mille mercis.

Merci enfin au Dieu tout-puissant sans qui rien de ceci ne serait possible, à lui seul soit toute la gloire.

## LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES

**ABC** : Alliance Biblique du Cameroun

**ADN** : Acide désoxyribonucléique

**AEBA** : Animateur d'Etudes Bibliques Appliquées

**ARMP** : Agence de Régulation des Marchés Public

**BM**: Basler Mission

**BMS**: Baptist Missionary Society

**CABTAL**: Cameroon Association for Bible Translation and Literacy

**CAFRAD** : Centre d'Animation, de Formation, de Recherche et d'Appui au Développement

**CAMED** : Caisse Mutuelle Évangélique pour le Développement

**CEPY** : Conseil des Églises Protestantes de Yaoundé

**CEREN** : Centre de Réinsertion des Enfants de Ntolo

**CETA** : Conférence des Églises de Toute l'Afrique

**CEVAA** : Communauté Évangélique d'Action Apostolique

**DUFC** : Département de l'Union des Femmes Chrétiennes

**EEC** : Église Évangélique du Cameroun

**FALSH** : Faculté des Arts, Lettres et Sciences Humaines

**FEMEC** : Fédération des Églises et Missions Évangéliques du Cameroun

**FCFA** : Franc des Colonies Françaises d'Afrique

**GIC** : Groupe d'Initiative Commune

**IAI** : Institut Africain d'Informatique

**JMP** : Journée Mondiale de la Prière

**MINPOSTEL** : Ministère des Postes et Télécommunications

**MINPROFF** : Ministère de Promotion de la Femme et de la Famille

**MINEFOP** : Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle

**MINTSS** : Ministère du Travail et de la Sécurité Sociale

**NTIC** : Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication

**PADECO** : Programme d'Appui au Développement Communautaire

**RSCSE** : Région Synodale du Centre, Sud et Est

**UFC** : Union des Femmes Chrétiennes

**SDN** : Société Des Nations

**SIL** : Société Internationale de Linguistique

**SMIG** : Salaire Minimum Interprofessionnel Garanti

**SOSUCAM** : Société Sucrière du Cameroun

**SMEP** : Société de Mission Évangélique de Paris

**TIC** : Techniques de l'Information et de la Communication

**UEC** : Université Évangélique du Cameroun

**UTECH** : Université de Technologie du Cinquantenaire

**UPAC** : Université Protestante d'Afrique Centrale

## **LISTE DES ILLUSTRATIONS**

### **- Liste des cartes**

Carte 1: Localisation de la zone d'étude .....	6
--	---

### **- Liste des photos**

Photos 1: Les femmes en formation .....	74
---	----

Photos 2 : Les femmes de l'UFC dans leurs différentes activités .....	77
---	----

Photos 3 : Les femmes de l'UFC/RSCSE en pleine activités sportives .....	80
--	----

Photo 4 : Les femmes de l'UFC en pleine activités commerciales.....	100
---	-----

Photo 5 : Les femmes de l'UFC en pleine activité de décoration.....	100
---	-----

### **- Liste de tableau**

Tableau 1 : Membres du Bureau exécutif de l'EEC depuis sa création.....	39
---	----

Tableau 2: premier bureau de la RSCSE.....	64
--	----

## RÉSUMÉ

“La contribution du Département de l’Union des Femmes Chrétiennes(DUFC) de l’Église Évangélique du Cameroun(EEC) dans la formation et l’insertion sociale des femmes au Cameroun : cas de la région synodale du centre, sud et Est (1972-2017)” est le thème que nous étudions dans le cadre de notre mémoire de master. L’objectif de cette étude est de montrer l’apport du DUFC dans la formation et l’insertion des femmes camerounaises durant les quarante-cinq ans de son existence. Les différentes enquêtes sur le terrain, les recherches dans les différents centres de documentation couplées à la triple démarche analytique, explicative descriptive que nous avons adopté en terme de méthodologie nous ont permis de découvrir que le DUFC est un grand partenaire de l’Etat du Cameroun en terme de formation et d’insertion sociale de la gente féminine. En effet, depuis sa création au sein de la région synodale du Centre, Sud et l’Est, le DUFC ou l’UFC a mis sur pieds une série d’activités qui lui permettent d’atteindre ses objectifs de formation complète de ses membres. Il s’agit entre autre des études bibliques, retraites spirituelles, visites diaconales, conférences, et séminaires. On retrouve cela dans presque tous les domaines de la vie (politique, économique, sociale, culturelle, spirituelle). Ces différentes formations sont dispensées aux femmes par des professionnels et dans les cadres ou lieux appropriés. Le DUFC ne se limite pas à la formation, il utilise les activités à l’instar de la création des activités commerciales, le lobbying, le développement des partenariats afin de permettre aux femmes camerounaises (membres ou non) de s’insérer dans la société camerounaise. Cependant tout n’a pas qu’été rose ; le DUFC fait face à un certain nombre de difficultés à la fois endogènes et exogènes qui ralentissent son action et qui peuvent être résolus par une synergie d’action entre les bureaux de l’UFC, de l’EEC et le gouvernement camerounais.

**Mots clés :** contribution, formation, insertion sociale, DUFC, EEC.



## **ABSTRACT**

*The contribution of the department of the union of Christian women (DUFC) of evangelical church of Cameroon (EEC) in the training and social integration of women in Cameroon : the case of synodal region of the center, south and east (1972-2017) is the theme that we are studying as part of master thesis 2 .The objective of this study was to show the contribution of DUFC in the training and integration of Cameroonian women during the forty -five years of its existence .The various field surveys, the research in the various documentation centers, coupled with the triple walking way analytical, descriptive and explanatory that we adopted in terms of the methodology allowed us to discover that the DUFC is an approach great partner of the state of Cameroon in terms of training and social integration of the female gender. In fact, since its creation within the synodal region of the center, south and east, the DUFC or the EEC has set up series of activities which allow it to achieve its objectives of complete formation of its members. This include among other things: bible studies, spiritual retreats, diaconates visit, conferences and seminars; and this in almost all areas of life (political, economic, social, cultural, spiritual). These different training courses are given to women by professionals in appropriate environment or locals. The DUFC is not limited to training, it uses trading activities, lobbying, the development of partnerships in order to allow Cameroonian women (members or not) to integrate into Cameroonian society. But all was not without snag; the DUFC faces a certain number of difficulties both endogenous and exogenous which slow down its action and which can be resolved by a synergy of action between the offices of the UFC, the EEC and the Cameroonian government.*

**Keywords:** *contribution, training, social integration, UFC, EEC.*

# **INTRODUCTION GÉNÉRALE**

## I. CONTEXTE DE L'ÉTUDE

Le Cameroun en général, les grandes agglomérations à l'instar de Douala et Yaoundé en particulier, sont marquées par la montée en puissance des nouvelles religiosités plus connues sous l'appellation d'"églises réveillées" ou "églises de réveil"<sup>1</sup>. Cela en contradiction avec des Églises conventionnelles (protestante, catholique). Il ne se passe presque plus de semaines marquées par les scandales venant d'un certain nombre d'adeptes de ces nouvelles églises, la gente féminine étant la plus concernée<sup>2</sup>. Ces scandales sont, pour la majorité des cas, constitués : des bagarres entre couples dues au fait que la femme aurait donné toutes les économies de la famille à son pasteur ; les divorces dues au fait que le Saint-Esprit aurait subitement révélé au pasteur que le mari d'une fidèle (avec qui elle vit depuis plusieurs décennies) est subitement devenu un serpent ; des séparations de couple dues au fait que la femme abandonne sa famille et son travail pour uniquement se concentrer sur sa nouvelle tâche ou mission de "servante à plein temps du Seigneur", mission qu'elle doit assumer pour pouvoir plaire au Seigneur et bénéficier de ses faveurs.

D'un autre côté, on observe des associations féminines qui œuvrent à la formation et à l'autonomisation des femmes au sein de la société camerounaise. Malheureusement les actions de ces associations ne sont pas trop mises en lumière. C'est dans ce contexte qu'intervient notre étude qui a pour thème : "la contribution du département de l'union des femmes chrétiennes de l'église évangélique du Cameroun dans la formation et l'insertion sociale des femmes au Cameroun : le cas de la région synodale du Centre, Sud et Est (1972- 2017)."

## II. LES RAISONS DU CHOIX DU SUJET

Le choix d'un sujet de recherche scientifique ne relève pas du hasard. Il est le fruit d'un certain nombre de raisons qui sont à la fois personnelles et scientifiques.

---

<sup>1</sup> Nous utilisons les guillemets pour souligner que c'est une expression qui fait l'objet d'une récusation de la part des églises conventionnelles qui estiment qu'aucune église ne dort.

<sup>2</sup> \* Journal parlé de 17h au poste national de la crtvt du 21 Mars 2016 et journal Cameroun tribune du mercredi 14 Mars 2016 relatant l'histoire d'un pasteur (au nom de Otchokoro) d'une église de réveil au quartier Ndogpassi dans le 3<sup>e</sup> arrondissement de la ville de Douala. Pasteur qui a réussi l'exploit d'enceinter cinq femmes mariées sous le prétexte de leur transmettre le Saint Esprit.

\* article du magazine Afrikmag portant sur le scandale d'un pasteur d'une église de réveil qui a engrossé une dizaine de fidèles de son église à Douala (cité sicam). [https : www.afrikmag.com/camerounscandal-pasteur-dune-eglise-de-reveil-engrosse-dizaine-de-femme/](https://www.afrikmag.com/camerounscandal-pasteur-dune-eglise-de-reveil-engrosse-dizaine-de-femme/) Consulté le 19 juin 2019 à 14h 45 minutes.

## 1. Les raisons scientifiques

La rédaction d'un mémoire est un exercice scientifique auquel doit se livrer tout étudiant de master. Notre thème de recherche est une contribution à l'écriture de l'histoire des institutions religieuses au Cameroun et plus particulièrement celle de l'Église Évangélique du Cameroun. Il s'inscrit dans le cadre de notre spécialisation qu'est l'histoire des civilisations, religions et égyptologie. Michel Beaud affirme à ce propos que : " le sujet ou thème doit être formulé d'une manière simple et claire et en fonction du domaine auquel appartient le chercheur "<sup>3</sup>.

## 2. Les raisons personnelles

Pour ce qui est des raisons personnelles, il convient de noter que le destin a voulu que nous naissions dans une famille chrétienne et membre de l'EEC sur laquelle porte notre étude. Le fait que nous soyons fils d'un membre de cette association (UFC), les nombreuses activités (conférences, études bibliques, concerts de musiques chrétiennes, foies et expositions) auxquelles nous avons assisté et reçu des rapports, le constat de la rareté des documents scientifiques mettant en exergue les activités de cette association chrétienne, sont autant de raison qui ont contribué à notre intérêt pour ce sujet.

## III. CLARIFICATION DES CONCEPTS

Il est prudent de donner un contenu aux concepts qu'on entend utiliser dans le cadre d'une étude. C'est ce qu'atteste Madeleine Grawitz lorsqu'elle affirme : " le chercheur prudent indiquera la définition adoptée pour les concepts qu'il utilise "<sup>4</sup>. Il est donc important de comprendre le sens des termes et expression suivantes : contribution, formation, insertion sociale et région synodale.

- **Contribution**

D'après le dictionnaire français en ligne "*l'internaute*"<sup>5</sup>, le mot contribution revêt plusieurs sens. Nous avons retenu deux qui vont nous servir de référence dans le cadre notre travail :

- Le premier sens est celui qui définit la contribution comme étant l'action de contribuer à la réalisation de quelque chose. En ce sens, il est synonyme aux expressions telles que : participation, apport, aide, concours, quote-part, appui, assistance, aide.

---

<sup>3</sup> Michel Beaud, *l'art de la thèse*, Paris, La Découverte, 1993 p25.

<sup>4</sup> Madeleine Grawitz, *méthode de science sociale*, 11<sup>ème</sup> édition, paris, Dalloz, 2001, p 385.

<sup>5</sup><https://www.Linternaute.fr/dictionnaire/fr/definition/contribution> consulté le 19 juin 2019 à 15h 20 minutes.

- Le second sens quant à lui définit la contribution comme étant la part apportée par chacun dans une charge commune.

- **Formation**

Le terme formation<sup>6</sup> peut lui également avoir plusieurs significations. Dans le cadre de notre travail, nous l'utiliserons pour renvoyer à :

- L'action de former c'est-à-dire d'éduquer, d'acquérir des connaissances. Dans ce sens, il est synonyme à : instruction, apprentissage, entraînement, préparation, éducation.

- À l'acquisition des compétences. On parlera alors de séminaire ou stage de formation, de formation professionnelle.

- **Insertion sociale**

Étymologiquement, le mot insertion vient du latin *inserere* qui renvoie à insérer, introduire, mêler, intercaler. L'insertion est l'action d'insérer ou l'état de ce qui est inséré<sup>7</sup>. L'insertion sociale désigne l'action ayant pour objectif de faire évoluer une personne isolée ou marginale vers un état où les échanges avec son environnement social sont considérés comme satisfaisants. Elle est aussi le résultat de cette action.<sup>8</sup>

Selon le dictionnaire économique et social, le terme social regroupe tout ce qui concerne la société et inclut la politique et l'économie. C'est tout ce qui concerne les rapports entre les différentes classes qui composent la société. C'est l'ensemble des institutions relatives à une société civile.

L'insertion sociale ici renvoie à l'action d'intégrer progressivement les femmes au sein des institutions relatives à une société. C'est le processus d'insertion progressive de la gente féminine au sein de toutes les activités développées dans son environnement.

- **Région synodale**

La Région Synodale est une circonscription ecclésiastique regroupant plusieurs Districts. L'EEC. Est organisée en Régions Synodales et en compte actuellement vingt et deux, réparties sur l'ensemble du territoire camerounais, et à la tête desquelles se trouvent des Présidents de régions.

---

<sup>6</sup><https://www.Linternaute.fr/dictionnaire/fr/definition/formation>. Consulté le 12 Mars 2018.

<sup>7</sup>[www.toupie.org/dictionnaire/Insertion.htm](http://www.toupie.org/dictionnaire/Insertion.htm) consulté le 12 Mars 2018.

<sup>8</sup>*Ibid.* toupie.

#### IV. CADRE SPATIO-TEMPOREL

Joseph Ki-Zerbo affirmait : " l'historien qui veut remonter le passé sans repères chronologiques, ressemble au voyageur qui parcourt, dans une voiture sans compteur, une piste sans borne kilométrique. "<sup>9</sup> Ceci pour signaler qu'il est impératif de circonscrire tout sujet historique dans une portion d'espace et de temps.

- **Cadre spatial**

Cette étude a comme champ d'investigation la région synodale du Centre, Sud et Est. Il s'agit particulièrement des zones où sont installées les paroisses de l'église évangélique du Cameroun car il faut le dire, l'EEC n'est pas ancrée dans ces régions comme c'est le cas dans ses bastions tels que le Littoral et l'Ouest.

La première région est celle du Centre. C'est la région siège des institutions du Cameroun. Elle est située au centre du pays et est limitrophe de cinq autres régions camerounaises (Ouest, Littoral, Adamaoua, Sud et Est) et compte une dizaine de départements et une soixantaine d'arrondissements repartis sur une superficie de 68 926 Km<sup>2</sup><sup>10</sup>.

La deuxième région est celle du Sud. Elle est située au sud-ouest du Cameroun et est bordée par la région du Littoral au nord-ouest, celles du Centre et de l'Est à ses côtés Nord et Est et de trois pays (Guinée Équatoriale, République du Congo et Gabon) dans sa partie méridionale. Elle possède une façade maritime sur le golfe de Guinée. Elle est composée de quatre départements, vingt-huit arrondissements et couvre une superficie de 47 110 Km<sup>2</sup><sup>11</sup>.

La troisième région est celle de l'Est. C'est l'une des dix régions du Cameroun. Elle est située dans le Sud du pays et est limitrophe de trois régions (Adamaoua, Centre et Sud) et de deux pays (République Centrafricaine et la République du Congo). Elle est divisée en quatre départements et trente-trois arrondissements repartis sur une superficie de 109 200 Km<sup>2</sup>. La majorité de son territoire est couverte de forêt de type équatorial<sup>12</sup>.

---

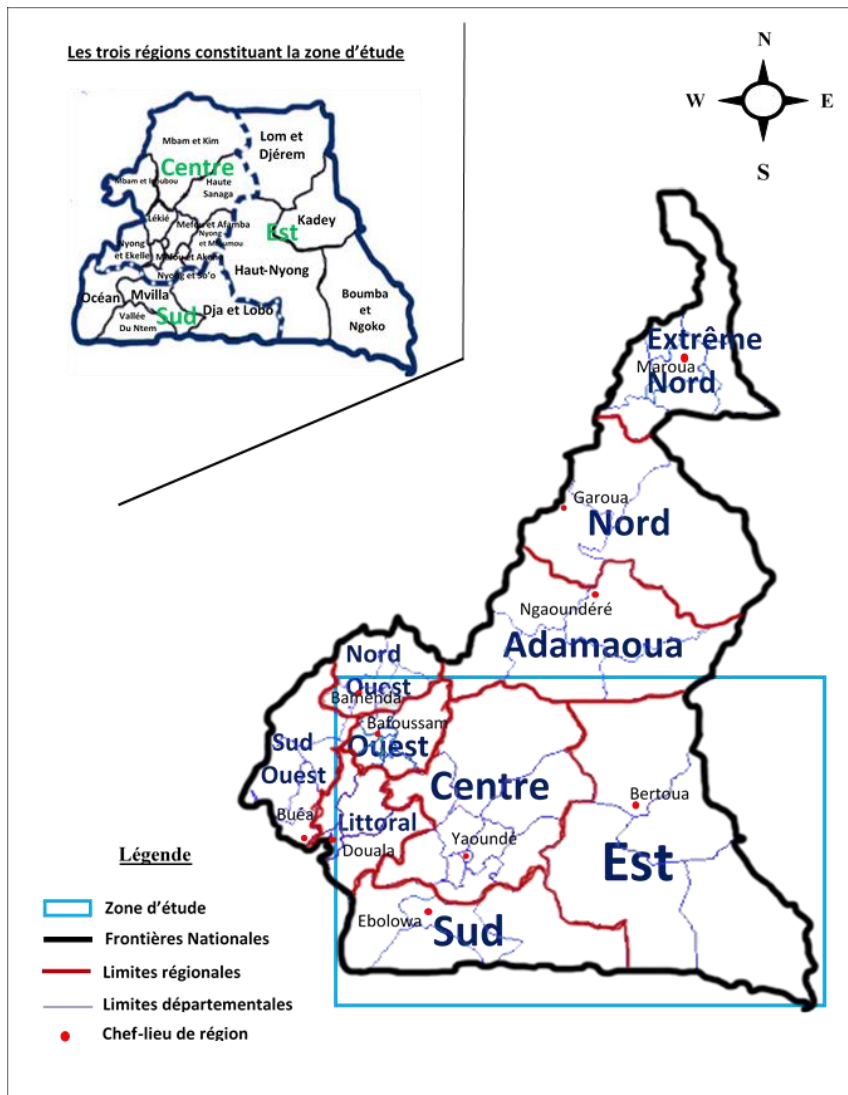
<sup>9</sup> Joseph Ki-Zerbo, *histoire de l'Afrique d'hier à demain*, Paris, Hatier, 1972, p16.

<sup>10</sup> Http/Annuaire statistique du Cameroun. Recueil des séries d'informations statistiques sur les activités économiques, sociales, politiques et culturelles du pays jusqu'en 2013, Édition 2013, p.37

<sup>11</sup> *Ibid.*

<sup>12</sup> *Ibid.*

Carte 1: Localisation de la zone d'étude



**Source:** Carte réalisée par Ekanga Nguele, à partir de <http://wiki.départements-du-Cameroun.wikipedia.cm> et Carte du Cameroun, INS 2018

- **Cadre temporel**

Deux dates ont constitué nos bornes chronologiques. Il s'agit de 1972 et de 2017. La date 1972 marque la création du département de l'Union des Femmes Chrétiennes au sein de la région synodale du Centre, Sud et de l'Est. C'est en 1972 que madame Clara Ekanga (présidente nationale de l'UFC) réussit à faire fusionner les petits groupes de femmes des différentes paroisses pour former ce qui deviendra l'UFC dans la région synodale du Centre, Sud et de l'Est. L'année 2017 quant à elle marque la célébration du quarante cinquième anniversaire du département de l'Union des Femmes Chrétiennes au sein de la région synodale du Centre, Sud et de l'Est.

## V. REVUE CRITIQUE DE LA LITTÉRATURE

Bien avant l'élaboration de ce travail, de nombreux auteurs ont mené des études sur l'EEC. La plupart d'entre eux ont orienté leurs études sur l'EEC en général et plus particulièrement sur son origine et son action. Très peu se sont penchés sur l'étude des organes de l'EEC. L'organe que nous étudions, le DUFC, n'a vraiment pas fait l'objet d'une étude approfondie. Nous reconnaissons néanmoins que quelques auteurs ont effleuré la question. Nous allons les regrouper en articles, livres et mémoires.

Parlant des articles, nous avons fait recours à celui de Madeleine Sara Tiki-Koum<sup>13</sup>. Cet article est d'une importance capitale dans la connaissance du DUFC. L'auteur y retrace : le rôle joué par la gente féminine dans la diffusion du Christianisme au Cameroun, les difficultés qui ont été les leurs dans la conversion des hommes. Cet article nous est utile dans la mesure où il retrace l'origine de ce mouvement associatif, les pionnières, son programme, ses partenaires nationaux et internationaux, son évolution et ses réalisations. Cet article nous a vraiment été utile même si on peut regretter le fait que l'auteur reste légèrement superficiel dans la description des faits.

L'article de Jean Marie Aubert<sup>14</sup> traite de la question des femmes dans l'église. L'auteur commence par rappeler les présupposés anthropologiques qui ont bloqué la promotion de la femme. Il s'agit, entre autres, de la réduction de la femme à la fonction maternelle, sa considération comme une propriété de l'homme, son complément ; sa considération comme étant un être congénitalement incapable d'autonomie et d'indépendance. Il poursuit en présentant la femme selon la bible (l'écriture), plus précisément selon la Genèse et les écritures pauliniennes. Il finit par faire quelques propositions pour une vraie promotion de la femme dans l'église et partant dans la société. Cet article nous a été d'une grande utilité, dans le cadre de notre recherche, dans la mesure où il nous a permis de comprendre les fondements ou les éléments qui ont été à l'origine de la marginalisation de la femme. Également les propositions de solution qu'il fait nous ont inspiré. Nous sommes tout de même restés sur notre faim s'agissant du traitement de ce même problème du côté africain. L'auteur ne se limite qu'à l'occident.

---

<sup>13</sup> Madeleine Sara Tiki-Koum, " les femmes dans l'église : " le zèle en Christ me dévore " ", in Jean Paul Messina et Jan Van Slageren, *Histoire du christianisme au Cameroun. Des origines à nos jours*, Karthala-clé, Yaoundé-Paris, 2005.

<sup>14</sup> Jean Marie AUBERT, "La femme dans l'église " in *L'église et la promotion de la femme*, éditions Fleuris, Paris, 1969.



S'agissant des livres, nous avons celui du pasteur Eli Alexandre Nono<sup>15</sup>. Cet ouvrage est une référence en matière de connaissance historique de notre zone de recherche à savoir la Région Synodale du Centre et Sud. Cela dans la mesure où l'auteur en est le premier président. Il y retrace avec dates à l'appui, les événements qui ont marqué la création des différentes paroisses de cette région, également les difficultés qu'il a rencontrées avec les autorités et les responsables d'autres églises présentes dans cette région. Il va au-delà de la création des paroisses et relate les fondements des œuvres de l'église à l'instar du centre scolaire de *mokolo elobi* et du jardin d'enfant de la Briqueterie I. Néanmoins, l'auteur fait abstraction de l'histoire des groupes et mouvements de chorale comme l'Union des Femmes Chrétiennes. Quand bien même il en choisit un (Unité Spirituelle du Cameroun), c'est brièvement qu'il évoque ses fondements.

Un autre ouvrage est celui de J. P Messina et J. V. Slageren<sup>16</sup>. C'est une référence en matière d'ouvrage sur l'histoire du Christianisme au Cameroun. Il a le mérite de retracer les origines de la quasi-totalité des églises chrétiennes au Cameroun. Du Nord au Sud, de l'Est à l'Ouest, il ressort les événements qui ont marqué l'implantation de ces églises (protestantes et catholiques) sur le territoire camerounais. Il fait un inventaire des pionniers de ces églises chrétiennes ; que ce soient les Occidentaux ou les Nationaux, ainsi que le contexte dans lequel ils ont évolué. Ce livre a également la particularité de traiter de la question de la cohabitation de ces églises chrétiennes et surtout des œuvres et expressions œcuméniques protestantes au Cameroun. Néanmoins, le reproche qu'on peut faire aux auteurs de ce livre est celui qu'on fait à tout auteur qui décide de se lancer dans un champ d'étude très vaste, il s'agit de ne pas entrer en profondeur dans les faits qu'il relate. On aurait voulu qu'ils nous donnent plus de détails sur l'implantation de ces églises dans les autres régions du Cameroun comme la région de l'Ouest par exemple.

Un autre livre nous ayant aidé dans la recherche sur notre thème est celui de J.V. Slageren<sup>17</sup>. Cet ouvrage est une contribution majeure dans le domaine de la recherche en histoire religieuse du Cameroun en général et de l'EEC en particulier. Témoin de la plupart des faits qu'il rapporte, l'auteur les restitue avec intelligence et clairvoyance. Il relate les débuts du Christianisme au Cameroun pendant la période précoloniale ; son expansion à l'intérieur du territoire pendant la période coloniale allemande, les réactions des populations des Grass Fields face au christianisme.

---

<sup>15</sup> E.A. Nono, *Implantation de l'Église évangélique dans la région du centre, du sud et de l'Est du Cameroun*, Kemet africa, Yaoundé, 1999.

<sup>16</sup> J.P Messina et J.V. Slageren, *histoire du christianisme au Cameroun. Des origines à nos jours*, Karthala-clé, Yaoundé-paris, 2005.

<sup>17</sup> J.V. Slageren, *Les origines de l'Église évangélique du Cameroun*, CLE, Yaoundé, 2009.

Il y retrace également, dates à l'appui, le mouvement missionnaire et la croissance du christianisme autochtone et l'évolution vers l'autonomie de l'EEC. Cet ouvrage nous a été d'une grande utilité en ce sens qu'il nous a renseigné sur les différentes missions ou sociétés missionnaires desquelles est issue l'EEC. Il s'agit précisément de la Mission Baptiste de Londres caractérisée par une piété teintée de patience, la Mission de Bâle qui avait une conception missionnaire de caractère théocratique, et enfin la Société des Missions de Paris qui se caractérisait par sa distanciation des affaires politiques et l'attachement aux valeurs morales. Ce livre a également le mérite de lever un pan de voile sur les réalisations scolaires et médicales. On peut tout de même regretter que l'auteur ne se limite qu'à la période avant l'autonomie de l'EEC en 1957.

Nous avons également fait recourt aux mémoires dans le cadre de notre travail. Celui de Germaine Fobasso Meni<sup>18</sup> donne de manière détaillée les informations sur l'origine de l'Église Evangélique du Cameroun depuis la "Baptist Missionary Society" jusqu'à son autonomie en 1957. L'auteur effleure les actions sociales des organes tels que le département de la jeunesse et le Centre d'Animation, de Formation, de Recherche et d'Appui au Développement (CAFRAD) en omettant le département de l'Union des Femmes Chrétiennes. Ce travail se limite à la seule ville de Douala.

Etienne Beauzar Ngouaneu Gofake<sup>19</sup> traite de la question de l'action des femmes dans l'Église. Il commence par jeter un regard panoramique sur la question des femmes dans la bible et dans la société bamiléké (plus particulièrement dans le département du Haut-Nkam). Il poursuit en montrant la nature de l'apport de la femme dans l'EEC et termine en relevant et en proposant des solutions aux problèmes posés par la participation de la femme dans l'EEC notamment celui du ministère pastoral féminin. Ce mémoire nous a été d'une grande importance dans la mesure où l'auteur travaille, comme nous, sur la question des femmes dans l'EEC. Il y consacre toute une partie au département de l'Union des Femmes Chrétiennes que nous étudions, notamment sur son historique, son fonctionnement et surtout sur son apport dans l'Église en termes de formation des femmes et de diaconie. On peut tout de même regretter n'être pas en profondeur dans l'évocation des faits.

---

<sup>18</sup> Germaine Fobasso Meni, " l'EEC et le développement des œuvres socio-économiques. Le cas de la ville de douala 1957-2000 ", Mémoire de maîtrise en Histoire, université de Yaoundé 1, 2005 /2006.

<sup>19</sup> Etienne Beauzar Ngouaneu Gofake, " la place et le rôle de la femme dans l'EEC. ", mémoire de maîtrise en théologie, faculté de théologie protestante de Yaoundé, 1996.

Amsetou Mfonguie<sup>20</sup> aborde la question de la cohabitation de deux religions (le Christianisme et l'Islam) dans la localité de *Malentuèn* dans le département du Noun de la région de l'Ouest Cameroun. L'auteur démontre comment ces religions se sont implantées dans cette localité et comment elles contribuent à son développement. Ce mémoire nous a été d'une importance capitale dans la mesure où l'auteur consacre toute une partie à la contribution de l'EEC en général et de l'UFC en particulier dans le développement, non seulement des femmes de *Malentuèn*, mais aussi des autres couches sociales telles que les enfants et les hommes. Nous trouvons l'auteur très descriptif lorsqu'elle relate les actions de l'UFC même si nous pouvons regretter le fait qu'elle ne se limite qu'à la seule localité de *Malentuèn*.

Éliane de La matinière Nuaghe Noubissi<sup>21</sup> a travaillé, comme nous sur contribution des organismes ou associations dans la formation et l'insertion socio-économique des femmes. L'auteur y montre comment le PNUD contribue à la formation, à l'encadrement technique, au financement et à l'essor économique des femmes rurales de l'Ouest Cameroun. Ce travail nous a inspiré à orienter le nôtre. On peut tout de même regretter que l'auteur ne s'intéresse qu'au seul côté économique. On aurait aimé qu'elle aborde également les côtés social et religieux.

Zephyrin Kemka<sup>22</sup> aborde, comme nous, la question de l'apport des associations chrétiennes dans la formation et l'insertion sociale des Camerounais. L'auteur y présente la contribution du centre catholique universitaire dans la formation des étudiants et leur insertion sociale. Il part de l'origine de ce centre à ses difficultés en passant par ses méthodes de formation telles que les séminaires, conférences, études bibliques, retraites spirituelles et recollections. Le reproche qu'on pourrait lui faire c'est de ne pas présenter les différents procédés d'insertion sociale qu'offre le centre. Ce travail a un point commun avec le nôtre, à savoir la contribution des associations chrétiennes dans la formation et l'insertion sociale ; même si on peut relever la différence des dites associations (l'UFC et le Centre Catholique Universitaire).

Madama Samari<sup>23</sup> a fait un travail de recherche sur l'action d'une association féminine chrétienne. Il s'agit plus précisément de l'association des femmes de l'Église fraternelle et luthérienne. Elle y ressort la contribution de cette association dans la formation sociale, spirituelle

---

<sup>20</sup>Amsetou Mfonguie, " Cohabitation religieuse et développement dans la localité de Malentuen : 1919-2011. ", mémoire de master en histoire, université de Yaoundé 1, 2016.

<sup>21</sup> Eliane de La matinière Nuaghe Noubissi, " le PNUD et l'insertion socio-économique de la femme rurale dans la région de l'Ouest Cameroun (1972-2012).", mémoire de master en histoire, université de Yaoundé 1, 2012.

<sup>22</sup> Zephyrin Kemka, " l'apport du centre catholique universitaire de Yaoundé à l'insertion sociale de l'étudiant (1962-2004). ", Mémoire de master en Histoire, Université de Yaoundé 1, 2011.

<sup>23</sup> Madama Samari, " La contribution socio-économique et évangélique de l'association des femmes dans l'Église fraternelle luthérienne du Cameroun : 1984-2009. ", mémoire de maitrise en histoire, université de Yaoundé 1, 2012.

et économique des femmes ; Ainsi que dans leur insertion dans la société. Ce qui va en droite ligne avec notre travail malgré la petite nuance que notre objet diffère (elle travaille sur l'Église fraternelle luthérienne alors que nous travaillons sur l'EEC).

## VI. PROBLÉMATIQUE

Michel Beaud définit la problématique comme étant l'ensemble construit autour d'une question principale, des hypothèses de recherche et des lignes d'analyse qui permettront de traiter le sujet choisi. Elle est aussi importante que le cerveau et le système pour être humain que le poste de pilotage pour avoir une ligne.<sup>24</sup> La problématique est donc la formulation du problème qui oriente ou donne un sens précis à la recherche visée. L'objet du présent mémoire étant la mise en exergue de l'action du DUFC dans la région synodale du Centre, Sud et Est, la problématique qui soutend notre travail de recherche s'articule autour de la question suivante : Quelles sont les moyens d'action du DUFC dans la formation et l'insertion sociale des femmes au sein de la région synodale du Centre, Sud et Est de 1972 à 2017 ? En d'autres termes : comment est-ce que le DUFC contribue-t-il à la formation et à l'insertion sociale des femmes dans la région synodale du Centre, Sud et Est de 1972 à 2017 ? Il s'agit donc pour nous d'investiguer sur les actions de cette association dans la région synodale du Centre, Sud et Est, cela dans une perspective historique.

## VII. MÉTHODOLOGIE

Pour élaborer ce mémoire, nous avons utilisé une méthodologie propre à l'histoire que nous allons décliner en deux parties que sont : la collecte des données ainsi que les outils utilisés et la méthode d'exploitation.

Concernant la collecte des données, nous avons suivi une planification bien déterminée. Nous nous sommes rendu dans plusieurs bibliothèques afin d'entrer en possession des informations relatives à notre thème. Il s'agit plus précisément des bibliothèques : de l'Université de Douala, de l'Université Catholique d'Afrique Centrale, de l'Université Protestante d'Afrique Centrale, de la faculté des Arts, Lettres et Sciences Humaines de l'Université de Yaoundé 1, du cercle histoire, géographie, archéologie de la même faculté. Nous avons également visité les

---

<sup>24</sup> Beaud, *L'art de la ...*, p.38.

archives de quelques membres du DUFC et de l'EEC. Nous avons mené des enquêtes sur le terrain, et des entretiens avec les membres. Nous avons enfin fait des recherches sur internet.

Pour ce qui est du matériel utilisé, nous avons le téléphone portable pour l'enregistrement des entretiens et pour les prises d'images. Nous avons également utilisé le questionnaire pour les enquêtes sur le terrain. Nous avons enfin utilisé les guides de rédaction en usage au sein de la Faculté des Arts, Lettres et Sciences Humaines de l'Université de Yaoundé I et celui du Département d'histoire de la même faculté.

La complexité de cette étude nous a obligé à sortir du champ strictement historique pour entrer dans une perspective combinatoire. Les travaux de sociologie et d'anthropologie nous ont été utiles dans la saisie de certaines réalités. Ce travail comprend à cet effet une triple démarche : descriptive, explicative et analytique.

La démarche descriptive consiste à décrire les phénomènes observés en tenant compte des interactions entre les différentes composantes étudiées, à savoir l'UFC et les femmes chrétiennes. Cela se traduit par la description des réalités observées sur le terrain, c'est-à-dire les différentes activités visitées. Cette méthode vise également à décrire le bien fondé des différents ateliers de formation et des séminaires organisés par l'UFC à l'attention des femmes.

La méthode explicative permet de tracer toutes les actions entreprises par l'UFC dans le processus d'insertion sociale de ses membres. Il s'agit des activités commerciales, du développement des partenariats et du lobbying. Cette approche a également permis d'expliquer les raisons des difficultés que rencontrent les membres.

La démarche analytique consiste à faire ressortir ou à étudier les différentes activités entreprises par l'UFC dans le cadre de la formation et de l'insertion de la femme camerounaise. Ces actions sont placées dans leurs contextes avant toute analyse. Le souci étant de voir dans quelle mesure les actions de l'UFC sont bénéfiques à ses membres.

## **VIII. DIFFICULTÉS RENCONTRÉES**

Tout ce travail n'a pas été un long fleuve tranquille, nous avons été confronté à de nombreuses difficultés.

Comme toute personne nouvelle arrivant dans un nouveau milieu, nous avons fait face à un certain nombre de difficultés qui, faute de nous avoir tué, nous ont rendu plus fort. Au rang de

ceux-ci nous avons les difficultés d'accès aux centres de documentation à l'instar du service des archives de l'Eglise Evangélique du Cameroun et les archives du DUFC. Nous avons fait plusieurs déplacements de Yaoundé à Douala (foyer des femmes de Bonanjo) sans pouvoir accéder aux documents sur le DUFC, nous étions à chaque fois renvoyé chez la présidente nationale que nous n'avons pas pu rencontrer. Quand bien même nous avons accédé à des centres de documentation à l'instar des bibliothèques, nous avons fait face à l'inexistence des ouvrages dans les rayons alors qu'ils étaient bien inscrits dans le catalogue. La plus grande difficulté à laquelle nous avons fait face est l'indisponibilité de certains informateurs que sont les femmes du DUFC. Cette indisponibilité des informateurs était due à leurs occupations professionnelles. La majorité de ces femmes sont très occupées en semaine et même le week-end ; c'est pourquoi elles avaient très peu de temps à nous accorder. Nous avons dû utiliser des subterfuges pour pouvoir tirer les informations dont nous avons besoin.

Toute œuvre humaine n'étant pas parfaite et compte tenu de notre caractère néophyte en recherche, nous sommes ouverts aux limites, critiques et suggestions. Ceci dans le but d'améliorer notre travail afin de réaliser les travaux de haute facture à la prochaine occasion.

## **IX. PLAN**

Nous avons délimité notre travail en quatre chapitres :

Le premier chapitre s'intitule : la présentation de l'Église Évangélique du Cameroun. Il retrace d'une part l'origine, les affiliations et quelques statistiques (humaines et matérielles) de l'EEC, et d'autre part son organisation et son fonctionnement.

Le deuxième chapitre va en droite ligne avec le premier et porte sur : La présentation du Département de l'Union des Femmes Chrétiennes de la région synodale du Centre, Sud et de l'Est et de ladite région synodale. Il s'agit de montrer ici comment le DUFC et la RSCSE sont nés, comment ils sont organisés et comment ils fonctionnent.

Le troisième chapitre est intitulé, le DUFC : un centre de formation et un facilitateur d'insertion des femmes camerounaises. Il s'agit ici de mettre en exergue les différents moyens qu'utilise le DUFC pour permettre aux femmes de la région synodale du Centre, Sud et de l'Est de se former et de s'insérer au sein de la société.

Le quatrième et dernier chapitre porte sur les difficultés et les pistes de solution. Il s'agit ici de recenser les difficultés auxquelles fait face le Département de l'Union des Femmes Chrétiennes de la Région Synodale du Centre, Sud et de l'Est et de faire quelques propositions de solutions.

# **CHAPITRE 1 : PRÉSENTATION DE L'ÉGLISES ÉVANGÉLIQUE DU CAMEROUN**



L'Église Évangélique du Cameroun, en abrégé EEC, fait partie de l'église universelle, corps du Christ. Elle est l'une des onze églises protestantes présentes au Cameroun. Dans ce chapitre, nous entendons la présenter de façon globale. Et pour cela, nous procéderons de deux façons : nous commencerons par décrire ses origines, ses affiliations et quelques statistiques. Nous présenterons, par la suite, son organisation et son fonctionnement.

## I. ORIGINES, AFFILIATIONS ET STATISTIQUES DE L'EEC

### A. Origines

Le qualificatif " évangélique " utilisé dans le groupe de mots qui constituent son nom n'est pas un fruit du hasard. Il signifie, non seulement, que l'EEC est une église protestante, mais traduit encore plus sa vocation de fidélité à l'Évangile qui est la seule base normative de sa foi. Cela en opposition à l'Église catholique romaine qui accorde autant d'importance à la tradition et à l'autorité papale.<sup>1</sup> L'EEC est chargée d'annoncer la bonne nouvelle du salut en Jésus-Christ et de rendre témoignage du Royaume de Dieu jusqu'au retour du Seigneur, conformément à Matthieu 28 :19-20a : " Allez, faites de toutes les nations des disciples, les baptisant au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, et enseignez-leur à observer tout ce que je vous ai prescrit ".<sup>2</sup>

L'Église Évangélique du Cameroun est issue de l'œuvre missionnaire initiée par les chrétiens Afro-jamaïcains, en collaboration avec trois sociétés missionnaires ainsi que les camerounais. Ces trois sociétés sont les suivantes : la " *Baptist Missionary Society* " (B.M.S) ou Mission Baptiste de Londres, la " *Basel Mission* " (B.M) ou Mission de Bâle et la Société des Missions Évangéliques de Paris (SMÉP).

#### 1. Les Chrétiens afro-jamaïcains

Il est important de signaler d'entrée de jeu que la toute première société de mission chrétienne à travailler au Cameroun fut la *Jamaican Baptist Missionary Society (JBMS)*.<sup>3</sup> Ses origines remontent en 1842 en Jamaïque dans les Caraïbes. Suites aux luttes abolitionnistes qui sévissaient parmi les chrétiens jamaïcains. Durant les onze années (1841 à 1852) qu'elle a passées au Cameroun, cette société y a envoyé une centaine de personnes. Les précurseurs de cette œuvre missionnaire furent le pasteur John Clarke et le Dr Georges Kinghorn Prince. En effet, en 1841,

<sup>1</sup> Messina et Slageren, *histoire du christianisme...*, p72.

<sup>2</sup> Eglise Évangélique du Cameroun, constitution, Imprimerie protestante de Nkongsamba, 2010, p.3.

<sup>3</sup> Messina et Slageren, *histoire du christianisme...*, p27

cette société décida d'abord de les envoyer outre l'atlantique afin de prospecter le terrain missionnaire. Ceux-ci, au lieu de se rendre vers l'embouchure du Niger, s'arrêtèrent sur l'île de Fernando Poo où était installé un poste au service de la flotte anglaise et d'anciens esclaves originaires de Sierra-Leone. Cette dernière rencontre constitua une étape décisive pour le développement de la mission. C'est à partir de là qu'ils commencèrent à visiter " *The Cameroon* ", nom de la cité qui devint plus tard Douala<sup>4</sup>. De retour et suite à la positivité de leurs impressions, ils communiquèrent leur enthousiasme à leurs frères et sœurs, chrétiens, en Jamaïque et en Angleterre. Les Jamaïcains, adultes et plus jeunes trouvèrent en cet appel une invitation pressante à l'action, c'est-à-dire à partir propager " la Bonne Nouvelle " vers ce nouveau pays.

En 1842, galvanisées par les paroles du psaume 68 au verset 32 : "l'Éthiopie accourt, les mains tendues vers Dieu"<sup>5</sup>, plusieurs équipes partirent de la Jamaïque vers l'Afrique. L'une d'entre elle avait à sa tête Alexandre Fuller.

Les noms des membres de la première équipe arrivée au Cameroun sont : Bundy, Norman Ennes, Gallimore, Ducket, Stewart, Davis et Cooper (comme enseignants), Trusty, Philips, Williams, Gordon en tant que colons. Samuel et Joseph Jackson Fuller suivirent leur père Alexandre qui était déjà arrivé au Cameroun. Leur nombre total, femmes et enfants y compris, était de 45 personnes. Ainsi ce premier groupe de convertis en Jamaïque pénétra en Afrique. Ils étaient comme des Israélites qui, affranchis de l'esclavage en Égypte, rentraient chez eux avec l'arche de l'alliance.<sup>6</sup>

Entre autres Afro-jamaïcains ayant été à l'origine de l'EEC, on a : les couples Pinnock (qui a beaucoup œuvré à Victoria et dans ses environs) et Richardson. Le couple Richardson a œuvré dans le poste avancé de Bakundu ba *Nambélé* (situé entre les villes actuelles de *Kumba* et de *Mbanga*), à l'Est et au pied du mont Cameroun. Nous avons également le très remarquable Joseph Merrick.

J. Merrick, tout comme Fuller, Pinnock et Richardson, étaient des Jamaïcains incorporés au corps missionnaire anglais. Homme aux multiples casquettes (bon théologien, excellent journaliste, imprimeur expérimenté, maître absolu en recherches anthropologiques et linguistiques, Merrick fut le premier à parcourir le pays, à monter sur le mont Cameroun et à se

---

<sup>4</sup>Messina et Slageren, *histoire du christianisme...*, p29.

<sup>5</sup> La Bible, Psaumes 68, verset 32, Louis second 1910, p. 593.

<sup>6</sup> John Clark, W. Dendy, J.M Philppo, *Voice of Jubilee*, a native of the Baptist Mission, Jamaica, London, John Snow, Paternoster Row, 1865, pp. 131-1132,285. In J.P. Messina, J.V. Slageren, *histoire du christianisme au Cameroun...* p 29.

frayer la voie pour la mission vers l'intérieur. L'immensité de son œuvre ressort des témoignages de ses successeurs dont voici un exemple :

Le message de ce noir jamaïcain était la libération de l'esclavage, de la servitude et de l'oppression. Il a introduit au Cameroun une théologie du partage. À la différence par exemple d'Alfred Saker, qui allait poursuivre son travail de traduction biblique mais, en le faisant, poursuivait un travail de domination, d'instruction et de division, Merrick a disséminé un programme d'espoir, permettant de mettre en valeur à la fois leurs droits et devoirs humains, et leur responsabilité à l'égard d'un monde nouveau à bâtir. Il est donc juste de voir en la personne de Merrick, plus ou moins oublié dans l'histoire missionnaire, celui qui a jeté la base d'une culture chrétienne qui a déterminé l'avenir des Églises du Cameroun<sup>7</sup>

Ces chrétiens Afro-jamaïcains ont déblayé le chemin à des sociétés missionnaires européennes qui sont venues implanter l'EEC.

## 2. Les sociétés missionnaires européennes

Trois sociétés missionnaires européennes sont à l'origine de l'Église Évangélique du Cameroun. Il s'agit de la *Baptist Missionary Society*, de la *Basler Mission* et la *Société des Missions Évangéliques de Paris* (S.M.E.P).

### a. La *Baptist Missionary Society* (BMS)

Fondée en 1792, la B.M.S. commence son œuvre missionnaire sur le sol africain en Sierra Leone. Elle y ouvre en 1795 une station à Freetown, où s'installèrent les missionnaires Rodway et Grigg qui comptaient faire de cette ville le levain de l'Afrique en matière d'évangélisation. Suite aux obstacles de toutes sortes, ces pionniers dû renoncer assez tôt à cette vision et l'œuvre missionnaire y fut abandonné en 1797. Quelques années plus tard, en 1813, la B.M.S. se tourna du côté de la Jamaïque où elle tenta une nouvelle aventure au milieu des esclaves d'origine africaine qui s'y trouvaient depuis plusieurs générations. En 1831, plusieurs missionnaires furent emprisonnés pour cause d'incitation d'esclaves à la rébellion. La campagne contre l'esclavage donna lieu à des émeutes sanglantes. Elle se poursuivit jusque dans les cercles diplomatiques d'Angleterre. En 1834, la reine Victoria prit un acte pour libérer les esclaves de la Jamaïque. Quatre ans plus tard, en 1838, ce fut au tour du gouverneur de la Jamaïque de leur accorder une émancipation complète.

Tous ces évènements avaient permis un réveil jamaïcain et par conséquent un recrutement des missionnaires jamaïcains au sein de la B.M.S. Cette union ou encore mieux cette collaboration entre Anglais et Jamaïcains s'est déportée sur le champ camerounais. De fait, durant les quarante-cinq ans (de 1842 à 1886) qu'elle a passés au Cameroun, la B.M.S a travaillé en collaboration avec

---

<sup>7</sup> Messina et Slageren, *histoire du christianisme...*, p 33.

les Églises Baptistes de la Jamaïque. C'est d'ailleurs grâce aux travaux de deux missionnaires jamaïcains, le pasteur John Clarke et le docteur G.K. Prince que la B.M.S eut le courage de se relancer dans une nouvelle entreprise sur le sol camerounais après le fiasco de la Sierra Leone de 1797.

Nous ne reviendrons plus, dans cette partie sur l'œuvre de ces missionnaires jamaïcains (nous l'avons fait plus haut), nous nous contenterons de présenter sommairement celle de leurs confrères anglais dans l'essor de l'EEC. Le premier qui a retenu notre attention c'est Alfred Saker. Il est âgé de trente ans lorsqu'il arrive au Cameroun (à *Fernandopoo*) le 16 Février 1844, en provenance de Londres où sa femme et lui s'étaient offert à la direction de la B.M.S au cours des " London Jubilee Meetings ". Il était responsable de l'entretien des installations techniques et des vaisseaux de la mission. Malgré les nombreuses difficultés auxquelles il était confronté (pénurie de vivres, hostilité des chefs autochtones et des commerçants européens qui inondaient le pays d'alcool et d'armes à feu et par conséquent ne voyaient pas d'un bon œil l'établissement de la mission, le climat et bien d'autres), il obtint la permission de débarquer et de construire une case sur le territoire *d'Akwa*. Une fois installé, Saker s'appliqua à l'apprentissage de la langue Douala et une fois les rudiments acquis, il s'inspira des travaux de J. Merrick et des livres exégétiques pour traduire la Bible en langue Douala ; notamment l'Évangile de Matthieu en 1848, le Nouveau Testament en 1872. Le 5 Novembre 1849, il administra le premier baptême dans les eaux du Wouri. Le premier baptisé se nommait *BékimaBilé*, originaire du quartier *Bonapriso*. Il eut pour nom chrétien " Smith ".<sup>8</sup> À l'issue de cet acte baptismal, Saker prononça ces paroles historiques :

Ainsi, j'ai donc vu se réaliser un souhait formulé depuis longtemps : le commencement d'un bon travail au Cameroun et la formation d'une église chrétienne... qu'il me soit permis de voir des milliers d'âmes venir se joindre à nous. La communauté chrétienne est dans toute sa petitesse reconnue comme une force nouvelle dans le pays<sup>9</sup>

De même, une réunion eut lieu après le baptême et au cours de celle-ci, la constitution de l'Église fut élaborée et Saker fut élu comme son premier pasteur. Après un an de congé, Saker revint au Cameroun pour impulser ce que Jan Van Slageren a appelé " la période la plus fructueuses de la B.M.S au Cameroun ".<sup>10</sup> Plusieurs éléments permettent de justifier cette affirmation :

Le premier élément permettant d'affirmer que la période post congé de Saker constitue la période la plus fructueuse de la B.M.S au Cameroun c'est la prospérité que connaissait la Mission

---

<sup>8</sup> Messina et Slageren, *histoire du christianisme...*, p 25.

<sup>9</sup>*Ibid.*

<sup>10</sup>*Ibid.*, p 26.

due à l'augmentation du nombre d'auditeurs aux cultes et du nombre d'enfants fréquentant l'école. En effet, en 1851, grâce au baptême de cinq néophytes parmi lesquels se trouvaient un prince douala qui eut pour nom Thomas Horton Johnson et un esclave nommé George *Nkwe*. Grâce à leur dynamisme et surtout à l'influence du prince Johnson à *Akwa* où se trouvait la station nommée Bethel, il fut consacré pasteur par Saker en 1855. Cet acte permit à cet Église de Douala qui comptait 50 membres, de passer du statut de missionnaire à celui d'Église autochtone : la "*NativeBaptistChurch*".

Un autre élément c'est la persécution parfois très violente des chrétiens. En effet, la multiplication des chrétiens a entraîné un affrontement entre eux et les autorités traditionnelles (notables et chefs autochtones) qu'ils considéraient comme des personnes "immorales". Ces persécutions allaient jusqu'à la mise à l'écart de la vie de la tribu de certaines personnes. C'est dans ces conditions que Saker eut l'idée de créer une école industrielle au profit des jeunes chrétiens ; il leur apprit à cultiver la terre et à mener beaucoup d'autres activités qui contribuèrent au bouleversement de l'édifice social de la ville de Douala et à créer un monde nouveau.

En plus de Saker, un autre missionnaire de la B.M.S ayant marqué d'une empreinte indélébile son passage au Cameroun c'est George Grenfell. Il arrive au Cameroun en 1874. Utilisant une démarche méthodologique et scientifique, il parvint à explorer les environs de Douala ; remonta le Wouri jusqu'à *Yabassi*. Il joua un grand rôle dans la connaissance des habitudes des peuples de la côte à l'instar des *Abo (Bakoko)* et des *Bassas*. C'est également grâce à son travail d'exploration que les chutes de la *Sanaga* à Edéa furent découvertes.

À la suite de plusieurs mutations politiques, la B.M.S sera contrainte à la fermeture de ses portes au profit d'une autre société : la Mission de Bâle ou *Basler Mission* (B.M).

#### **b. La Mission de Bâle (BM)**

La Mission de Bâle ou "*Basler Mission*" (B.M) en Allemand, arrive au Cameroun et remplace la Baptist Missionary Society (B.M.S) en 1886.<sup>11</sup> En effet, à l'issue du traité germano-Douala du 12 Juillet 1884 consacrant le protectorat allemand sur le Cameroun, les anglais se verraient dans l'obligation de libérer le plancher Cameroun. La B.M arrive au Cameroun en provenance du Ghana où depuis 1830, elle effectuait un travail abolitionniste et donc anticolonialiste.<sup>12</sup> En outre, ce fut à la conférence des Missions de toute l'Allemagne qui se tint à

<sup>11</sup> Slageren, *les origines de l'Église...*, p44.

<sup>12</sup> Messina et Slageren, *histoire du christianisme...*, p 36.

Brême du 27 au 29 Octobre 1885, que l'on demanda à la B.M de s'occuper de l'évangélisation du Cameroun. Cela en raison de l'expérience acquise depuis des années en Afrique, au Ghana plus précisément.

Les débuts de la B.M ne furent pas un long fleuve tranquille à cause de plusieurs raisons. Parmi les quatre premiers missionnaires arrivés au Cameroun, plus précisément à Douala le 26 Décembre 1886, un missionnaire, Friedrich Becher mourut quatre jours seulement après son arrivée. Ensuite, la B.M allait rapidement entrer en conflit avec le pasteur Joshua *Dibungu Dibue* et les anciens d'Église *Tundé, Nkwe* et Collins de l'Église Baptiste Native (N.B.C) issue du travail de la *Baptist Mission Society*. De fait, le pasteur et les anciens se considéraient comme les héritiers légitimes des premiers missionnaires (B.M.S), que la B.M n'avait pas voulu intégrer. Rappelons qu'au terme de l'accord de passation de service entre la B.M.S et la B.M, les Églises baptistes natives seraient en droit de garder leurs chapelles, leurs confessions baptistes et leur indépendance vis-à-vis d'une mission étrangère. Ce qui provoqua la rupture entre la B.M et l'Église Baptiste fut surtout le fait que les nouveaux missionnaires laissèrent entendre que les anciens baptistes s'enrichissaient des ventes de boissons et menaient une vie dissolue.<sup>13</sup>

La B.M a œuvré à l'implantation de l'Église à Douala et vers l'Ouest du Cameroun. À Douala, la B.M réussit à se consolider et à s'agrandir grâce à son programme scolaire à double perspective. D'un côté, les missionnaires insistaient sur l'importance de l'utilisation de la langue vernaculaire pour communiquer et expliquer le message évangélique. À cet effet, ils s'inspiraient des travaux linguistiques élaborés par Joseph Merrick, Alfred Saker et leurs collaborateurs ; ainsi que du soutien indéfectible d'excellents maîtres-catéchistes : John Deibol, Epée Quan, Philippe Ekanga et Joseph Soso Kotto venant de plusieurs villages à l'instar de *Bonendale, Bonebela, Jébale* et Mangamba. Cela contribua à une propagation évangélique fructueuse et profonde dans la région côtière.

De l'autre côté, la B.M assurait une formation scolaire en langue allemande aux plus doués qui allaient sans doute suivre ensuite une formation d'évangéliste ou de pasteur. Un missionnaire ayant le plus œuvré dans ce sens c'est Theodor Christaller, fils du missionnaire J.G. Christaller.

Né en 1863 en Côte d'or (actuel Ghana), Theodor Christaller a été élevé à la Mission de Bâle en Allemagne. Après avoir fait ses preuves dans le management, plus particulièrement avec une mission d'enfants (la *kinderhaus*), il est choisi par la Mission pour aller enseigner au

---

<sup>13</sup> Arnold Moundi ko'o, 50<sup>e</sup> anniversaire du baptême au Cameroun in j.P. Messina et J.V. Slageren, *histoire du christianisme au Cameroun. Des origines à nos jours*, Karthala-clé, Yaoundé-paris, 2005, p38.

Cameroun. Une fois sur place au Cameroun, il est d'abord employé au service officiel d'enseignement, afin de mettre sur pied un programme d'enseignement en Douala.<sup>14</sup> Aider par E. Schuler, il reprit la traduction du Nouveau Testament en Douala. Ce Nouveau Testament parut enfin en 1909 à Stuttgart en Allemagne. Avec son collègue Flad, Christaller mena diverses autres activités à l'instar de l'enseignement facultatif de la religion et des prières, la célébration, avec les élèves, des fêtes religieuses et l'apprentissage de la musique, plus particulièrement la musique instrumentale (l'harmonium). Grâce à ses activités scolaires, il jouissait d'une bonne réputation auprès de la population. Ce qui a fait dire les auteurs tels que Jan Van Slageren que : " ce fut peut-être en même temps une habile façon du gouvernement de façonner les esprits Douala, souvent très insoumis ".<sup>15</sup> Sa mort en 1896 marqua la fin de la collaboration de la Mission avec le gouvernement. La Mission se chargea toute seule de l'œuvre scolaire pour faire progresser l'Évangile au sein de la population. Également, elle créa des " villages chrétiens " pour marquer sa présence au milieu de la population. Ces villages étaient conçus afin de préserver les jeunes chrétiens de l'influence du paganisme et des mauvais modèles européens tels l'abus d'alcool.

La B.M réussit son extension vers l'intérieur du territoire grâce aux travaux des gouverneurs Allemands Von Soden (1885 à 1891) et Von Zimmerer (1891 à 1895) qui facilitèrent et favorisèrent les expéditions de différents explorateurs à l'instar d'Eugen Zintgraff (vers les *Grassfields*, l'*Adamaoua* et la région de la *Bénoué*) et d'autres de dans la Sanaga Maritime.

Concernant l'extension de la Mission dans les *Grassfields* et dans les régions montagneuses et vertes de Bali, dans le pays *Bamoun* et Bamiléké, elle consentit à déléguer, en 1902, une équipe de missionnaire pour explorer la région. Ceux-ci s'attelaient à la création des stations et postes missionnaires dans cette vaste région des *Grassfields*.

Parmi eux, le linguiste D. A. Vielhauer se mit à étudier le *Bali* (*mungaka*), qui sera progressivement utilisé dans les *Grassfields* comme langue d'évangélisation. Cela parce que le village Bali avait été le premier à recevoir les missionnaires et qu'il fut préférable de s'exprimer dans cette langue plutôt que dans les dialectes des villages environnants ; même si ceux-ci ont pu se révéler plus importants, comme notamment le *Bandjoun* et le *Bangangté* (*medumba*).<sup>16</sup> Vielhauer s'employa à la préparation d'un recueil de cantiques, d'un catéchisme et d'une histoire

---

<sup>14</sup> Th. Christaller, *Handbuch der Duala-sprache*, Basel, 1892, p 215 in J.P. Messina et J.V. Slageren, *histoire du christianisme au Cameroun. Des origines à nos jours*, Karthala-clé, Yaoundé-paris, 2005, p39.

<sup>15</sup> Messina et Slageren, *histoire du christianisme...*, p40.

<sup>16</sup>*Ibid.* p41.

sainte. Il fit paraître, en 1933, la traduction en *mungaka* du Nouveau Testament (*Nwa 'n kan Mfi i Ngan-lumubo Tita Yesu Kristo ni tsu Ba 'ni*) et en 1961, toute la Bible.<sup>17</sup>

Un autre missionnaire, F. Ernst ouvrit, pour sa part, une école à Bali. Elle accueillait des élèves venus des régions lointaines telles que *Bagam*, *Bandjoun*, *Bangwa* et *Bamoun*. Un missionnaire ayant marqué d'une empreinte indélébile l'extension de la Mission dans les Grassfields c'est M. Göhring. À l'invitation du roi I.M. Njoya, celui-ci partit de Bali pour Foumban où une station missionnaire fut ouverte en 1906. Il œuvra à la propagation de l'Évangile dans tout le territoire dépendant de la cité de Foumban ; également parmi les nobles, les femmes et les enfants du roi. Ce dernier fut d'ailleurs considéré, par les missionnaires bâlois, comme le plus engagé et le plus important disciple de Jésus-Christ dans les Grassfields.<sup>18</sup> Cela dû au fait que le roi Njoya a été l'un des plus grands propagateurs de l'Évangile dans son royaume. En effet, malgré le fait qu'il restait partager entre le christianisme et l'islam, le roi Njoya permit à une grande proportion de sa population d'apprendre les valeurs chrétiennes et de mettre en pratique leur foi. Ceci grâce à l'école qu'il avait créée et dans laquelle il enseignait lui-même ses convictions en *Bamoun*, en utilisant une écriture idéographique qu'il avait inventée. Grâce à ce travail, quatre-vingts premiers chrétiens furent baptisés le 25 décembre 1909. La première sainte-cène fut célébrée le lendemain.<sup>19</sup>

Entre autres missionnaires ayant œuvré dans les *Grassfields*, nous pouvons citer : J. Striebel qui fut le premier à prendre, en 1911, la route vers *Bangwa* (dans le département du NDE actuel) où il se démarqua par son œuvre médicale. C'est également lui qui convainquit la Mission de Bâle d'ouvrir un poste missionnaire à Bandjoun.

On peut également citer Heinrich Billman qui ouvrit un poste missionnaire à *Bana* où, aider par un bon nombre de jeunes formés à Bali (Isaac Ndeyo de Baleveng et Abraham Ngankou de Bansoa), il animait les écoles et les réunions évangéliques.

De nombreux témoignages et récits rappellent la manière avec laquelle ces missionnaires ont transmis l'Évangile dans les divers lieux où ils sont passés dans le pays Bamiléké. Voici un exemple :

À *Bandjoun*, Friedrich Spellenberg, qui y parvint avant Aman Portlieb, a assisté aux réunions de quelques sociétés secrètes pour mieux connaître les coutumes et les traditions des Bandjounais. C'était afin de bien

---

<sup>17</sup>Messina et Slageren, *histoire du christianisme...*, p41.

<sup>18</sup>*Ibid.* p42.

<sup>19</sup>*Ibid.*



mener sa mission qui avait un caractère spécifique : doux et sociable. Mais le début de la première guerre mondiale (1914-1915) a tout perturbé.<sup>20</sup>

Tout ce travail de la Mission de Bâle pour l'implantation de l'EEC au Cameroun prit fin avec le déclenchement de la première guerre mondiale au Cameroun. De fait, après le départ des Allemands, suite à leur défaite à la première guerre mondiale, le destin du Cameroun sera déterminé par la Société des Nations qui va confier le mandat, pour sa partie orientale à la France et, pour sa partie occidentale à l'Angleterre. Cette dernière ne s'opposa pas à ce que la B. M continuât son activité. De l'autre côté (Cameroun occidental), la France ferma la porte à la B. M et confia ses stations à la Société des Missions Évangéliques de Paris (SMEP).

### c. La Société de Mission Évangélique de Paris (SMEP)

Il n'en demeure pas moins important de rappeler qu'entre le départ de la B.M et l'arrivée de la S.M.E.P au Cameroun, ce fut aux pasteurs camerounais qu'incomba la tâche de reprendre la responsabilité des Églises protestantes. Nous citerons, sans être exhaustif, les pasteurs Lotin Samé ( de tradition baptiste, en poste à Nyntangà *Yabassi* et s'étant établi à Douala), Jacob Modi Din, Joseph Ekollo (qui s'occupait des Églises délaissées de la région de Douala à l'instar de Bonaberi, Bonasama, Jebale et *Bonendale*) ; Joseph Kuoh ( qui s'occupait de la Sanaga maritime), Martin Itondo, virtuose de la musique chrétienne camerounaise et premier catéchiste du village *Jebale* dans le Wouri où Joseph Merrick foulait, pour la première fois, le sol camerounais en 1845.

Quant à la Société des Missions Évangéliques de Paris (SMEP), elle arrive officiellement au Cameroun (à Douala) le 19 février 1917.<sup>21</sup> L'équipe missionnaire était constituée de : Elie Allégret, André Oechner de Coninck, Etienne Bergeret et Frank Christol. Elle avait pour mission de soutenir les Églises baptistes et celles issues de la Mission de Bâle. Grâce à l'aide des pasteurs autochtones, des catéchistes, des maîtres et des Anciens, ces missionnaires purent visiter méthodiquement les Églises : de Douala et ses environs, de la Sanaga maritime, du *Moungo*, du pays bamiléké et de *Bamoun*. Ceci afin de mieux réorganiser l'œuvre missionnaire.

Dans la ville de Douala, ils commencèrent par l'ouverture des écoles afin de perfectionner les maîtres et catéchistes bâlois et baptistes suivant un plan d'instruction du français à haute dose pour que ceux-ci à leur tour commencent à enseigner les premiers rudiments du français, et aussi à porter le message évangélique dans le pays. C'est ainsi qu'en Mars 1917 s'ouvrit à Douala

<sup>20</sup> François Fotso, *L'Évangile en danger à cause de la vérité emballée*, document dactylographié non édité, 1997, p. 3.

<sup>21</sup> Slageren, *Les origines de l'Église...*, p. 140.

(*Akwa*) une école de français ; et en avril une autre à *Bonaberi*. Un peu plus tard en Août, une troisième à *Lobethal*.<sup>22</sup>

À Foumban, l'un des missionnaires français qui aura laissé des traces dans l'Église jusqu'aujourd'hui c'est Anna Rem-wuhrmann. Suissesse née à Marseille, elle faisait partir de la délégation des missionnaires français qui arrivèrent à Foumban en Juillet 1920. Aidé par la charismatique Lydia Mangweloune, elle a œuvré à la transformation durable de la situation personnelle et sociale des femmes de Foumban. À titre illustratif, Anna n'imposait pas de règles rigoureuses de morale chrétienne traditionnelle de style européen puritain, mais elle persuadait d'adapter les règles chrétiennes à la culture du pays. Elle apprenait aux Africains à prendre en main leur propre culture. Ce qui a fait que certains auteurs disent que : " son talent missionnaire dépassa à certains égards celui de ses collègues ".<sup>23</sup>

Dans la région Bamiléké (qui était un vaste champ d'évangélisation), le travail progressait également par le moyen des écoles et des centres de santé. Pour ce qui est de l'école, il est à noter que les missionnaires le considéraient non seulement comme un assaut contre les coutumes ancestrales et les sociétés secrètes, mais également comme un moyen permettant de vivre de manière indépendante et d'être recruter pour la formation des jeunes. Quelques missionnaires s'étant distingués dans ce sens sont : Gérard Markhoff et Sœur Gisèle. Voici à ce propos le témoignage que le pasteur Francis Grob, ancien professeur à l'institut de théologie de *Ndoundgué* a rendu à cette dernière :

À *Ndoundgué* dans les années 1963 à 1967, j'ai côtoyé une personnalité marquante de l'Église évangélique du Cameroun (EEC), sœur Giselle. Elle avait entrepris un effort de formation en vue d'animer les cultes d'enfants. Je l'ai vue ronéotyper à longueur de nuits les bulletins *Educateur* destiné à la formation biblique, pédagogique et personnelle des moniteurs et monitrices du culte d'enfants. D'autres nuits furent consacrées au recueil *chantons*, d'autres aux textes bibliques pour le programme d'enseignement religieux. Les journées de sœur Giselle étaient consacrées au jardin d'enfants de *Ndoundgué*, à la formation des jardinières d'enfants, à la sensibilisation des étudiants en théologie et des moniteurs venus de toutes les régions de l'Église, sans compter, au moment des grandes vacances, plus de cent garçons et filles, qui passaient quatre semaines en sessions intensives sur des thèmes bibliques et des exercices pédagogiques. Pour les pasteurs, c'était un honneur insigne d'y être invités pour assurer l'animation dans une session ".<sup>24</sup>

Dans le même sillage, pour subvenir aux besoins des ouvriers bamiléké, une école biblique fut ouverte à Foumban. Elle permit la formation de bon nombre de pasteurs qui ont œuvré dans l'EEC. Nous citerons parmi eux : Thomas Nouton Pokam, Paul Nyobeyou, François Kamga,

<sup>22</sup> Slageren, *Les origines de l'Église...*, p. 140.

<sup>23</sup> Ibid. p. 52.

<sup>24</sup> Jacqueline Battu, Bonakou-centenaire, paroisse des activités en français, itinéraires de foi et de partage, Douala, 1995, p. 19.

François Kwentcha, Etienne Ndomché, Samuel Motsebô, Maurice Kouam, Jean Fontsa et Lazare Sanduo.

À partir de 1956, une école biblique avec section théologique bamiléké fut ouverte à Bafoussam-centre. Elle rendit possible une prédication itinérante à travers toute la contrée ; cela du fait des exercices pratiques.

Au-delà de vouloir des jeunes chrétiens, des hommes et femmes sobres, bien formés et responsables, les missionnaires se démarquaient également par leurs œuvres sanitaires. Le Dr Broussous, par exemple, homme imprégné de culture et appréciant la vie africaine, avait fait de l'hôpital *Bangwa* (dont il était responsable) un fleuron de la Mission.<sup>25</sup>

En plus d'œuvrer pour l'implémentation matérielle (création d'écoles et de centres de santé) de ce qui deviendra plus tard l'EEC, la S.M.E.P l'a également fait pour sa réglementation. Compte tenu du fait que la S.M.E.P ne disposait pas le même nombre de missionnaires que les Allemands et Suisses (une vingtaine contre environ cent-vingt missionnaires Allemands-Suisses). Elle fut obligée de travailler avec les collaborateurs autochtones qu'elle devait contrôler de plus près pour éviter que les Églises ne se développent librement. Elle confia la direction effective du travail pastoral aux cadres camerounais ; mais les missionnaires gardèrent leur rôle d'inspirateurs et des conseillers.<sup>26</sup> C'est ainsi que la S.M.E.P mit sur pied un ensemble de textes qui devaient régir son fonctionnement.

Les consistoires réunissaient les catéchistes d'un district et les missionnaires qui leur donnaient des cours bibliques et organisaient des exercices de prédication. C'étaient (les consistoires) des méthodes effectives du contrôle missionnaire sur les ouvriers de l'Église et sur l'Église toute entière. C'est ce qui ressort des propos de P. Dieterlé à la conférence des missionnaires de 1922 : " Au point de vue général, ces consistoires sont un moyen de contrôle décisif sur les pasteurs et les catéchistes, qui est donné au missionnaire ".<sup>27</sup>

La S.M.E.P organisait également les fêtes missionnaires, groupant annuellement tous les chrétiens d'une région et au cours desquelles les missionnaires profitèrent pour s'adresser aux collectivités chrétiennes toutes entières.

La S.M.E.P avait organisé d'après une structure ecclésiastique de type presbytérien synodal, propre à l'Église réformé de France. Il s'agit d'une organisation caractérisée par une

<sup>25</sup> Messina et Slageren, *histoire du christianisme...*, p. 55.

<sup>26</sup> Slageren, *Les origines de l'Église...*, p. 147.

<sup>27</sup> *Ibid.* p. 148.

hiérarchisation d'assemblées consistoriales, régionales, nationale et des conseils exécutifs, le tout reposant sur une base qu'est la paroisse. En matière ecclésiastique, la base de toute l'organisation c'est le synode général. La commission synodale générale était composée de missionnaires et de pasteurs et elle ne pouvait pas décider des questions religieuses en dehors du synode. Elle était assistée par une commission financière composée uniquement de laïcs qui assuraient la gestion des fonds ecclésiastiques. Ce sont toutes ses œuvres d'implantation, d'extension et de législation des sociétés missionnaires et des camerounais qui ont conduit à la naissance et à l'accession le 10 mars 1957, à l'indépendance de l'EEC. Elle décidera quelques années plus tard s'affilier à d'autres organisations.

## **B. Affiliations**

L'EEC existe au Cameroun par la décision n° 1627 du 10 Mars 1951 du Haut-commissaire de la République Française au Cameroun.<sup>28</sup> Elle est autonome depuis le 10 Mars 1957 et reconnue comme association culturelle par décret n° 74/853 du 14 Octobre 1974 par le feu président Ahmadou AHIDJO.<sup>29</sup> Elle se déploie en collaboration avec les autres Églises sœurs, les pouvoirs publics, les autorités traditionnelles, des hommes et des femmes de bonne volonté, ses nombreux fidèles, des partenaires se trouvant sur le territoire camerounais et au-delà des frontières du Cameroun. Cela en droite ligne avec le préambule de sa constitution qui stipule au troisième paragraphe que : " l'EEC collabore avec toutes les Églises ayant pour fondement Jésus-Christ. Elle collabore avec elles au Cameroun et dans le monde entier ".<sup>30</sup>

### **1. Sur le plan national**

L'EEC est membre de plusieurs organisations avec lesquelles elle collabore sur le territoire camerounais. Nous nous bornerons ici à énumérer quelques-unes que nous estimons les plus importantes.

La première organisation avec laquelle l'EEC collabore au Cameroun c'est la Fédération des Églises et Missions Évangéliques du Cameroun (FEMEC) qui a son siège à Yaoundé et qui regroupe une dizaine de membres travaillant non seulement au renforcement des liens de solidarité existant entre eux, mais également au développement de leurs activités communes en matière

---

<sup>28</sup> Comprendre l'Église Évangélique du Cameroun et les Évènements actuels, Douala, septembre 2017, document non publié, p. 49.

<sup>29</sup> Décret de reconnaissance de l'EEC, p. 49.

<sup>30</sup> Constitution de l'EEC adoptée par le synode Général extraordinaire de *MbouoBandjoun*, juillet 2010, p3.

d'éducation, de santé, de communication, de promotion et de gestion de projets sociaux. L'EEC en fait partir depuis sa création en Février 1969.<sup>31</sup>

La Faculté de Théologie Protestante de Yaoundé fait également partie des organisations auxquelles l'EEC s'est affiliée. Elle est située à Yaoundé au sein de l'université protestant d'Afrique centrale (UPAC) et fut inaugurée le 17 Février 1962 par le président de l'ex République Fédérale du Cameroun, Ahmadou AHIDJO.<sup>32</sup>

L'EEC collabore également avec des organismes interconfessionnels de traduction, de production et d'impression tels que l'Alliance Biblique du Cameroun (ABC), la Société Internationale de Linguistique (SIL) et la *Cameroon Association for Bible Translation and Literacy* (CABTAL).

Un autre organisme, et des moindres, avec lequel l'EEC collabore au Cameroun ce sont les éditions CLE (Centre de Littérature Évangélique) qui sont spécialisées dans la production et la diffusion de la littérature générale et théologique.

En plus de ces organismes nationaux, l'EEC est membre de plusieurs organisations à l'internationale

## 2. Sur le plan international

Dans la marche vers son développement, L'EEC s'est affiliée à de nombreuses organisations internationales dont elle a parfois inspiré la création de certaines. Nous nous focaliserons ici à en citer trois ou quatre d'entre elle.

La première organisation internationale à laquelle l'EEC est affiliée c'est la communauté Évangélique d'Action Apostolique (C.E.V.A.A). C'est une communauté d'environ trente-cinq Églises protestantes réparties dans vingt-quatre pays en Afrique, en Amérique Latine, Europe, dans l'océan Indien et dans le pacifique.<sup>33</sup> Elle voit le jour le 30 Novembre 1971 suite à la dissolution de la S.M.E.P lors de sa 143<sup>e</sup> et dernière assemblée générale. Partager, agir, témoigner tels sont les trois grands axes de la CEVAA, qui se veut avant tout une Communauté de vie. Ce n'est pas un fait du hasard si ses statuts mentionnent l'EEC en tête de la liste des Églises fondatrices. De fait,

---

<sup>31</sup> Njaüi-Nwadjji S.B. " *la Fédération des Eglises et Missions Évangéliques du Cameroun* " in <sup>31</sup> j.P. Messina et J.V. Slageren, *histoire du christianisme au Cameroun. Des origines à nos jours*, Karthala-clé, Yaoundé-paris, 2005, p. 250.

<sup>32</sup> E. Tchuindjang, " les expressions œcuméniques : rêves et réalisations " in j.P. Messina et J.V. Slageren, *histoire du christianisme au Cameroun. Des origines à nos jours*, Karthala-clé, Yaoundé-paris, 2005, p. 262.

<sup>33</sup> M.Ngapet Nkameni, " L'Église Évangélique du Cameroun (É.É.C.) et la coopération internationale (19572007) ", mémoire de D.I.P.E.S. II UY1, 2014-2015, p. 58.

beaucoup des fils de l'EEC ont joué un rôle important dans sa mise sur pied et dans son développement. Nous pouvons citer, à cet effet, le pasteur Jean Kotto qui a été son inspirateur et membre de son conseil ; le laïc très engagé Paul Soppo Priso qui a été membre de sa commission financière pendant 12 ans ; le pasteur Emmanuel Njiké qui l'a dirigé durant un mandat (de 1993 à 1996).<sup>34</sup>

Un autre organisme international dont l'EEC est membre c'est la Mission Évangélique Unie (M.E.U). À l'instar de la C.E.V.A.A, la M.E.U est une communauté d'Églises ayant pour objectif une croissance commune pour devenir une communauté servant la Mission de Dieu dans le monde.<sup>35</sup> Elle voit le jour en 1971 suite à la fusion de la Mission Rhénane avec la Mission de Bethel en Allemagne. Elle est constituée de trente-trois Églises dont la répartition par continent est la suivante : quatorze Églises en Asie, treize en Afrique et six Églises installées en Allemagne. L'EEC est un ancien membre de la M.E.U. leurs premiers contacts se seraient produits après 1975, année où l'Église Évangélique de Westphalie (Allemagne) et membre de la M.E.U, commence à entretenir des relations avec l'EEC. Cette dernière (l'EEC) concrétise son adhésion aux principes et aux programmes de cette communauté d'Églises le 3 Février 1995, lors de son 33<sup>e</sup> synode général à *Bafang* dans la région de l'Ouest Cameroun. De nombreux enfants de l'EEC ont occupé des postes de responsabilités au sein de la M.E.U. on peut citer à titre illustratif madame Madeleine Titi Koum qui a été membre du comité exécutif, le pasteur Sadrack Djiokou qui y a été délégué des jeunes et plus tard Secrétaire Exécutif de sa région Afrique. Nous avons également le pasteur, président actuel de l'EEC, Jean Samuel Hendje Toya qui avait été élu coordonnateur régional de la M.E.U avec résidence à Kigali au Rwanda en mai 1996.

Une organisation, et non des moindres, avec qui l'EEC coopère c'est la conférence des Églises de toute l'Afrique (C.E.T.A). C'est une association d'Églises qui confessent le Seigneur Jésus-Christ comme Dieu et seul sauveur et qui a entre autres fonctions : favoriser les relations plus étroites et un échange d'expérience entre les Églises d'Afrique, de les aider dans leurs tâches communes de formation des cadres laïcs et pastoraux, pour la mission actuelle de l'Église.<sup>36</sup> Elle naît officiellement en Avril 1963 à Kampala en Ouganda. Elle compte environ 174 membres qui, se consacrent beaucoup plus à la justice sociale (lutte contre la pauvreté), à la lutte contre le SIDA et aux relations internationales en mettant en avant l'économie, l'éthique et la morale dans le but

---

<sup>34</sup>Ngapet Nkameni, " L'Église Évangélique du...", p. 58.

<sup>35</sup>*Ibid.* p. 64.

<sup>36</sup>*Ibid.* p.73.

d'intégrer les Églises locales dans un réseau international cohérent. L'EEC est un membre actif de la C.E.T.A depuis ses origines. Ses fils et filles y ont occupé des fonctions importantes.

En somme, il est évident qu'après son autonomie le 10 mars 1957, l'EEC s'est affiliée à plusieurs organisations nationales et internationales. Cette ouverture a été bénéfique à l'EEC sur plusieurs aspects notamment dans son agrandissement, d'où ses statistiques de plus en plus croissantes.

### **C. Statistiques**

Comme c'est le cas de toute organisation religieuse sérieuse, l'Église Évangélique du Cameroun est née et s'est développée avec le temps. Elle est devenue un gisement important sur les plans : humain, académique, sanitaire et même socioprofessionnel.

#### **▪ Sur le plan humain**

L'Église Évangélique du Cameroun compte plus de trois millions de chrétiens disséminés sur le territoire camerounais et même en dehors. Ces chrétiens sont encadrés par environ quatre cent cinq pasteurs, cent quarante-deux pasteurs proposant et deux cent vingt-deux évangélistes répartis dans vingt-deux régions synodales, cent quarante-quatre districts, six cent vingt-cinq paroisses sans compter les annexes et les lieux de culte, qui sont les formes d'organisation de niveau inférieur aux paroisses.<sup>37</sup>

#### **▪ Sur le plan académique**

L'Église Évangélique du Cameroun compte plusieurs institutions académiques allant de l'éducation de base à l'enseignement supérieur en passant par les enseignements secondaires. Concernant l'éducation de base, l'EEC compte quatre-vingt-quatre écoles maternelles avec plus de six mille élèves, cent soixante-dix écoles primaires avec près de trente mille élèves. Quant aux enseignements secondaires, l'EEC compte dix-huit collèges d'enseignement général et technique, avec plus de douze mille élèves. S'agissant de l'enseignement supérieur, l'EEC compte une université (Université Évangélique du Cameroun, en abrégé UEC). Une deuxième en création (Université de Technologie du Cinquantenaire en abrégé UTEC). Elle compte également des Centres de formation professionnelle dont : trois instituts de théologie (respectivement à Ndoungoué, à Yaoundé et une école biblique à Foumban) et deux fermes-écoles à Ndoungoué et à Bagam.

---

<sup>37</sup> Anonyme, Comprendre l'Église Évangélique du Cameroun et les Événements actuels, Douala, septembre 2017, document non publié, p. 11.

Toutes ces structures sont encadrées par un personnel enseignant et administratif au nombre de mille cinq cent quarante-quatre.<sup>38</sup>

- **Sur le plan sanitaire**

L'EEC compte, à travers le Cameroun, un vaste réseau de structures hospitalières et de centres de santé. Plus particulièrement 18 hôpitaux et centres médicalisés et quarante-trois centres de santé intégrés. Ces structures hospitalières ont enregistré plus de cent douze mille cent cinquante consultations et vingt-sept mille huit cent quarante-cinq hospitalisations pour la seule année de 2016.<sup>39</sup> Tout ceci fait d'elle un partenaire privilégié de l'État du Cameroun sur le plan médical.

- **Sur le plan socioprofessionnel**

L'EEC dispose également des œuvres d'insertion socio professionnelle et diaconales. On peut citer à titre illustratif : le Centre d'Animation, de Formation, de Recherche et d'Appui au Développement (C.A.F.R.A.D.), centre d'insertion des jeunes désœuvrés basé à Douala, Le P.A.DE.CO (Programme d'Appui au Développement Communautaire) à Garoua, la Laitière de Maroua, le Foyer du marin, cogéré avec l'Allemagne pour encadrement des marins à Douala, le Centre de Réinsertion des Enfants de *Ntolo* (C.E.R.E.N) et enfin la CAMED (Caisse mutuelle Évangélique pour le développement)

Qu'en est-il de son organisation et de son fonctionnement ?

## II. ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT

L'EEC dispose d'une constitution et d'un règlement intérieur qui précisent son organisation et régulent son fonctionnement. En plus de ceux-ci, l'EEC a également d'autres éléments qui lui permettent d'organiser et de réglementer ses activités. Il s'agit entre autres des Saintes Écritures, de sa liturgie et des textes particuliers (résolutions des différents synodes et rencontres de ses organes statutaires, des lettres pastorales).<sup>40</sup>

---

<sup>38</sup>Anonyme, Comprendre l'Église Évangélique..., p. 11.

<sup>39</sup> Ibid.

<sup>40</sup> Constitution de l'EEC adoptée par le synode Général extraordinaire de Mbouo Bandjoun, juillet 2010, p. 4.



## A. Organisation

Concernant son organisation, l'EEC dispose de deux organes qui lui permettent de déployer ses activités ; il s'agit des organes territoriaux et des organes centraux. Nous nous contenterons à citer les organes, donner leur émanation et leur composition.

### 1. Les organes territoriaux

Les organes territoriaux de l'EEC comprennent :

- La paroisse et ses composantes ;
- Le district ;
- La région synodale.

#### a. La paroisse et ses composantes

La paroisse est la communauté chrétienne de base. Sa création est décidée par le synode général sur la demande du synode régional. Ses organes comprennent : l'assemblée paroissiale, le conseil d'Anciens le Bureau de la paroisse, le collège des conseillers paroissiaux, le collège des diacres, le conseil d'Anciens élargi, le conseil de station et le censorat aux comptes. La paroisse peut comporter certaines composantes à l'instar : des annexes, des lieux de culte, des cellules de prière, des œuvres et des projets de développement.

- **L'annexe** : c'est un regroupement de chrétiens demeurant dans une même localité ou dans un même quartier et disposant d'une chapelle d'au moins cent fidèles. Elle est créée par le synode général sur proposition du consistoire et desservie par un évangéliste.

- **Le lieu de culte** : c'est également un regroupement de chrétiens demeurant dans un même quartier. La différence avec la paroisse se trouve au niveau du nombre de membres. Ici on a moins de cent membres. Il est créé par le consistoire sur proposition du conseil d'Anciens de la paroisse.

- **Les cellules de prière** : ce sont des lieux où les chrétiens se rencontrent périodiquement pour se recueillir sous la supervision du pasteur ou des Anciens d'Église. Elles sont créées par l'assemblée paroissiale sur proposition du conseil d'Anciens.

- **Les œuvres et projets de développement** : ce sont des structures (scolaires, sanitaires, financières) de l'Église. Lorsqu'ils sont localisés sur le territoire d'une paroisse, ils travaillent en synergie avec les organes de ladite paroisse.

La paroisse et ses différentes composantes sont placées sous l'autorité d'un autre organe appelé district.

## b. Le district

Le district est une circonscription ecclésiale regroupant plusieurs paroisses. Sa création et sa délimitation territoriale relèvent de la compétence du synode régional. Il est géré par les organes suivants : le consistoire, le conseil consistorial, le bureau du district et le censeur aux comptes.

▪ **Le consistoire** : c'est l'organe délibérant du district. Il est composé : des Anciens d'Église, des responsables des mouvements et des œuvres paroissiales du district, des pasteurs, pasteurs proposant, délégués pastoraux, évangélistes et aides-évangélistes en service dans le district.

▪ **Le conseil consistorial** : c'est le représentant du consistoire pendant les intersessions. Il est composé : du bureau de chaque paroisse, d'un responsable par œuvre et par mouvement, et les membres du synode général résidants dans le district.

▪ **Le bureau du district** : c'est l'ensemble constitué d'un président (pasteur), de trois vice-présidents (dont un est pasteur et les deux autres Anciens d'Églises) et d'un secrétaire général (pasteur ou évangéliste) élus pour un mandat de sept ans et chargés de gérer le district.

▪ **Le censeur aux comptes** : c'est celui qui se charge du contrôle des finances.

En plus de la paroisse et du district, il existe un autre organe qui boucle la liste des organes territoriaux de l'EEC. Il s'agit de la région synodale.

## c. La région synodale

La région synodale est une circonscription ecclésiale regroupant plusieurs districts. Sa création et sa délimitation territoriale relèvent de la compétence du synode général après étude par le synode régional, sur proposition du conseil synodal général. La région synodale comporte les organes de gestion suivants :

➤ **Le synode régional** : qui est l'organe suprême de la région synodale et comprenant : le bureau de la région, les membres du conseil synodal régional, les pasteurs, évangélistes, responsables d'activités, des départements techniques et des œuvres implantées dans la région, des délégués élus aux consistoires.

➤ **Le conseil synodal régional** : qui est l'organe de préparation des réunions du synode régional, d'exécution de ses décisions et du contrôle des comptes des districts.

➤ **Le bureau de la région** : qui est composé de 5 membres : un président (pasteur), 3 vice-présidents (dont un est pasteurs et les deux autres sont des Anciens d'Église) et un secrétaire de région (pasteur).

➤ **Le censeur aux comptes** qui est élu pour un mandat de sept ans renouvelables.

L'EEC compte, comme nous l'avons signalé plus haut, vingt et deux régions synodales que voici :

- La région synodale de l'Adamaoua ;
- La région synodale du Bamboutos et du Nord-ouest ;
- La région synodale du Centre et Sud I ;
- La région synodale du Centre et Sud II ;
- La région synodale de l'Est ;
- La région synodale du Haut-Nkam ;
- La région synodale des Hauts-Plateaux ;
- La région synodale du Koung-Khi ;
- La région synodale de la Menoua ;
- La région synodale de la Mifi ;
- La région synodale du Moungo-Centre ;
- La région synodale du Moungo-Nord ;
- La région synodale du Moungo-Sud ;
- La région synodale du Nde, Mbam et Inoubou ;
- La région synodale du Nkam ;
- La région synodale du Nord et de l'Extrême Nord ;
- La région synodale du Noun-Nord ;
- La région synodale du Noun-Sud ;
- La région synodale de la Sanaga-Maritime et Océan ;
- La région synodale du Wouri-Centre ;
- La région synodale du wouri Nord et Sud-Ouest ;
- La région synodale du Wouri-Sud.

L'EEC dispose, en plus des organes territoriaux, des organes centraux.

## **2. Les organes centraux**

Les organes centraux de l'EEC sont constitués de :

- Du synode général ;
- Du conseil synodal général et de ses commissions ;
- Du bureau national de l'Église et ses départements techniques ;
- Du commissariat aux comptes.

### **a. Le synode général**

Le synode général est l'organe suprême de l'EEC. Il se réunit tous les deux ans en session extraordinaire, sur convocation du bureau de l'Église et après que le conseil synodal général ait donné son avis. Il est constitué des membres suivants :

- Les membres du bureau national de l'Église ;
- Les membres élus du conseil synodal général ;
- Les membres des bureaux des régions synodales ;
- Les responsables nationaux des départements techniques ;
- Les commissaires aux comptes ;
- Les délégués élus par les synodes généraux.

Le synode général a entre autres missions : d'adopter la constitution, le règlement intérieur, la liturgie et tous les autres textes fondamentaux qui régissent l'EEC ; de régler les relations de l'EEC avec les autres Églises au Cameroun et en dehors, de voter le budget de l'Église et de contrôler son exécution, d'approuver et de contrôler l'exécution du plan d'action proposé par le bureau national de l'Église en début de son mandat (cela à chacune de ses sessions) et afin de recevoir le rapport des commissaires aux comptes et donner quitus de gestion au bureau national de l'Église.<sup>41</sup>

### **b. Le conseil synodal général et ses commissions**

Le conseil synodal est composé des membres suivants :

- Les membres du bureau national de l'Église ;

---

<sup>41</sup> Règlement intérieur de l'EEC adopté par le synode Général extraordinaire de Mbouo Bandjoun, juillet 2010, p. 35.

- Les membres élus par le synode général qui sont au nombre de vingt-quatre dont douze pasteurs et douze Anciens d'église ;

- Les présidents de régions synodales avec voix consultatives en cas de vote.

Parmi ses missions régaliennes, on peut citer : la gestion des affaires de l'Église entre deux synodes généraux, l'exercice d'un suivi permanent sur le fonctionnement de l'Église dans tous ses aspects, la catégorisation des paroisses créées par le synode, la nomination des responsables des services centraux, l'établissement des états financiers, du rapport d'activités et du projet de budget à soumettre au synode général et sa convocation ; la préparation des travaux et la proposition de l'ordre du jour du synode général. Notons également que c'est le conseil synodal général qui convoque, d'office, un synode général extraordinaire en cas de crise grave au sein de l'EEC. Cela par vote à la majorité de 2/3 au moins de ses membres. Ses séances sont présidées par le président général de l'Église ou par le vice-président (pasteur) si le président est empêché ou s'il en fait la demande.<sup>42</sup>

Le conseil synodal général est composé des commissions nationales suivantes :

❖ **Commission Ministère Pastorale, Évangélisation, Éducation Chrétienne et Enseignement Théologique** qui est chargée entre autres de : réfléchir sur les objectifs assignés à l'action de l'Église, d'élaborer un plan de formation et de gestion des personnels ecclésiastiques, de préparer le placement des personnels, de réfléchir sur le thème d'étude et d'animation que le conseil général peut proposer au synode général comme support d'évangélisation pour l'année ;

❖ **Commission des Finances** qui : élabore la politique financière de l'Église, les études et la mise en place des procédures de gestion des finances de l'Église, établit les états financiers à la fin de l'exercice et enfin, suit la gestion des finances de l'Église ;

❖ **Commission des œuvres** qui se charge des études en matière de création, d'extension, de transformation ou de fermeture des œuvres de l'église ; des études en matière de politique générale des œuvres, de la constitution des conseils d'administration et d'autres organes de gestion des Œuvres Nationales et de leurs principaux responsables ; de la conception d'un plan de formation et de recyclage des personnels des Œuvres et du suivi des œuvres nationales ;

❖ **Commission Développement, Prospectives et Projets** qui est chargée entre autres de superviser toutes les actions visant à élaborer un sommier des œuvres et de procéder à un audit de

---

<sup>42</sup> Règlement intérieur de l'EEC adopté par le synode Général extraordinaire de Mbouo Bandjoun, juillet 2010, pp. 37-39.

leurs états ; d'étudier, en rapport avec la carte ecclésiastique, le potentiel d'implantation des œuvres et des projets de développement ; d'élaborer et tenir à jour les fiches statistiques concernant ces projets et enfin de proposer les réorientations et les adaptations nécessaires concernant les œuvres et les projets ;

❖ **Commission Doctrine, Éthique et Discipline** qui a pour rôle d'examiner les dossiers disciplinaires du personnel, de soumettre son avis et ses propositions motivées au bureau national de l'Église et de suivre les problèmes de doctrine et d'éthique dans l'Église ;

❖ **Commission Famille et Genre** qui est chargée des femmes, de la famille, de la jeunesse féminine et masculine, de l'enfance et de l'éducation parentale, du soutien à l'entrepreneuriat féminin et des activités d'autosuffisance économique, de la défense des droits des jeunes filles, des filles mères et des femmes seules et enfin de la promotion des droits de l'enfant. Signalons que l'UFC que nous étudions fait partir de cette commission.

❖ **Commission Jeunesse.** Elle est chargée de l'élaboration, la mise en œuvre, le suivi des programmes d'animation, d'encadrement et de formation de la jeunesse ; de l'organisation des rencontres entre jeunes et le choix des thèmes liés à ces rencontres ; de l'organisation des séminaires sur l'auto-emploi des jeunes ; de l'élaboration et de la proposition à l'Église d'une politique d'insertion socio-professionnelle des jeunes et la prospection pour eux des opportunités d'emploi, et enfin de l'initiation, l'orientation et la coordination des activités d'animation dans les foyers de la jeunesse et la bonne gestion de ceux-ci ;

❖ **Commission Culte d'enfants et Chorales** qui a pour rôle de suivre et animer les programmes du culte d'enfants et des chorales, d'organiser l'encadrement des moniteurs du culte d'enfant et enfin d'organiser le suivi des chorales, des ligues et des paroisses surtout en matière d'enseignement musical ;

❖ **Commission Diaconie, Justice, Paix et Sauvegarde de la Création.** elle a pour rôle de réfléchir sur la diaconie, la dynamisation des actions de l'Église auprès des pauvres, des malades, des déshérités, des handicapés et des marginalisés ; de réfléchir également sur la conception de l'approche diaconale auprès des aumôneries hospitalières, carcérales, scolaires et universitaires ; sur les mécanismes de promotion de la paix, de la justice et de la sauvegarde de la création ; d'orienter la collaboration de l'Église avec les autres Églises et organismes nationaux et internationaux travaillant sur ces sujets, et enfin la promotion des droits humains et environnementaux ;

❖ **Commission Sécurisation et Extension du patrimoine.** Elle est chargée de s'assurer de la bonne tenue à jour des fichiers des biens meubles et immeubles (domaniaux et fonciers), de s'assurer de la conservation des titres de propriété, de faire réaliser les inventaires périodiques des biens meubles et enfin de s'assurer du suivi des procédures d'immatriculation des immeubles et appartements de l'EEC ;

❖ **Commission Communication et Information** qui se charge de : l'élaboration du plan de communication de l'Église, de la définition des structures à mettre en place pour porter cette communication ; de la préparation de la déclaration de l'Église par rapport à tout événement nécessitant sa réaction et enfin de veiller à la ligne éditoriale des publications tant dans les journaux qu'à la radio et éventuellement à la télévision ;

❖ **Commission Pastorale Nationale** qui est chargée de l'identification des problèmes pertinents de la pastorale dans l'Église et du choix des thèmes des pastorales nationales. Elle les soumet au conseil synodal général.

❖ **Commission des Sages** qui s'active sur sollicitation du Bureau National de l'Église et a pour mission d'accompagner l'Église par ses prières, ses éclairages inspirés de ses expériences et sa connaissance de l'Église. Elle accompagne l'Église dans les situations de crise et de discipline. Par ses propositions, suggestions et orientations, elle aide l'Église à affirmer le sens de sa vocation et de sa mission réelle.

### c. Le Bureau National de l'Église et ses départements

Le Bureau National de l'Église est composé de cinq membres (un président, trois vice-présidents et un secrétaire général) élus pour un mandat de sept ans non renouvelables avec évaluation à mi-parcours et choisis entre le corps pastoral et les laïcs (Anciens d'Église). Ces membres doivent être âgés de soixante-trois ans au maximum pour les pasteurs et cinquante-huit ans au maximum pour les laïcs. Ils doivent travailler en collégialité pour accomplir leur tâche principale qu'est l'implémentation de la politique générale de l'Église tracée par le synode général<sup>43</sup>.

Voici à cet effet un tableau retraçant les différents bureaux nationaux qu'a connus l'EEC depuis son autonomie le 10 mars 1957 :

---

<sup>43</sup> Règlement intérieur de l'EEC adopté par le synode Général extraordinaire de Mbouo Bandjoun, juillet 2010, p. 50.

**Tableau 1 : Membres du Bureau exécutif de l'EEC depuis sa création**

<b>Années</b>	<b>Présidents</b>	<b>Vice-Présidents</b>	<b>Vice-Présidents (Laïc)</b>	<b>Secrétaires (Pasteur)</b>	<b>Trésoriers (Laïc)</b>
<b>1957-1962</b>	Paul Jocky	Mikolasek	Tagne	Dr. Jean Kotto	Moutongo Black
<b>1962 -1970</b>	Elie Mondjo	Philipe Kouotou	Daniel Doumbe Eyango	Dr. Jean Kotto	Emmanuel Ekwa Bebe
<b>1970-1977</b>	Elie Mondjo	Philipe Kouotou	Daniel Doumbe Eyango	Dr. Jean Kotto	Gilbert Jonathan Moukouri Elessa
<b>1977-1987</b>	Dr. Jean Kotto	Moïse Lamere	Dr. Paul Tchakounte	Charles Emmanuel Njike	Gilbert Jonathan Moukouri (jusqu'en 1893) Thomas Dimite
<b>1987-1992</b>	Charles Emmanuel Njike	Joseph Mfochive	Dr. Paul Tchakounte	Hans Edjenguele Ngoupa	Samuel Kondji
<b>1999-2004</b>	Joseph Mfochive	Isaac Batomen	Dr. Daniel Sighaka	Pierre Gobina Mbale	Louis Lucien Mandengue
<b>2004-2007</b>	Joseph Mfochive	Isaac Batomen Henga	Abraham Sassum	Pierre Gobina Mbale (élu en 2006 au 50ème Synode général de Bangangté.)	Chrispo Bian
<b>2007-2009</b>	Isaac Batomen Henga	Abraham Ngoumoun	Abraham Sassum	Richard Priso Mougole	Chrispo Bian
<b>2009-2016</b>	Isaac Batomen Henga	Richard Priso Mougole	Jean-Us Tchinda	Dr. Jean Samuel Hendje Toya	Dr. Théodore Nsangou
<b>Depuis 2017</b>	Dr. Jean Samuel Hendje Toya	Dr. Bernard Njouenwet Kopp	Mme Esther Angèle Ngalle Mbonjo	Philippe Ngeute	Mme Denise Fampou Tchaptchet

**Source :** [http://archive.wikiwix.com/cache/?url=http%3A%2F%2Fwww.eec-cinquantenaire.org%2Findex.php%3Foption%3Dcom\\_content%26view%3Darticle%26id%3D72%26Itemid%3D93](http://archive.wikiwix.com/cache/?url=http%3A%2F%2Fwww.eec-cinquantenaire.org%2Findex.php%3Foption%3Dcom_content%26view%3Darticle%26id%3D72%26Itemid%3D93), consulté le 18 juillet 2019 à 12h55min et complété par Yondja Christian.

Nous constatons que ce n'est qu'à partir de 2017 que les femmes font leur apparition dans le bureau de l'Église. Il s'agit plus précisément de mesdames Esther Angèle Ngalle Mbonjo et Denise Fampou Tchaptchet. Signalons également que les postes de trésorier ou de troisième vice-président renvoient à la même fonction.

S'agissant des départements du bureau de l'Église, ils renvoient aux commissions que nous avons citées plus haut dans la partie consacrée au conseil synodal général.



#### **d. Le commissariat aux comptes**

Comme son nom l'indique, le commissaire aux comptes contrôle et vérifie la gestion des fonds de l'Église. En d'autres termes, il se charge de la vérification des valeurs et des documents comptables de l'Église, du contrôle de la sincérité des états financiers et des informations contenues dans les rapports financiers parvenant au synode général. Il soumet au synode général toutes les observations constatées lors des contrôles et propose les améliorations souhaitées.

Il n'en demeure pas moins important de signaler que le commissaire aux comptes est élu par le synode général et est contraint de démissionner de ses fonctions dans le cas où le synode général le désavoue.

### **B. Fonctionnement**

L'EEC a une organisation presbytère-synodale et fonctionne comme telle. Nous déclinons son fonctionnement sur trois angles principaux. Le premier angle concerne le recrutement de son personnel et de ses membres. En d'autres termes, comment est-ce qu'on devient membre ou employé de l'EEC ? Le deuxième axe se penchera sur les activités et les ministères au sein de l'EEC. Le troisième axe quant à lui, insistera sur le fonctionnement des œuvres.

#### **1. Le recrutement des membres et du personnel**

##### **a. Les membres**

L'adhésion à l'EEC est généralement le fruit de deux étapes principales à savoir : une adhésion volontaire et une adhésion à la suite d'une activité de propagation de l'Évangile.

S'agissant de l'adhésion volontaire, elle renvoie à une adhésion personnelle, sans subir une quelconque influence.

L'adhésion à l'issue d'une activité de propagation de l'évangile est la forme plus fréquente. Elle consiste, pour les membres et les groupes organisés (chorales, mouvements,...), d'effectuer des activités de propagation de la bonne nouvelle et par conséquent d'inviter les auditeurs et les participants à " donner leurs vies au Seigneur" <sup>44</sup>et à adhérer à une confession religieuse (l'EEC plus particulièrement) afin d'y vivre pleinement leur foi. Entre autres activités de propagation de

---

<sup>44</sup> L'expression "donner sa vie à Jésus" signifie, dans le jargon chrétien, se convertir au Christianisme, accepter Jésus-Christ comme Seigneur et Sauveur.

l'Évangile, nous avons les cultes (dominicains, d'actions de grâce, funèbres...), des campagnes d'évangélisation, des concerts de musiques chrétiennes et très souvent des activités sportives.

Une fois l'une de ces deux étapes traversées, la personne nouvellement arrivée au sein d'une paroisse de l'EEC est accueillie, formée puis inscrite dans le registre de la paroisse en tant que membre.

Une fois le processus d'adhésion à l'EEC décrit, qu'en est-il du recrutement de son personnel ?

### **b. Le personnel**

Le personnel de l'EEC est constitué de deux catégories de personnels : le personnel laïc et le personnel ecclésiastique.

Le personnel laïc fait référence aux membres occupant des fonctions non ecclésiastiques, des civils. Ces personnes sont régies, à la fois, par les dispositions du code du travail et par celles contenues dans les textes de l'EEC. On les retrouve aussi bien dans les services centraux et régionaux que dans les œuvres de l'EEC. Ces personnes doivent être membres de l'EEC et leur recrutement se fait par appel à candidature diffusés dans les paroisses et par voie de presse ; également par des élections.<sup>45</sup>

Le personnel ecclésiastique quant à lui renvoie à des personnes occupant des postes cléricaux (pasteur, pasteur proposant, évangéliste et aide évangéliste). Leur recrutement suit une procédure ayant des conditions précises. Nous pouvons citer entre autres : l'appartenance au corps du Christ et à une paroisse de l'EEC, la détention d'une expérience d'au moins deux ans en tant qu'aide évangéliste ou ouvrier dans l'EEC, la rédaction et le dépôt d'une demande appuyée par une lettre de recommandation du pasteur de la paroisse et du président de district (cas de l'évangéliste), et enfin le remplissage des critères de qualification de base requis.

Une fois la procédure terminée, le postulant reçoit une formation qui débouche sur une période de stage durant lequel il est suivi sur le plan technique et spirituel pendant au moins trois ans ; et cela par les autorités compétentes. Si le stage s'avère concluant, le recrutement définitif est prononcé.

---

<sup>45</sup> Règlement intérieur de l'EEC adopté par le synode Général extraordinaire de Mbouo Bandjoun, juillet 2010, p. 135.

Une fois le personnel recruté, il permet à l'EEC de mettre en marche ses différentes activités ecclésiales.

## 2. Les activités et les ministères au sein de l'EEC

L'EEC fonctionne grâce à une panoplie d'activités ecclésiales qu'elle a mise sur pied au sein des différentes paroisses. Ces activités vont des cultes à l'éducation chrétienne en passant par le catéchisme, la formation des laïcs, les encadrements, la diaconie et l'aumônerie. Il s'agit pour nous d'en donner la quintessence dans les lignes qui suivent.

- **Les cultes** : il en existe deux types (celui des enfants et celui des adultes) et plusieurs catégories (culte d'adoration, d'actions de grâce, de commémoration et des services funèbres). Ils se célèbrent le dimanche, les jours de fêtes chrétiennes et à d'autres occasions décidées par l'Église. Les heures de cultes sont fixées par le conseil d'anciens de la paroisse et en fonction des impératifs des différentes communautés. Les cultes s'accompagnent, une fois par mois, d'un service de Sainte-Cène. Il s'agit d'un repas célébré en mémoire de la mort et de la résurrection de Jésus-Christ. Ses espèces sont le pain et le vin. Les cultes peuvent être célébrés par les pasteurs, pasteurs proposant, évangélistes, aides évangélistes ou les Anciens d'Église, pour ce qui est du culte d'adultes, et par les moniteurs pour ce qui est du culte d'enfants. Le dernier est célébré en dehors de celui des adultes et comporte des enseignements, des jeux et des chants éducatifs. Comme tout acte pastoral, le culte de l'EEC est gratuit et l'EEC est pour la concélébration.

- **Le catéchisme** : il s'agit d'un enseignement fondamental d'initiation à la foi chrétienne pour l'entrée dans l'Église. Au sein de l'EEC, il précède le baptême des adolescents et des adultes et dure au moins deux ans. Néanmoins il existe un catéchisme spécial dont les conditions d'admission et la durée relèvent de la compétence du pasteur.

- **La formation des laïcs** : elle vise à donner, à certains fidèles, des connaissances qui puissent leur permettre d'édifier leur foi et d'assister valablement le pasteur dans certaines tâches ecclésiastiques. On peut citer à titre illustratif les prières et séances d'étude biblique.

- **Les encadrements** : l'EEC met particulièrement l'accent sur l'encadrement de quatre principaux groupes : les femmes, les jeunes et les mouvements et chorales. Il s'agit pour elle de leur donner des outils et moyens nécessaires à leur autonomisation et à leur épanouissement social. Cette politique est d'ailleurs coordonnée au niveau national par trois départements à savoir : le département famille et genre, le département de la jeunesse et le département culte d'enfants et chorales. Dans chaque paroisse, l'encadrement des mouvements et chorales constitue une

préoccupation majeure pour le conseil d'Anciens. C'est ainsi qu'il encourage l'entraide entre eux et s'assure que leurs répertoires de chants respectent les canons de l'Église.

- **La diaconie** : les membres de chaque paroisse mettent en place des actions d'entraide pour soutenir les nécessiteux. Cela sous l'impulsion du pasteur, du conseil d'Anciens et du collège des diacres. On peut ainsi observer des visites diaconales dans les orphelinats, les hôpitaux, les prisons, bref partout où la nécessité s'impose.

- **L'aumônerie** : l'EEC organise les services d'aumônerie auprès des groupes installés sur le territoire de chaque paroisse. On peut citer en exemple : les lycées et collèges, les écoles, les universités et grandes écoles, les prisons, les garnisons militaires et des centres de détention des enfants de la rue. Tout ceci sous l'impulsion du conseil d'Anciens présidé par le pasteur.

- **L'éducation chrétienne** : au niveau de chaque paroisse, un programme d'éducation et de formation chrétienne du peuple de Dieu est conçu et mis en œuvre par le pasteur avec l'appui et la collaboration du conseil d'Anciens. La politique d'éducation chrétienne est conçue et proposée au niveau central par la commission ministère pastoral, évangélisation, éducation chrétienne et enseignements théologiques. Les activités sur le terrain sont constituées des : études bibliques, campagnes d'évangélisation, conférences débats et les séances de prière.

Outre ces différentes activités ecclésiales, l'EEC fonctionne également grâce à ses œuvres.

### 3. Les œuvres

Dans le but de rendre réel l'idéal chrétien d'aide et de solidarité au milieu du peuple de Dieu, l'EEC a mis sur pied des œuvres sur l'ensemble du territoire national. Cela dans des secteurs visant l'épanouissement de l'homme sur tous les plans : social, santé, éducation, économie, environnement. Ces œuvres s'organisent et se développent sous l'éclairage de l'éthique chrétienne et de la doctrine de l'Église. La création d'une œuvre suit le cheminement suivant :

- Le conseil d'anciens propose la création de l'œuvre paroissiale ;
- Le conseil synodal régional en fait de même au niveau de la région synodale ;
- Le conseil synodal général en fait autant au niveau national.

Chaque œuvre est créée sur la base d'un dossier technique et administratif élaboré par ou avec la collaboration du département technique de l'Église concerné. Par exemple, la création d'une station de radio ou d'une chaîne de télévision au sein d'une paroisse ou d'une région synodale nécessite la collaboration du département communication et information.

Chaque œuvre est sous la supervision du bureau de l'EEC qui lui dote d'un conseil d'administration composé de cinq à douze membres pour un mandat de sept ans renouvelable. Ce conseil d'administration se réunit deux fois l'an et en séance extraordinaire en cas de crises avérées. Il est assisté dans la gestion de l'œuvre par une direction nationale de l'œuvre et un commissariat aux comptes au niveau national ; d'un comité de suivi et de gestion et de la direction de l'établissement au niveau local.

L'exercice financier des œuvres commence le premier janvier et se termine les trente-un Décembre de chaque année. Leurs ressources financières proviennent du budget de l'Église, des collectes organisées par l'Église, des contributions volontaires des fidèles, des ressources propres dégagées par le fonctionnement des œuvres, des subventions éventuellement accordées par les pouvoirs publics, des aides éventuelles accordées par des organismes nationaux ou internationaux et enfin des dons et des legs. Toutes ces ressources doivent être séparées : la fonction administrative, la fonction comptable et la fonction caisse. En plus, le principe de la double signature (signature du directeur de l'établissement avec celle du comptable) est obligatoire et chaque établissement doit ouvrir un compte dans une banque ou dans une micro finance fiable dans lequel l'essentiel des fonds est conservé et sécurisé.

Il ressort de cette partie que le fonctionnement de l'EEC est de type presbytéro-synodal. Cela signifie que tout va de la base au sommet : les chrétiens élisent les anciens de la paroisse qui se réunissent en conseil d'Anciens avec le pasteur de la paroisse. Tous les anciens des paroisses d'un district se réunissent en consistoire. Les délégués des différents districts d'une région, élus par les districts, se réunissent en synode régional. Les délégués élus par les différentes régions synodales se réunissent en synode général et élisent les cinq membres du bureau national et les vingt-quatre membres du conseil synodal général (sorte de conseil d'administration de l'Église). Les cinq membres du Bureau national gèrent l'église, sous le contrôle du Conseil Synodal General, et rendant compte au Synode General.<sup>46</sup>

En somme, il a été question, dans cette première partie, de présenter l'EEC. Nous l'avons fait en procédant de deux manières. Nous avons, dans un premier temps, donné son historique, c'est-à-dire les trois sociétés missionnaires (la société missionnaire de Londres, la Mission de Bâle et la Société des Missions Évangéliques de Paris) et les pasteurs camerounais qui ont été à son origine. Nous avons également, dans cette première partie, ressorti les organisations nationales et

---

<sup>46</sup> Anonyme, Comprendre l'Église Évangélique du Cameroun et les Évènements actuels, Douala, septembre 2017, document non publié, p. 11.

internationales avec lesquelles l'EEC collabore avant de donner quelques statistiques sur les plans : humain, académique, sanitaire et socioprofessionnel. Nous avons, dans un second temps, décrit son organisation et son fonctionnement. Dans cette organisation et ce fonctionnement, nous avons vu que l'EEC dispose des Régions synodales et des départements lui permettant de mener à bien ses activités. C'est le cas de la Région Synodale du Centre, Sud et de l'Est et du Département de l'Union des Femmes Chrétiennes qui constitue la suite de notre investigation.

**CHAPITRE 2 : PRÉSENTATION DU DUFC  
ET DE LA RÉGION SYNODALE DU CENTRE,  
SUD ET EST.**

La compréhension de notre sujet de recherche passe par une bonne connaissance, ou encore mieux, une parfaite maîtrise de ces deux organisations que sont le DUFC et la Région synodale du Centre, Sud et l'Est. C'est à cette tâche que nous nous attèlerons dans cette partie de notre devoir. Il s'agira plus précisément, de présenter, dans un premier temps le DUFC, son historique son organisation et son fonctionnement au niveau national et au niveau régional. Nous ferons de même pour la région Synodale du Centre, Sud et de l'Est dans un second temps.

## **I. L'UFC : HISTORIQUE, ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT**

### **A. Historique**

La gente féminine a toujours joué un très grand rôle au sein de l'EEC ; cela de façon individuelle ou encore au travers des associations à l'instar de l'UFC. Il s'agira dans cette partie, de retracer l'historique de l'UFC au niveau national et au niveau de la région synodale du centre, sud et Est.

#### **1. Au niveau national**

La naissance d'un mouvement regroupant les femmes au sein de l'EEC est l'œuvre lointaine d'un travailleur acharné, d'un père de l'Église en la personne du Révérend pasteur Modi Din. En effet, après la première guerre mondiale, l'Allemagne est obligée de quitter le Cameroun avec sa société de mission (la Mission de Bale). Le Cameroun est confié à la Société des Nations (SDN) qui en confie, pour sa partie orientale, le mandat à la France, et pour sa partie occidentale, le mandat à l'Angleterre. La France, contrairement à l'Angleterre, s'opposa à ce que la Mission de Bale continue son œuvre dans sa partie administrative. Elle confia ses stations à la S.M.E.P. bien avant son entrée en fonction en 1919, ce fut aux pasteurs camerounais qu'incomba la tâche de reprendre la responsabilité des Églises protestantes. Parmi ces pasteurs camerounais, se trouvait le pasteur Jacob Modi Din qui a contribué à faire de la ville de Douala le principal centre du mouvement évangélique du Cameroun.<sup>71</sup>

C'est le pasteur Modi Din qui, en 1929, institue le regroupement des femmes dans les différentes paroisses de la ville de Douala dans le but d'étudier la bible. Ces regroupements contribuèrent au renforcement des liens de fraternité entre les femmes et participèrent plus tard

---

<sup>71</sup> Messina et Slageren, *histoire du christianisme...*, p. 47.



à la création de l'UFC.<sup>72</sup> En effet, cette semence du pasteur Modi Din fut entretenue par plusieurs autres ouvriers de l'église, notamment sur les thèmes divers à l'instar de l'importance de l'union, les bienfaits ou les avantages qu'il y a à être ensemble. Les femmes comprirent alors qu'il était nécessaire de se mettre ensemble pour leur autonomisation et pour leur épanouissement. Elles furent aidées dans ce sens par un évangéliste au nom de M. Nsia. C'est sous son égide que l'UFC vit le jour le 24 Aout 1961 à Douala.

L'UFC a pour slogan " le zèle en Christ me dévore " tiré du psaume 69 en son verset 10 et de l'Évangile de Jean, chapitre 2, verset 17. Elle est de durée illimitée et son siège se trouve à Douala au foyer *Njo-Njo*. Les membres de son tout premier bureau venaient des différentes régions du Cameroun. Ce sont elles qui ont porté le message de l'union aux autres femmes de leurs régions d'origine. Cela en utilisant quelques fois les langues locales. C'est d'ailleurs cette sensibilisation sur l'importance de l'union qui fit que l'UFC devint plus tard un mouvement voulu et accepté par toutes les femmes qui se déclaraient volontaires pour être membre d'un même corps. Leur nombre croissait de plus en plus et le tout premier congrès fut convoqué en 1970. Il connut la participation d'environ neuf cent sept femmes venues du Cameroun tout entier. Les femmes décidèrent également de la construction, en cette même, année d'un foyer à Douala pour y mener leurs activités. Il s'agit du foyer féminin *Njo-Njo*. Il se trouve au quartier *Bonanjo* dans la ville de Douala.

Un autre moment important dans la vie de l'UFC c'est l'année 1994. En effet, c'est en cette année que les membres de l'EEC, réunis en synode général dans la ville de *Dibombari*, décidèrent de la création d'un département de l'union des femmes chrétiennes (DUFC) de l'EEC (DUFC/EEC). Il sera désormais logé dans l'un de ses départements techniques appelé Département famille et genre. La présidente de l'UFC est également présidente du département famille et genre.<sup>73</sup> Voilà pour ce qui est de l'historique l'UFC au niveau national. À présent intéressons-nous au niveau régional.

## 2. Au niveau régional

À l'instar de l'UFC au niveau national, les origines de l'UFC de la R.S.C.S.E remontent à la période coloniale. Tout commence également avec le regroupement des petits groupes de femmes au sein de plusieurs paroisses en vue d'étudier la bible. Il s'agit particulièrement de trois paroisses à savoir : la Briqueterie I, la Briqueterie II et la paroisse de *Mbalmayo*. Les

---

<sup>72</sup> Entretien avec Mme Ponka Éveline, 68 ans, enseignante retraitée, Yaoundé, 17 Octobre 2018.

<sup>73</sup> *Idem*.

pionnières de la Briqueterie I furent mesdames : Tiki Ntonga, Erna Manga, Olive Manjombe et madame Mpouli Siliki Sophie la coordinatrice. À la *Briquerie II*, on avait pour pionnières mesdames : Marie Mfout, Elise Pemboura, Helene Fochive avec madame Mewouo pour coordinatrice. Les pionnières de la paroisse de *Mbalmayo* furent : mesdames Ewane Massango, Nyame avec madame Mara Mongo comme coordinatrice.

L'UFC de la R.S.C.S.E connaît un véritable décollage avec l'arrivée en 1972 de Mme Clara Ekanga, présidente nationale de l'UFC. De fait, c'est elle qui lors de son passage dans la région réussit à faire fusionner tous ces petits groupes pour former officiellement l'UFC de la R.S.C.S.E. Elle organise la toute première élection et le tout premier bureau régional de l'UFC est mis sur pied. Il était constitué des membres suivants :

- Présidente : Mme Sophie Mpouli Siliki;
- Vice-présidente : Mme Mfout Maria ;
- Secrétaires : Mmes Germaine Ngosso et Madeleine Mandou;
- Trésorière : Mme Ruth Pountounyinyi;
- Cadencières : Mmes Marceline Ndonga et Elisabeth Essombe
- Commissaire à la discipline : Mme Sarah Allen

L'extension de l'UFC au sein de la R.S.C.S.E s'est faite sous l'instigation du Révérend Emmanuel Bissu, président de ladite région. C'est lui qui a permis et encouragé la création des constituaient les deux principales activités.

De 1972 à 1989, toutes les paroisses dépendent du bureau de la région. Ces paroisses connaissent des problèmes tels que l'éloignement, l'enclavement et le manque de communication. Ce qui les empêchait le bon déroulement des activités. Pour se faciliter la tâche, la présidente régionale, Mme Germaines Ngosso, aidé par l'aumônier régional, le révérend pasteur Tchapi Tchapi Crispo, se rendit au synode général et au congrès national de l'UFC en octobre 1990 pour plaider en faveur de l'éclatement groupes UFC dans toutes les paroisses de la région dont il était le président. Le chant et les études bibliques de la région en districts. Sa demande fut déclarée recevable et la région fut éclatée en quatre Districts (centre I, centre II, Sud et Est). Les élections pour choisir les présidentes de Districts furent organisées en 1990 et les résultats portèrent à la tête de ces districts les femmes suivantes : Mme Jacqueline Tchokoteu pour le centre I, Mme Éveline Ponka pour le centre II, Mme Henriette Mbatchou pour l'Est et Mme Mouanjo pour le district du Sud.

Le district du centre I compte six paroisses : *Messa I, Biyem-assi, Bafia, Nlongkak, Obala* et Rue manguier). Le centre II en compte quatre (*Briqueterie I et II, Essos* et *Nkolndongo*). Le Sud en compte cinq (*Mbalmayo lycée, Mbalmayo Newton, Mbalmayo Boulet, Sangmelima* et *Ebolowa*). Le district de l'Est enfin, compte deux paroisses (*Bertoua* et *Abonmbang*).

Pendant les années 2000 et 2002, l'EEC procède à l'éclatement de ces districts en vue d'alléger l'exécution des activités au sein de la région. Pendant l'année 2000, le district de l'Est est éclaté en deux : l'Est I qui couvre les paroisses de Bertoua, *Belabo, Dimako, Abongmbang*, et l'Est II qui couvre deux paroisses que sont *Batouri* et *Yokadouma*. Ce qui porte à cinq le nombre de district. Pendant l'année 2002, il y a scission au sein du district centre I, donnant naissance au district centre III qui comptera six paroisses et deux annexes *Esselakok* et *Efoulan*.

En 2008, l'EEC va reconfigurer ses régions synodales. Ainsi, la R.S.C.S.E va devenir la région synodale du centre et du Sud. Le district de l'Est sera érigé en région synodale de l'Est. Le nombre de district de la région synodale du Centre et Sud va redescendre à quatre (centre I avec cinq paroisses, centre II avec huit paroisses, centre III avec quatre paroisses et le district du Sud avec cinq paroisses).

De trois groupes au départ en 1972, l'UFC est passée à plus de trente groupes en 2010. D'environ cent femmes dès le départ, elle est passée à plus de mille femmes en 2010.<sup>74</sup> De même, des études bibliques et du chant comme activités principales, on est passé à une multitude d'activités.

Voici, pour terminer cette partie consacrée à l'historique de l'UFC au niveau de la R.S.C.S.E, les noms des différentes présidentes qui se sont succédé à sa tête :

- 1960 – 1972 : pas de présidente ;
- 1972 – 1984 : Mme Sophie Mpouli Siliki;
- 1984 – 1994 : Mme germaine Ngosso;
- 1996 - 2005 : Mme Ruth Collette Boullanga;
- 2005 – 2014 : Mme Hermine Epée Ndolo.

---

<sup>74</sup>Entretien avec Mme Nsangou Bernadette, 58 ans, cadre au ministère de l'éducation de base, Yaoundé 16 Mars 2019.

L'historique de l'UFC étant retracée au niveau national et au niveau régional, le chronogramme de notre présentation veut que nous nous intéressions, dans les lignes qui suivent, à l'organisation de ce mouvement.

### **3. Organisation de l'UFC**

L'UFC a pour but de rassembler les femmes de l'EEC en vue de leur épanouissement et à travers elle, l'épanouissement de la famille, la société et l'église. Pour atteindre ce but, elle a mis sur pied des organes ayant des fonctions bien précises. Il s'agira pour nous de les relever dans cette partie et d'en donner leurs rôles.

#### **a. Le congrès national**

C'est l'organe suprême de décision de l'UFC. Il est sensé siéger une fois l'an mais il peut arriver que la présidente nationale, les deux tiers des membres du comité exécutif ou les trois quarts de ces membres peuvent le convoquer en séance extraordinaire. Il a entre autres missions : l'évaluation des activités de l'UFC, le vote du budget, l'élection des membres du bureau national, l'établissement des plans d'actions de l'UFC à court, moyen et long terme, l'adoption et la modification du règlement intérieur et des textes annuels à la demande des trois tiers de ses membres. Il a également pour tâche d'approuver le programme d'activités proposé par le comité exécutif.

Il est dirigé par un bureau proposé par le bureau national et ses membres sont constitués des délégués qu'on peut classer en deux catégories :

- Les délégués officiels constitués du premier vice-président de l'EEC chargé des mouvements, de l'aumônier national de l'UFC, du bureau national, des responsables des commissions techniques nationales, de quatre membres du bureau de chaque région, des aumôniers de région et des délégués de région choisis selon des quotas précis ;
- Les membres *ex-officio* constitués des membres du bureau de l'EEC, les membres du conseil synodal général de l'EEC résident dans la région qui abrite les assises du congrès national, le directeur du département famille et genre, de la présidente d'honneur, des conseillères ou anciennes présidentes nationales, de la marraine, de l'épouse du président général de l'église encore appelé conseillère de droit spéciale, des représentants des organismes œcuméniques, des représentants des églises sœurs et toute autre personne invitée par le bureau national.

Il n'en demeure pas moins important de signaler que le premier vice-président de l'EEC chargé des mouvements et l'aumônière nationale n'ont pas voix élective à tous les niveaux. Un autre organe entrant dans la structure l'UFC c'est le bureau national.

#### **b. Le bureau national**

Il est constitué des membres élus et nommés pour un mandat de sept ans renouvelables une fois. Ce sont :

- **La présidente nationale** qui est par ailleurs le chef du DUFC de l'EEC et a entre autre missions : de représenter l'UFC partout où le besoin se fera ressentir (actes de la civile, relations internationales où se trouve impliquée les femmes de l'UFC, instances dirigeantes de l'EEC), de superviser et de coordonner les activités les activités de l'UFC, d'annoter tout courrier avant ventilation, de contresigner tout document apprêté pour les tenues des différentes assises de l'UFC, d'élaborer un rapport d'activités annuelles, d'examiner les projets à soumettre au financement des partenaires, bref de veiller à l'application fidèle des textes, des décisions du comité exécutif et du congrès national de l'UFC.

- **La vice-présidente nationale chargée de l'animation spirituelle** ; tout comme la présidente, elle est élue par le congrès national et travaille en étroite collaboration avec l'aumônier national, le directeur de l'éducation chrétienne et avec la responsable nationale de la commission nationale de l'animation spirituelle. Elle s'occupe, à cet effet, du témoignage chrétien et de l'animation spirituelle (étude biblique, enseignement et diffusion des chants d'ensemble, des programmes d'évangélisation par les femmes, organisation des manifestations pour la journée mondiale de la prière et exécution du programme de la diaconie).

- **La vice-présidente nationale chargée du développement socio-économique** ; également élue par le congrès national, elle s'occupe du secteur de développement et de la communication du mouvement des femmes. En d'autres termes, c'est elle qui propose au bureau national toutes les mesures susceptibles de favoriser le développement et de dynamiser l'UFC. Elle est également chargée de suivre les travaux de préparation des programmes et de veiller à l'exécution de ceux qui sont acceptés. Enfin, elle effectue les missions qui lui sont prescrites par le calendrier du bureau national et peut représenter le bureau national à la demande de la présidente nationale.

- **La secrétaire nationale** : elle est élue comme les trois autres membres précédents. Ses principales missions sont de : s'occuper du courrier, qu'il soit entrant ou sortant ; conserver les archives du mouvement, organiser les congrès, colloques et toutes les autres réunions au niveau

national à la demande du bureau national ; d'étudier les rapports venant des régions pour faire une synthèse à l'intention de la présidente du comité exécutif ; de préparer le rapport annuel des activités du mouvement, de confectionner et de ventiler les procès-verbaux de toutes les réunions organisées par le bureau national. En bref, elle se charge de la documentation et de l'approvisionnement, ceci en rapport avec le responsable de la commission nationale de production, rédaction et documentation de l'EEC.

- **La secrétaire nationale adjointe** : elle seconde la secrétaire nationale et s'occupe spécifiquement de l'organisation des week-ends de travail en vue de l'application du suivi et de l'évaluation des décisions du comité exécutif national et du congrès national. Elle est également chargée de la transmission des décisions des hautes instances ci-dessus citées à toutes les régions. Enfin, elle se charge de la mise à jour des listes des membres de l'UFC, des membres des bureaux de toutes les structures nationales, régionales, de districts, des paroisses et annexes.

- **La trésorière nationale** : elle doit avoir de solides connaissances en comptabilité et jouir d'une bonne moralité. Elle s'occupe de l'animation financière, de la tenue à jour de tous les documents comptables, de l'exécution des dépenses ordonnées par la présidente nationale, de la gestion de la caisse de secours, de la signature des chèques conjointement avec la présidente nationale. Elle établit l'état mensuel de trésorerie à l'intention de la présidente, du bureau national et du censeur aux comptes ; de la paye du personnel permanent ; elle tient à jour l'échéancier de l'UFC, collecte les fonds de l'UFC, élabore le rapport financier et le budget annuel pour le comité exécutif et le congrès national.

- **L'animatrice principale nationale** : elle se charge de la conception, de la vulgarisation et de l'enseignement des chants, de l'animation chorale pendant les manifestations nationales, de la supervision de la commission nationale de chant. Elle est responsable de la formation des animatrices principales des régions et veille à la bonne exécution des chants.

- **L'animatrice nationale adjointe** : elle assiste l'animatrice principale dans l'exercice de ses fonctions.

- **La conseillère nationale** : comme son nom l'indique, elle conseille le bureau national. Elle exécute également les missions que lui confie la présidente nationale pour la bonne marche du mouvement.

- **Le censeur aux comptes** : tout comme la trésorière, il doit avoir de solides connaissances en comptabilité et être intègre. Il est élu par le congrès national et est principalement chargé du contrôle de l'exécution du budget, il reçoit de la trésorerie nationale

le double de toutes les pièces comptables, il présente son rapport au congrès et demande à celui-ci de donner quitus aux comptes du bureau national, s'il l'approuve.

### **c. Le comité exécutif**

Le comité exécutif se réunit deux fois par an (en juin et à la veille du congrès national) et est composé des membres suivants :

- Le premier vice-président de l'EEC chargé des mouvements ;
- Le bureau national ;
- Les commissions techniques nationales ;
- L'aumônier national ;
- Les présidentes nationales accompagnées de leurs vice-présidentes, secrétaires et trésorières régionales ;
- Les aumôniers régionaux ;
- La présidente d'honneur ;
- La conseillère spéciale et les conseillères de droit du bureau national ;
- La marraine nationale.

Le comité exécutif a pour mission de veiller au respect du règlement intérieur de l'UFC, de suivre les activités de l'UFC dans l'intervalle des réunions du congrès national ; de contrôler la gestion du budget et l'exécution des programmes, d'appuyer l'orientation des programmes entre deux congrès nationaux ; de prendre toutes les initiations dans le cadre de la politique de l'UFC ; de préparer les travaux du congrès national, d'approuver le programme et le budget à présenter au congrès national ; de suivre et de contrôler les commissions nationales de travail. Il a enfin pour rôle d'arrêter la date et le lieu du congrès national sur proposition du bureau national.

Il y a un dernier élément, et non des moindres, qui entre dans l'organigramme de l'UFC il s'agit des commissions techniques nationales.

### **d. Les commissions techniques nationales**

Les commissions techniques nationales sont les organes de travail du bureau national de l'UFC. On en dénombre une quinzaine qui est dirigés par des responsables nommés par la présidente nationale sur proposition du bureau national. Elles doivent, autant que possible, reproduites au niveau des régions, des districts, des paroisses et des annexes. Ce sont :

- La commission développement ;
- La commission journée mondiale de la prière ;
- La commission animation spirituelle ;
- La commission recherche des financements ;
- La commission chorale ;
- La commission de discipline ;
- La commission documentation, production et rédaction, communication ;
- La commission logistique, accueil, réception et protocole ;
- La commission comptabilité matière ;
- La commission des projets ;
- La commission santé ;
- La commission gastronomie.

Toutes ces commissions techniques et tous ces organes ci-dessus cités permettent à l'UFC de bien fonctionner.

## **B. Fonctionnement d l'UFC**

Nous présenterons, dans cette partie, le fonctionnement de l'UFC sur quatre plans. Nous débuterons par les membres et le mode d'adhésion à l'UFC ; nous poursuivrons avec la tenue des différentes activités, ainsi que les finances. Nous achèverons par les élections.

### **1. Les membres et le mode d'adhésion**

Il est important de signaler que l'adhésion à l'UFC est conditionnée par un certain nombre de critères codifiés à l'échelle nationale et parfois complétés à l'échelle locale. Cela en fonction des susceptibilités des paroisses et des villes.

Au niveau national par exemple, l'UFC reconnaît deux types de membres :

- Les membres actifs : il s'agit de toute femme chrétienne communiant, régulièrement inscrite dans une paroisse ou annexe de l'EEC et qui s'acquitte de toutes ses cotisations.
- Les membres d'honneur : ils sont constitués des hommes chrétiens qui partagent les idéaux de l'UFC, manifestent le désir de s'y affilier en qualité de membre d'honneur et qui s'acquittent de toutes leurs cotisations.



Au niveau des régions et des paroisses de l'EEC, ces critères nationaux sont complétés par bien d'autres. À l'UFC-Nouvel Amour de la paroisse de la Briqueterie II de la R.S.C.S.E par exemple, on distingue, en plus des membres actifs et d'honneur, les membres bienfaiteurs<sup>75</sup>. Il s'agit de toute personne qui apporte son soutien au mouvement sur le plan spirituel, moral et financier. D'autres critères entrent en jeu en ce qui concerne l'adhésion ou l'inscription en tant que membre actif. On peut citer à titre illustratif l'enquête de moralité, la période d'observation d'au moins trois mois et l'acquiescement des contributions annuelles (dix mille francs) dans un délai de quatre mois après le début de l'année en cours. Cela en plusieurs tranches (trois tranches précisément). La non observation de ces règles conduit à des sanctions dont la plus courante est la non-assistance physique et matérielle en cas d'évènement heureux ou malheureux pendant l'année.

Une fois que toutes ces conditions ou critères ont été remplis, la qualité de membre est alors attribuée à la concernée. Cette personne a désormais le droit de prendre part aux différentes activités de l'UFC.

Toutefois, quelques dispositions indiquant la perte de la qualité de membre sont à signaler. Il s'agit de :

- Le décès du membre ;
- L'atteinte à l'honneur d'un autre membre du groupe ou d'un membre du bureau en propageant des informations non fondées ;
- L'observation non justifiée des périodes sabbatiques de plus de trois mois.

## **2. Les différentes activités de l'UFC**

Dans le but d'atteindre ses objectifs, l'UFC a mise sur pied une panoplie d'activités que nous regrouperons en trois grandes catégories : activités spirituelles, socioéconomiques, culturelles et sportives.

➤ Les activités spirituelles : ce sont des activités qui permettent aux membres de l'UFC d'avoir des valeurs morales, d'avoir un comportement irréprochable dans la société. On peut citer en exemple : les études bibliques, les retraites spirituelles, les campagnes d'évangélisation, les semaines et la journée mondiale de la prière et l'apprentissage des chants pour l'animation des cultes et des différentes rencontres de l'église (veillées, enterrements...).

---

<sup>75</sup> Entretien avec Mme Poutoussa Céline, 67 ans, banquière retraitée, Yaoundé, 12 Octobre 2018.

- Les activités socioéconomiques : il s'agit des activités qui permettent aux membres de l'UFC de se déployer sur le plan social et de pouvoir faire des économies. Ce sont : la diaconie interne et externe c'est-à-dire le secours, l'aide aux personnes nécessiteuses, les échanges de groupes, les rencontres, la formation des responsables et enfin la création et gestion des activités génératrices de revenus (décoration, teinture, couture, pharmacopée...).
- Les activités culturelles et sportives : ce sont : les sketches, les tables rondes sur des thèmes divers et variés, les représentations théâtrales, les concerts de musiques chrétiennes, les causeries éducatives, les matchs de football et handball, les marches sportives.

Notons que la fréquence et les horaires de ces différentes activités dépendent des susceptibilités des régions, paroisses et annexes de l'EEC ; exceptés la journée mondiale de la prière, la semaine de l'UFC et la journée internationale de la femme qui sont les activités organisées de manière générale.

Pendant la réalisation ou la mise en pratique de ces différentes activités, les membres de l'UFC ont des tenues spécifiques constituées de : robe blanche, *kaba* national, *kaba* jubilé, foulard blanc, chaussures blanches, sac blanc et sous-vêtements blancs. Toutes ces activités ne sauraient se réaliser si elles n'étaient accompagnées de financements

### **3. Les finances**

Les finances ont toujours constitué un point essentiel et sensible dans la vie des groupes organisés. Nous entendons, dans cette partie, présenter comment est-ce que la question financière est abordée au sein de l'UFC. En d'autres termes, il s'agira plus précisément d'identifier l'origine des ressources financières de l'UFC et de décliner leur utilisation.

Pour ce qui est de l'origine des ressources financières de l'UFC, elles proviennent de sources diverses. Nous citerons, pour être précis, les cotisations des membres, les revenus des biens meubles et immeubles, des revenus des projets rentables, des intérêts bancaires, des subventions des partenaires, des dons et des legs et enfin de l'aide de l'EEC. Notons que les cotisations des membres sont tributaires aux susceptibilités des différentes régions, paroisses et annexes. Il n'y a pas de taux fixe ; la répartition des cotisations se fait de la manière suivante : chaque niveau (région, district, paroisse et annexe) établit son budget en tenant compte de ses besoins réels. À cela doit s'ajouter la cible à verser à la hiérarchie.

Concernant leur utilisation, il est à noter qu'elles sont reversées dans l'une des rubriques suivantes :

- ❖ Frais de fonctionnement des différents bureaux (annexe, paroisse, district, région, national) ;
- ❖ Le traitement du personnel ;
- ❖ Les frais d'équipement ;
- ❖ Les frais d'exécution du programme d'activité ;
- ❖ Les frais de déplacement ;
- ❖ La diaconie et les frais divers ;
- ❖ Les abonnements aux revues et à la documentation (achats, production et reproduction des brochures et autres) ;
- ❖ Les assistances des membres ;
- ❖ Toute autre dépense liée au bon fonctionnement du mouvement.

Notons, pour terminer cette partie, que les finances de l'UFC sont contrôlées par les censeurs aux comptes, ce à tous les niveaux. Ils ont, à cet effet, le droit de faire des contrôles inopinés des documents financiers et des contrôles de la caisse à tous les niveaux. Ceux-ci, tout comme leurs homologues membres du bureau, sont élus à l'issue d'un processus électoral précis.

#### **4. Les élections**

Les élections au sein de l'UFC sont régies par un code électoral contenu dans ses textes<sup>76</sup>. Nous nous contenterons, dans cette partie, à ressortir quelques principes généraux, modalités pratiques et le mode du scrutin.

Comme principes généraux, nous pouvons signaler, de prime à bord, que toutes les élections dans l'EEC doivent être empreintes de l'amour dont le Seigneur Jésus-Christ a gratifié l'église et de l'Esprit Saint qui doit être invoqué. En plus, les règles doivent être explicites et admises par tous les candidats et tous les électeurs. En outre, les conditions suivantes régissent les élections à tous les niveaux (national, régional, district, paroisse, annexe) :

- ❖ Être membre de l'UFC et être en règle avec sa paroisse (cotisations, présence et participation effective) ;

---

<sup>76</sup> Règlement intérieur de l'UFC, pp. 31-34.

❖ Avoir une ancienneté d'au moins deux ans pour être électrice. Il faut également avoir une ancienneté d'au moins cinq ans pour être éligible dans les annexes, paroisses et districts ; dix ans pour être au niveau de la région et quinze ans au niveau national ;

❖ Posséder un certain nombre de compétences, d'aptitudes et d'expériences correspondants au poste sollicité ;

❖ Être âgé de : vingt-cinq à soixante-trois ans pour l'annexe et la paroisse, de trente-cinq à soixante-trois ans pour le district, de quarante à soixante-trois ans pour la région et de quarante-cinq à soixante-trois ans au plus pour le bureau national ;

Signalons que le principe de non cumul est retenu et que le mandat est de sept ans renouvelables une fois pour tous les postes à tous les niveaux.

Concernant les modalités pratiques, elles sont constituées des éléments suivants :

- Les élections sont annoncées un mois au moins avant la date du scrutin et se déroulent dans le temple ou dans l'une des salles paroissiales. Elles sont présidées par : l'évangéliste pour l'annexe, le pasteur pour la paroisse, le président de district pour le district, le président de région pour la région et le président général de l'église pour le bureau national.

- Les élections se déroulent à l'assemblée de la paroisse pour la paroisse, au comité de district pour le district et aux différents congrès : le congrès régional pour la région et le congrès national pour le bureau national.

- Un procès-verbal devra être dressé en cinq exemplaires comportant : le nombre de votants, les noms des candidats, les résultats obtenus par chacune, et la liste nominative du bureau élu conformément aux postes prévus par le règlement intérieur en vigueur. Ces procès-verbaux signés des membres du bureau d'élection seront respectivement remis au district concernant les élections au niveau des annexes et paroisses ; à la région pour les élections au niveau des districts ; au bureau de national de l'UFC pour les élections au niveau de la région, et à chaque membre du bureau de l'église, avec archives au bureau national, pour les élections au niveau régional.

Le mode de scrutin est le suivant :

- L'élection est uninominale et à bulletin secret ;
- Chaque candidate se lève, se présente et donne son programme d'action. (Le plan d'action est obligatoire concernant l'élection de la présidente) ;

□ Le dépouillement se fait en séance plénière et la candidate ayant obtenue le plus de voix est déclaré élue.

Voilà de façon détaillée l'historique, l'organisation et le fonctionnement de l'UFC. La progression du développement de notre travail appelle à présent à faire le même exercice pour la R.S.C.S.E c'est-à-dire à l'examen de l'historique, de l'organisation et du fonctionnement de ladite région synodale.

## **II. LA RSCSE : HISTORIQUE, ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT**

La région synodale, comme nous l'avons indiqué plus haut, est une circonscription ecclésiale regroupant plusieurs districts. L'EEC en compte une vingtaine parmi lesquelles la RSCSE qui fait l'objet de notre étude. Dans cette partie, nous retracerons l'historique de cette région synodale, c'est-à-dire les circonstances de sa création, les grandes dates qui ont marqué son évolution et les différents changements qu'elle a subis. Nous insisterons également sur organisation et son fonctionnement.

### **A. Historique**

L'histoire de la RSCSE est parsemée d'actes et de faits qui sont les œuvres des hommes et des femmes dévouées à la cause de l'Évangile. Dans cette partie de notre travail, nous reviendrons sur quelques personnages qui ont été à l'origine de cette région synodale, les circonstances de leur arrivée et les difficultés qui furent les leurs. Nous présenterons également l'extension de cette région et les différentes modifications qu'elle a subies.

#### **1. Lucas Tchouanto, jean Henri Tiandong et élie Alexandre Nono : les pères fondateurs de la RSCSE**

La création de ce qui est connu de nos jours comme étant la RSCSE est l'œuvre de nombreux serviteurs de Dieu dont trois principaux ont retenu notre attention. Il s'agit plus précisément de l'évangéliste Lucas Tchouanto, jean HenriTiandong et Elie Alexandre Nono.

Le premier, l'évangéliste Lucas Tchouanto arrive à Yaoundé en 1948 en provenance de Bangang-Nzong dans le département des Bamiboutos de la région de l'Ouest Cameroun où il servait comme catéchiste moniteur. De fait, l'EEC est uniquement implantée dans les régions du littoral et de l'Ouest durant les années 1940. Ses nombreux fidèles qui arrivent dans le centre (Yaoundé), Sud (Ebolawa) et l'Est (Bertoua) en tant que commerçants et fonctionnaires sont

contraint ou encore mieux, jugent utile de se faire inscrire comme membre communiant au sein de l'Église presbytérienne qui y est suffisamment implantée. Les cultes étant célébrés, dans la majorité des cas, en langues *Ewondo* et *Bulu*, langues qui leur étaient étrangères. Ils se trouvèrent dans l'obligation de demander à leur église mère, l'EEC, de leur envoyer un évangéliste pour leur prêcher la parole de Dieu en leurs langues maternelles. C'est ainsi que l'Église dépêcha l'évangéliste Lucas Tchouanto à Yaoundé.

Une fois sur le terrain, l'évangéliste Lucas Tchouanto se démarqua par son acharnement au travail. C'est ainsi qu'il parvint à mettre sur pied, avec l'accord du conseil d'anciens, un jardin d'enfant et se chargea lui-même de leur instruction en dehors de ses activités ecclésiales. Notons tout de même que bien qu'il fut un travailleur acharné, il lui était également reproché de collaborer difficilement avec ses pairs. Cela s'est vu avec l'arrivée du pasteur Jean Henri Tiandong.

Le pasteur Jean Henri Tiandong arrive à Yaoundé le 15 Septembre 1951. Il reçut un accueil difficile. En effet, il est reçu à son arrivée par une chrétienne de la paroisse de *mokolo* au nom de Mme Njiena Elisabeth. Celle-ci le conduit chez l'évangéliste Lucas Tchouanto qui le renvoie chez un ancien d'église, M. Kome Joseph. Ce dernier le conduit au siège de l'Église presbytérienne camerounaise à Djoungolo (Yaoundé) pour un entretien fraternel avec le pasteur de la paroisse. Le pasteur Tiandong reçut, une nouvelle fois, un accueil des moins chaleureux car ledit pasteur refuse de le recevoir. En fin stratège, il décida de se tourner vers les autorités administratives de la ville de Yaoundé. Plus précisément vers le chef de la région afin de recevoir son onction et de s'assurer leur collaboration au détriment de ses pairs ecclésiastiques. Une fois cela fait, il se lancera, avec de nombreux fidèles, dans un vaste chantier ecclésiastique et académique durant les seize ans de ministère pastoral qu'il aura effectué à Yaoundé avant son affectation à Douala en 1967, le pasteur Tiandong marquera d'une empreinte indélébile son passage dans ce qui deviendra la R.S.C.S.E notamment par la création de nombreuses infrastructures scolaires à l'instar du centre scolaire de Messa-vallée et du jardin d'enfants au quartier Briqueterie I et II. Il joua également un grand rôle dans la création du conseil des églises protestantes dans la ville de Yaoundé (CEPY) en 1952. De fait, c'est lui qui rédigea le projet de convention qui sera présenté et approuvé le 17 Février 1954 à Yaoundé par la fédération des églises et mission Évangéliques du Cameroun (FEMEC).

Un autre pasteur qui aura marqué l'histoire de la RSCSE c'est le pasteur Elie Alexandre Nono. Ce fut le tout premier président de cette région synodale. Son accueil, tout comme celui de ses prédécesseurs n'a pas été des plus chaleureux. Nous dirons qu'il a été une rude épreuve ;

en effet, après avoir reçu la notification de son affectation de *Kekem* dans le *Haut-Nkam*, région de l'Ouest, pour la paroisse de *Messa I* à Yaoundé dans le centre le 08 septembre 1968, il a été contraint de passer le service au conseil d'anciens le 08 octobre 1968 après plus d'un mois d'attente de son remplaçant. Cette épreuve ne fut que l'avant-goût de ce qui l'attendait à Yaoundé. Une fois dans la ville, sa famille et lui seront obligés de se trouver un abri chez les membres de leurs familles résidants non loin du presbytère où son remplaçant les a abandonnés debout durant plus de 5h de temps après les avoir servis un refus d'accès. Son épouse et les enfants iront loger chez la cousine de celle-ci pendant que lui prendra ses quartiers chez son frère cadet. Cette séparation familiale durera un mois. Ce fut finalement au mois de novembre qu'une délégation de l'église conduite par le président et le secrétaire général qu'accompagnaient plusieurs présidents de régions, décidèrent de mettre un terme à cette situation malheureuse qui ternissait l'image de l'église. De fait, après plusieurs tentatives d'arrangement à l'amiable, le pasteur Nono Élie fut obligé d'écrire au président de l'église à Douala pour l'informer de cette situation. Une fois sur le terrain à Yaoundé, le président et sa suite convoquèrent une réunion de crise avec les belligérants et les anciens d'église de cette paroisse. À l'issue de la réunion, le pasteur sortant fut sommé de faire la passation de service à son remplaçant et de lui céder le presbytère. Ce qui sera fait deux jours après le départ de la délégation conduite par le président de l'église.

Une fois installé dans ses fonctions de pasteur responsable de la paroisse de *Messa I*, le pasteur Nono Élie se mettra rapidement au travail. Son premier défi sera d'unir le conseil d'anciens et les chrétiens qui s'étaient constitués en deux camps suite à la période de trouble dont nous avons fait allusion ci-dessus. Il fallut 4 ans pour voir cette unité revenir. Pour cela, le pasteur Nono Elie eut l'idée de créer une tontine ayant pour but de " réunir tous les anciens, hommes et femmes de la paroisse sans distinction de groupe, de rang social, d'origine afin de créer un terrain d'entente et de compréhension mutuelle qui leur permettra un jour de se pardonner réciproquement ".<sup>77</sup> Elle se tenait chaque samedi soir à partir de dix-neuf heures au presbytère et les taux de contribution étaient à la portée de toutes les catégories sociales participantes (2500, 5000 et 10 000 FCFA). L'une des choses qui la rendait encore plus captivante était le fait qu'il fallait offrir un festin à la fin de chaque séance ; cette tâche incombait au bénéficiaire de la tontine. Cette tontine a eu un effet positif de telle sorte que le pasteur Nono dressait le bilan en ces mots

---

<sup>77</sup> Nono Elie, *Expansion du christianisme...* p 41.

Ceux qui s'étaient abstenus lors de la création de la tontine, ont commencé à prendre eux aussi part à la tontine des anciens. L'entente entre les anciens des camps opposés commença ainsi à faire tache d'huile non seulement parmi les anciens, mais également parmi les chrétiens qui ne se saluaient pas. Cette entente s'étendit aussi parmi les chorales. Comme c'est beau de voir des frères vivent ensemble. Oui Jésus ouvre les portes qui enferment et abat les murs qui divisent. Il encourage à réfléchir et à partager, à prier pour soi et pour les autres. Le diable divise mais Jésus rassemble.<sup>78</sup>

Une fois l'harmonie revenue au sein du conseil d'anciens et des chrétiens, le pasteur Nono, aidé par ces derniers, se lança dans la construction, ou encore mieux, dans la création des paroisses et des œuvres de l'église. Nous citerons, à titre illustratif les paroisses de : *Mbalmayo Lobe*, *Mbalmayo II* centre dans la région du Sud, *Bafia* et *Nkolndongo* et *Soa* dans le Centre et Bertoua dans la région du Centre.

L'une des œuvres de l'église les plus rentable qu'a réalisé le pasteur Nono Elie c'est l'achat et la mise en location d'une maison de 5 pièces à proximité de la paroisse de *Messa I*. cela en conformité avec la décision du synode général de l'EEC qui s'est tenu en janvier 1972 à *Yabassi* et où il était recommandé aux régions synodales des zones urbaines de construire des maisons et de les mettre en location afin de récolter les sous pour amortir leurs charges.<sup>79</sup> Ce projet permit à la paroisse de *Messa* de gagner, en deux mois, la somme de cinquante mille francs qui servit plus tard à l'achat d'une motocyclette pour faciliter les déplacements des différents ouvriers de la paroisse.

## 2. Création et différentes mutations de la RSCSE

La RSCSE voit le jour à la suite de nombreuses tractations et de nombreuses réflexions. En effet, c'est le révérend pasteur Tiandong Jean Henri qui posa la fondation de ce qui deviendra plus tard la RSCSE Dans son rapport envoyé à la commission exécutive de l'EEC tenue au mois de juillet 1958, il demande, en accord avec le conseil d'anciens de la communauté EEC de Yaoundé, la création d'un consistoire à Yaoundé. Cela vu le nombre sans cesse croissant des chrétiens dans cette partie du pays. Cette demande lui sera accordée par le bureau de l'église et son tout premier bureau est formé le 13 juin 1959. L'église décidera de le rattacher au synode régional de Douala. Au fil du temps et tenant compte de la distance de plus de 300 kilomètres qui sépare le consistoire de Yaoundé de la région synodale du Wouri, le synode général de l'EEC réunit à *Dibombari* dans le département du Mungo en Janvier 1970, décide d'ériger le consistoire de Yaoundé en région synodale. Celle du Centre-Sud et de l'Est.<sup>80</sup>

<sup>78</sup>*Ibid*, p 42.

<sup>79</sup>Nono Elie, *Expansion du christianisme...*p. 99.

<sup>80</sup>*Ibid*, p. 64.



Cette tâche sera confiée par le synode au président de la région synodale du Wouri. Il recevra les consignes de convoquer un consistoire élargi et extraordinaire à Yaoundé et au cours duquel les délégués éliront un président de région parmi les trois pasteurs des paroisses suivantes : Briqueterie I, *Mbalmayo* et *Messa I*.

Le président de la région synodale du Wouri se rend à Yaoundé comme prévu, il convoque un consistoire extraordinaire qui se tient à la paroisse de *Messa I*. Après quelques civilités d'usage (accueil des membres, culte et ouverture des travaux), il prend la parole et adresse aux délégués membres du consistoire le message du synode général et ses décisions en ces termes :

“Je suis envoyé à votre consistoire à Yaoundé par le synode général et voici ses résolutions : le consistoire de Yaoundé, rattaché à la région synodale de Douala, est dès aujourd'hui érigé en région synodale du Centre, Sud et Est. Les membres de son bureau sont nommés comme suit : pasteur président Mfoumou Joseph ; vice-président : pasteur Nono Elie Alexandre ; président du consistoire : pasteur Ngoungue Richard ”.<sup>81</sup>

Ces propos déclenchèrent un tonnerre de murmures dans la salle. En effet, les délégués au consistoire étaient au parfum de la décision du synode général de *Dibombari* qui stipulait que les membres du bureau de la région devraient être élus et non nommés comme il le prétendait. Ils s'opposèrent donc à la décision du mandataire de l'église et réclamèrent les élections. Ce dernier fit amende honorable et procéda à l'organisation des élections. Les noms des pasteurs concernés furent portés au tableau et on procéda au vote. Les résultats issus du vote furent les suivants :

- Président : Elie Alexandre Nono ;
- Vice-président : Joseph Mfomou;
- Président du consistoire : Richard Ngoungue

Le vice-président ayant refusé son poste, les délégués du consistoire votèrent un vice-président laïc en la personne de M. Abraham Njilo, venant d'*Ebolowa*. Le premier bureau de la région synodale du Centre, Sud était constitué des personnes suivantes :

***Tableau 2: premier bureau de la RSCSE***

---

<sup>81</sup>E.A Nono, *implantation de l'Église évangélique dans la région du centre, du sud et de l'Est du Cameroun*, Yaoundé, Kemet Africa, 1999, p. 100.

Postes	Noms
Président	Elie Nono
Vice-président	Abraham Njilo
Secrétaire national	Ngame Tite
Trésorier	Abraham Mopo
Président du consistoire	Richard Ngoungue
Secrétaire du consistoire	François Ngosso

**Source** : E.A. Nono, *implantation de l'Église évangélique dans la région du centre, du sud et de l'Est du Cameroun*, kemet africa, Yaoundé, 1999, p.100

Cette région synodale a connu une évolution et de nombreuses mutations que nous relèverons dans la suite de notre travail.

La première mutation survient en 2009 au synode général de l'EEC tenu dans la ville de *Yabassi* dans le département du *Nkam* de l'actuelle région du Littoral. En effet, suite à la décision du synode général tenu à *Dibombari* en 1970 qui décidait d'ériger le consistoire de Yaoundé en région synodale et suite à la mise sur pieds du premier bureau régional la même année, la RSCSE a connu une rapide évolution. Cela sur le plan matériel et sur le plan humain.

Sur le plan humain par exemple, elle est passée d'une dizaine de pasteur à une cinquantaine au début des années deux milles. De la centaine de chrétiens qu'elle comptait en 1970, elle est arrivée à plusieurs milliers à la fin de l'année 2006 ; à quarante un mille deux cent vingt-quatre précisément.<sup>82</sup>

S'agissant de son évolution sur le plan matériel, la RSCSE est passée de cinq paroisses à ces débuts à plus d'une trentaine au début du deuxième millénaire de notre ère. D'un consistoire à ses débuts, elle est passée à plus de six districts en 2006 et à plus de douze en 2017.<sup>83</sup>

Cette croissance rapide ne facilitait pas l'administration de cette région synodale qui, il faut le dire, regroupait ou couvrait trois régions du Cameroun (le centre, le Sud et l'Est) soit deux cent six mille quatre cent mètres carrés, environ 43% du territoire national. Dans le souci de se faciliter la tâche, de rapprocher l'administration des administrés, les membres de l'EEC

<sup>82</sup> Rapport d'activités du DUFC de l'année 2011. p. 4.

<sup>83</sup>*Ibid.*, p. 4.

réunis en synode général à *Yabassi* en 2009, décidèrent de partitionner cette grande région synodale en deux : la région synodale du Centre et Sud d'une part, et la région synodale de l'Est d'autre part. La région synodale du centre et Sud évoluera jusqu'à un moment donné où l'EEC décidera de sa mutation.

La seconde mutation que connaîtra ce qui jadis était appelé la RSCSE intervint en 2014. De fait, l'évolution étant le propre des organisations sérieuses, la région synodale du Centre et Sud n'a pas échappé à cette règle. Tout comme son ancêtre la RSCSE, elle a connu une croissance rapide sur les plans humains et matériels. L'EEC, toujours fidèle à sa politique d'efficacité, d'incitation à la responsabilité, à l'engagement et au dynamisme, décide de la partitionner en deux : la région synodale du Centre et Sud I et la région synodale du Centre et Sud II.

## **B. Organisation et fonctionnement**

### **1. Organisation**

Tout comme l'EEC donc elle est l'un des démembrements, la RSCSE est organisée sous forme pyramidale. De la base jusqu'au sommet, on a les organes territoriaux qui vont de la paroisse et ses composantes jusqu'à la région synodale en passant par les districts.

- **La paroisse et ses composantes** : la paroisse c'est une circonscription ecclésiastique dont le pasteur a la charge. Elle est composée des éléments suivants : l'annexe qui est un regroupement d'au moins cent fidèles, les lieux de culte qui sont les regroupements comptant moins de cent fidèles, les cellules de prière, des œuvres et projets de développement. Les deux régions synodales du Centre, Sud I et II comptent à elles seules une cinquantaine de paroisses, une centaine d'annexes, lieu de culte et cellules de prières. Ses organes sont les suivants :

- ❖ L'assemblée paroissiale ;
- ❖ Le conseil d'ancien ;
- ❖ Le bureau de la paroisse ;
- ❖ Le collège des conseillers paroissiaux ;
- ❖ Le collège des diacres ;
- ❖ Le conseil d'ancien élargit ;
- ❖ Le conseil de station ;
- ❖ Le censeur aux comptes.

- **Le district** : le district regroupe plusieurs paroisses. Sa création ainsi que sa délimitation territoriale relèvent de la compétence du synode régional. Les régions synodales du Centre, Sud I et II comptent environ quinze districts. Il a pour organes :

- ❖ Le consistoire ;
- ❖ Le conseil consistorial ;
- ❖ Le bureau du District ;
- ❖ Les censeurs aux comptes ;

- **La région synodale** : c'est une circonscription ecclésiastique regroupant plusieurs districts. Ses organes sont les suivants :

- ❖ Le synode régional ;
- ❖ Le conseil synodal régional ;
- ❖ Le bureau de la région ;
- ❖ Les censeurs aux comptes.

## 2. Fonctionnement

La RSCSE, tout comme les autres régions synodales de l'EEC a une organisation et un fonctionnement bien défini par les textes de l'EEC (son règlement intérieur et sa constitution). Ses organes vont du synode régional au censure aux comptes en passant par le conseil synodal régional et le bureau de la région. Nous pouvons résumer son fonctionnement de manière suivante :

Les chrétiens des différentes paroisses se réunissent en assemblées paroissiales pour élire les anciens d'église qui les représentent, avec les pasteurs, à l'assemblée délibérante du district qu'on appelle consistoire. Celui-ci élit, à l'issue de ses travaux, les délégués qui porteront la parole des différentes paroisses au niveau de l'organe suprême de la région qui est le synode régional. C'est au cours de ce dernier que les problèmes des différentes paroisses sont posés et discutés. De même, c'est également au cours du synode régional que la feuille de route de la région synodale ou encore les grandes décisions qui meubleront le mandat régional seront prises. Il est à noter que les travaux du synode sont préparés par un organe appelé conseil synodal régional. Il se charge également de l'exécution de ses décisions.

Somme toute, après la présentation du grand ensemble que constitue l'Église évangélique du Cameroun, nous avons poursuivi, dans cette partie qui s'achève, avec la

présentation de la RSCSE et l'Union des Femmes Chrétiennes. Nous avons commencé ce deuxième chapitre en présentant l'UFC ; nous avons, plus précisément, ressorti son historique tant au niveau national qu'au niveau régional. Nous avons également présenté son organisation et son fonctionnement. Nous avons poursuivi avec la présentation de la RSCSE, plus particulièrement ses pères fondateurs, son organisation et son fonctionnement. Nous entrons, après cette partie, dans le plat de résistance de notre sujet. Nous aborderons, dans les lignes qui suivent, ce que nous pouvons appeler la colonne vertébrale de notre sujet à savoir le déploiement de l'UFC dans la formation et l'insertion sociale des femmes dans la société camerounaise.

**CHAPITRE 3 : L'UFC : UN CENTRE DE  
FORMATION ET UN FACILITATEUR  
D'INSERTION DES FEMMES CAMEROUNAISES**

Les spécialistes de l'art culinaire estiment qu'un repas équilibré doit être constitué d'au moins trois éléments fondamentaux. Il s'agit précisément du plat d'entrée, du repas proprement dit ou plat de résistance et du dessert encore appelé plat de sortie. Faisant suite à cette logique et pour faire un parallèle avec notre devoir, nous dirons qu'après le plat d'entrée que constituaient les deux premières parties à savoir la présentation de l'EEC, de la RSCSE et de l'UFC, nous entrons de plein pieds dans ce qui constitue le repas proprement dit ou plat de résistance de notre travail. Il s'agit plus particulièrement de ressortir la contribution de l'UFC dans la formation et l'insertion sociale des femmes camerounaises. Pour ce faire, nous resterons fidèles à notre démarche à deux parties ; nous débuterons avec la présentation de l'UFC comme un centre de formation. Nous terminerons en enlevant du pan de voile qui couvre les méthodes de l'UFC en ce qui concerne la facilitation de l'insertion sociale des femmes camerounaises.

## **I. L'UFC ET LA FORMATION DES FEMMES**

Le mot ou concept formation, nous l'avons dit au début de notre travail<sup>84</sup>, renvoie à l'action de former, de se former c'est-à-dire d'éduquer, d'acquérir des connaissances. Dans ce sens, il est synonyme du mot éducation et nous pouvons affirmer que la formation est l'un des facteurs fondamentaux de construction et de perpétuation d'une société. C'est également l'un des processus de socialisation des individus et ses agents en sont multiples. Nous recensons entre autres la famille qui est la première institution de socialisation d'un individu. Nous avons également la religion, l'école, les relations, les mass-médias, la profession, les associations pour ne citer que ceux-là.

Les femmes de l'UFC sont des acteurs sociaux qui reçoivent des formations des milieux auxquels elles appartiennent, mais également se définissent des modes de formation en fonction de leurs besoins spécifiques. Ainsi, dans cette partie, il s'agira pour nous de ressortir dans un premier temps, les modes, types et domaines de formation. Nous mettrons un terme à cette partie avec la présentation du public cible, des formateurs et lieux de formation, ainsi que les modules de formation.

### **A. Les modes, types, domaines ou champs de formation**

L'UFC a entre autres objectifs de permettre à ses membres d'obtenir le salut et de pouvoir être autonomes. Pour se faire, elle a mis sur pied une kyrielle d'activités parmi

---

<sup>84</sup> Clarification des concepts à l'introduction générale

lesquelles on trouve les formations qui se déclinent en divers modes, types, champs ou domaines.

### 1. Les modes de formation

S'agissant des modes d'éducation, les spécialistes à l'instar de Lê Thahn Khôi<sup>85</sup> dénombrent trois principaux modes d'éducation ou de formation. Il s'agit plus particulièrement de la formation ou éducation formelle, la formation ou éducation non-formelle et la formation informelle.

- **La formation ou éducation formelle** peut être définie comme étant une formation institutionnalisée et organisée en degrés qui se suivent de façon continue. L'école est la forme la plus répandue de ce type. Lê Thanh Khôi révèle que la formation formelle est apparue très tôt dans l'histoire et en liaison avec l'écriture et est structurée par un niveau élémentaire et un niveau supérieur qui exigent, tous les deux, de nombreuses d'apprentissage.

- **La formation ou éducation non-formelle** est, tout comme la formation formelle, une activité organisée et systématique mais qui, contrairement à la première, s'adresse à certains groupes de la population en vue d'un apprentissage déterminé. Il s'agit en général d'adultes urbains et ruraux, hommes et femmes appartenant parfois à des groupes marginaux, des castes ou des minorités défavorisées à qui on veut offrir des chances nouvelles d'éducation et de formation en vue de leur promotion. La notion d'éducation ou de formation non-formelle a été introduite vers la fin des années 1960 pour signaler la nécessité de créer des opportunités d'apprentissage non-scolaires en réponse à des demandes nouvelles d'éducation. Elle a été utilisée pour fournir à la fois des services éducatifs à des jeunes et à des adultes qui n'ont pas pu aller à l'école ou qui en sont sortis trop tôt, et pour dispenser un enseignement qui n'a pas cours à l'école, mais qui représente une grande importance sociale. Sur le plan financier, elle est moins coûteuse que l'éducation formelle. Elle est souple et s'adapte facilement aux besoins et aux motivations des apprenants. Elle développe chez ces derniers des capacités leur permettant de trouver du travail, autrement dit pour leur permettre une insertion sociale. Malheureusement, de nombreux préjugés contribuent à rabaisser son importance au sein de la société. On peut citer à titre illustratif la pensée selon laquelle tout apprentissage ou formation digne d'être considérée comme telle ne peut se faire que dans une période donnée, spécifiquement celle de l'enfance et de la jeunesse. Un autre préjugé est celui qui laisse penser que toute formation qui ne remplit pas les critères de temps et d'espace est une formation

---

<sup>85</sup> Lê Thanh Khôi, *L'éducation comparée*, Paris, Armand Colin, 1981.



douteuse. La dévaluation de ce type de formation est aggravée par le fait qu'au terme de celle-ci, il n'y ait pas de diplôme, et même dans les rares cas où les diplômes sont délivrés, ils n'ont pas le même prestige ; ce sont des diplômes qui ne permettent pas à l'individu de postuler à des emplois hautement rémunérés contrairement aux diplômes obtenus à l'école permettent d'avoir. Ces diplômes ne permettent pas facilement d'aboutir à une certaine ascension sociale et, très souvent d'ailleurs, il leur est attribué le qualificatif d'attestation.

- **L'éducation ou formation informelle** quant à elle est le processus selon lequel une personne acquiert des savoirs, des compétences et des aptitudes par l'expérience quotidienne et la vie elle-même. Elle se distingue de la formation formelle et non-formelle par son organisation. L'individu s'éduque lui-même, ce qui s'assimile à l'autodidactie. L'individu est aussi éduqué par le milieu. Ce milieu peut être la famille, le travail, les mass-médias, les voyages, la vie politique, la vie associative ou sportive, etc. Au cours de cette formation informelle, l'individu apprend parfois sans se rendre compte et sans contrainte. Un individu peut aussi le faire volontairement pour compenser ses manques ou pour étendre ses horizons.

L'exemple qui résume le mieux la différence entre les trois modes de formation ou d'éducation que nous venons de voir est celui d'une salle de classe. Dans une salle de classe, on y retrouve l'enseignement formelle du maître, l'éducation non-formelle obtenue des activités culturelles organisées (journées portes ouvertes, matchs des incollables, concours divers, etc.) et la formation informelle reçue des contacts avec des camarades et aussi de l'influence de l'environnement scolaire.

Au regard de ses trois modes de formations cités ci-dessus et tenant compte des informations que nous avons à notre disposition, notamment les diverses activités de l'UFC, les attestations (voir Annexe n°4) de participation et les témoignages, il en ressort que l'UFC utilise particulièrement deux modes formation sur les trois. Il s'agit précisément de la formation non-formelle et de la formation formelle.

La première englobe le plus souvent la seconde dans ce sens qu'au cours des activités organisées par l'UFC pour permettre aux femmes de s'autonomiser, certaines d'entre elles, plus précisément celles qui ont un esprit ouvert, profitent pour acquérir des savoirs, des compétences et des aptitudes par expérience. En éveillant par exemple sa curiosité et en posant de questions au cours d'un séminaire, on acquiert d'une manière ou d'une autre des connaissances. Il en est de même de celles qui effectuent des voyages de découverte, elles acquièrent forcément des connaissances que celles qui n'ont pas effectués le déplacement car comme le dit une sagesse

populaire, voyager c'est découvrir et augmenter ses connaissances. Ces modes de formation se déclinent le plus souvent en plusieurs types. Dans la suite de cette partie de notre devoir, il sera question d'identifier et d'étudier les types de formation qu'offre l'UFC à ses membres.

## **2. Les types de formation**

Lorsque nous employons le vocable type de formation ici, nous faisons référence à un ensemble de caractères qui permettent de distinguer les catégories de formation.<sup>86</sup> Prit dans ce sens, il s'apparente aux expressions suivantes : catégorie, sorte, forme. Nous distinguons, du moins, nous avons pu déceler dans le cadre de notre recherche deux types, sortes, formes ou catégories de formation : la formation théorique et la formation pratique.

La formation théorique consiste à élaborer des théories, des connaissances abstraites. Elle se limite à la diffusion des enseignements théoriques. Elle a beaucoup plus un côté virtuel.

La formation pratique consiste quant à elle à la mise en pratique ou à exécution des principes enseignés. Elle relève beaucoup plus de l'expérimentation, de l'application, du pragmatisme et de l'exercice.

Dans la plupart des cas, ces deux types de formation se complètent au sein de l'UFC. C'est-à-dire que les formations théoriques sont dans la majorité des cas suivies des formations pratiques ; et cela dans de nombreux domaines ou champs d'application.

## **3. Les domaines ou champs de formation**

Les domaines, champs ou sphères d'action dans lesquels s'exercent les différentes formations de l'UFC sont nombreux et variés. Nous citerons sans être exhaustif :

- Le domaine spirituel qui en est principal ;
- Le domaine économique ;
- Le domaine social ;
- Le domaine politique ;
- Le domaine sportif ;
- Le domaine technologique (NTIC)

---

<sup>86</sup> Dictionnaire le Robert, dixel mobil.

### Photos 1: Les femmes de l'UFC en formation



Source : Archives privées de Mme Nsangou Bernadette

Après avoir clairement identifié les modes, types, domaines ou champs d'action des différentes formations qu'offre l'UFC, la suite de notre devoir nous invite à nous intéresser à toute autre chose. Il s'agit singulièrement de lever le pan de voile sur l'origine ou la provenance des formateurs, des lieux de formation et quelques modules de formation.

## **B. Les formateurs, lieux et modules de formation**

Le mot formation renferme un champ lexical très variés et riche. C'est-à-dire qu'il est le mot clé dont dérivent d'autres mots ou expressions, synonyme et antonymes. Nous pouvons citer entre autre les expressions : formateurs, modules, centre ou lieux de formation qui font l'objet de notre recherche.

### **1. Les formateurs**

Dans le cadre de la mise en marche de son plan d'action d'éducation ou de formation, l'UFC se réfère à des différentes personnes triées sur le volet. Il s'agit des hommes et femmes ayant une expérience et une connaissance avérées dans un domaine de formation précis. En d'autres termes, l'UFC met un point d'honneur sur la qualité des personnes qui sont appelées à transmettre le savoir et le savoir-faire à ses membres. C'est ce que confirme l'un de ses membres lorsque, répondant à une question que nous lui avons posé dans ce sens, affirmait :

Vous ne me croirez surement pas si je vous disais que l'UFC laisse la latitude à n'importe qui de venir transmettre des connaissances aux femmes. Ce d'autant plus que nous vous avons rappelé que le but principal de l'UFC est de permettre aux femmes d'obtenir le salut et de s'autonomiser. Conséquence logique, nous ne pouvons pas laisser la latitude à n'importe qu'elle personne de venir offrir des formations à nos membres au risque de les égarer. Nous nous rassurons que le formateur ou la formatrice maîtrise parfaitement le sujet de sa formation avant de lui dérouler le tapis<sup>87</sup>.

Les formateurs ou formatrices viennent de l'élite sociale et des divers champs d'action. Les formations sur le plan spirituel, par exemple, sont pour la très grande majorité, constitués des pasteurs, pasteurs proposant, évangélistes (les membres du clergé) mais aussi des personnes ressources dont l'expérience est reconnue. L'UFC a par exemple prévu ; en ce qui concerne la formation spirituelle de ses membres, ce qu'on appelle animateurs des études bibliques appliquées (AEBA). Il en est de même dans la formation musicale. C'est généralement aux grands maitres de la musique, connus sur le plan national et international, que revient la tâche d'enseigner la musique sous toutes ses formes (vocale, instrumentale, lecture des partitions) aux membres de l'UFC. Et notre informatrice de nous rappeler :

Il y a des domaines avec lesquels on ne badine pas ; soit vous connaissez, soit vous ne connaissez pas. La musique en fait partir. Si vous prenez par exemple quelqu'un qui ne sait pas lire une partition de venir enseigner un chant aux mamans, vous convenez avec moi que cette personne ne pourra s'en sortir. Au contraire, elle se ridiculisera<sup>88</sup>.

---

<sup>87</sup> Entretien avec Mme Ponka Eveline, 17 Octobre 2018.

<sup>88</sup> Entretien avec Mme Ponka Eveline, 17 Octobre 2018.

Les NTIC ne sont pas en reste sur ce plan ; l'UFC fait le plus souvent recours aux experts des ministères en charge de ces questions, et des sociétés de téléphonie mobile afin de former ses membres. Nous pouvons citer à titre illustratif la formation en Technologie de l'Information et de la Communication (T.I.C) offerte aux femmes de l'UFC par l'association femmes et entrepreneuriat pour la lutte contre la pauvreté et le V.I.H/ SIDA en partenariat avec le Ministère des postes et télécommunications en date du 25 Février au 10 Mars 2008<sup>89</sup>.

Les sensibilisations sur les droits et devoirs politiques des femmes sont les œuvres des organisations de la société civile, notamment l'organisation "*more women in politic*"<sup>90</sup> du professeur Justine Dikko.

Les professionnels de la santé, les experts des ministères chargés des questions de la femme et de la famille sont généralement sollicités par l'UFC pour animer les formations dans leurs différents domaines de compétence.

Il n'en demeure pas moins important de signaler que les formatrices viennent également des rangs de l'UFC. En effet, dans l'organigramme de ses activités annuelles, l'UFC prévoit un transfert des compétences du sommet à la base. De fait, chaque année à une période précise, le bureau national organise un séminaire au cours duquel les représentantes de chaque région synodale viennent acquérir des savoirs et savoir-faire dans des domaines précis. Une fois de retour dans leurs différentes régions, elles transmettent ce qu'elles ont reçu aux autres femmes réunies en séminaire régional. La chaîne se répercute jusqu'aux annexes en passant par les paroisses et les districts. Ces transmissions de savoirs et savoir-faire ne se déroulent pas dans des carrefours et des débits de boisson ; Elles se déroulent dans les lieux précis et c'est à ces lieux que nous nous intéresserons dans la suite de notre devoir.

---

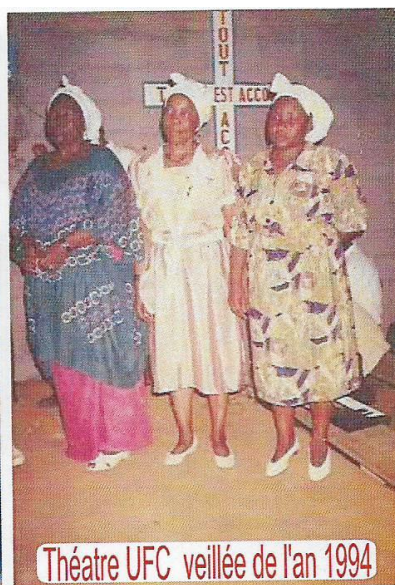
<sup>89</sup> Rapport Annuel des activités du DUFC de la RSCSE, 2007.

<sup>90</sup> Il s'agit d'une organisation qui encourage les femmes à s'investir en politique.

**Photos 2 : Les femmes de l'UFC dans leurs différentes activités**



**Source :** Journal du 25<sup>ème</sup> anniversaire de l'UFC/EEC de Biyem-Assi, Avril 2017, pp. 12-13.



Source : Journal du 25<sup>ème</sup> anniversaire de l'UFC/EEC de Biyem-Assi, Avril 2017, pp. 12-13.

## 2. Les lieux de formation

L'environnement, le milieu, le cadre est un facteur très déterminant dans l'acquisition ou la dispensation des connaissances. En d'autres termes, l'environnement dans lequel on reçoit des connaissances influence sur les résultats. Par exemple, un enfant qui étudie dans un établissement se trouvant en face d'un bar où il est distillé de la musique 24h/24 ; un établissement constitué d'un seul bâtiment de 40/20 mètres dont les six salles de classe qu'il renferme sont séparées par des rideaux ou contre plaqués qui laissent transparaître les voix des différents enseignants. Ceci, mélangé avec la musique du bar d'en face, donne une ambiance digne du marché Mokolo. Un établissement dont la cour de récréation fait également office de toilettes et d'entrepôt de bêtes. Un enfant qui étudie dans ces conditions ne vous ramène les mêmes résultats qu'un autre qui étudie dans un environnement plus propice, c'est-à-dire propre, calme et protégé. C'est en connaissance de cette évidence, de cette réalité que l'UFC a décidé de se doter des centres spécialisés pour former ses membres et pour mener ses activités. L'UFC veille à ce que toutes ces activités, notamment celles liées à la formation, se déroulent dans les centres appropriés.<sup>91</sup> À la question de savoir le contenu qui est donné aux termes "centres appropriés", Mme Patoussa Céline nous a apporté les précisions suivantes :

Les centres appropriés ici sont des lieux adaptés à la formation, qui réunissent un certain nombre de critères à l'instar de la sécurité, l'accessibilité, la tranquillité et surtout la propreté. Vous vous en douter sûrement que l'on invite un expert de venir exercer dans des conditions inadéquates. Cela est impossible et nous à l'UFC nous mettons un point d'honneur sur la qualité des formateurs. Nous tenons à ce que ce soient des professionnels et nous ne pouvons pas inviter les professionnels pour les mettre dans les conditions d'amateurs. Nous misons beaucoup plus sur les lieux sécurisés, propres, calme et accessibles parce que nous avons à faire aux mamans dont la moyenne d'âge varie entre la quarantaine et la soixantaine. Ce qui fait que nous mettons un point d'honneur à leur sécurité. Vous savez aussi qu'à cet âge-là on n'aime plus trop de bruits<sup>92</sup>.

Les centres appropriés dans lesquels les femmes de l'UFC reçoivent les formations sont donc constitués des paroisses pour la plupart du temps, des foyers, des salles de sport ou espaces adéquats à la pratique du sport (stade, collines, salles de sport...), et même des centres spécialisés de l'État ou des organisations de la société civile.

Les paroisses constituent les lieux par excellence de formation de l'UFC. Ce sont des lieux où les femmes ont l'habitude de se retrouver pour leurs activités quotidiennes (cultes, répétitions, concerts, ...) et par conséquent " c'est facile d'avoir un grand nombre de mamans quand on y programme une formation, car elles ont l'habitude de s'y rendre ".<sup>93</sup>

<sup>91</sup> Entretien avec Mme Siabo julienne, 57 ans, enseignante, Yaoundé, 30 Mars 2019.

<sup>92</sup>Entretien avec Mme Patoussa Céline...

<sup>93</sup> Ibid.



Les foyers sont des locaux servant de lieu de réunion, d'asile. L'UFC en dispose plusieurs sur le territoire national. C'est également dans ces foyers que les formations sont offertes aux femmes. Nous avons pu visiter, dans le cadre de ce travail, deux : le célèbre foyer *NJOHNJOH* à douala au siège du bureau nation et le foyer régional de l'UFC situé près du temple EEC du cinquantenaire au quartier Briqueterie de Yaoundé, le MINPROFF.

L'institut Africain d'Informatique (IAI) et le MINPOSTEL sont des exemples de centres spécialisés de l'État qui ouvrent habituellement leurs portes aux femmes de l'UFC pour des formations dans les NTIC. Nous pouvons citer à titre illustratif la formation aux TIC offerte aux femmes de l'UFC (du district centre II) en 2004 ; également la table ronde organisée par le MINPROFF à l'occasion de la 52<sup>e</sup> Edition de la journée de la femme africaine au Cameroun. Table ronde à laquelle ont pris part les femmes de l'UFC : RSCSE, plus précisément celles du district centre II.<sup>94</sup>

Les espaces sportifs à l'instar du palais polyvalent des sports de Yaoundé, les nombreux stades et aires de jeux des régions du Centre, Sud et Est sont utilisés pour les activités sportives de l'UFC (matches de football, handball, courses, ...)

### Photo 3 : Les femmes de l'UFC/RSCSE en pleine activité sportive



Source : Cliché Christian Yondja, Yaoundé le 02 juillet 2019.

<sup>94</sup> Rapport d'activité de l'UFC/Région Synodale du Centre Sud II, p. 10.

Une fois que les formateurs et les lieux de formation aient été identifiés, la suite de notre travail et plus précisément de cette deuxième sous partie de notre troisième chapitre nous invite ou encore mieux, consiste à nous intéresser à quelques modules de formation.

### **3. Les modules de formation**

Par module de formation ici, nous entendons les unités d'enseignement ou les différents thèmes des formations qu'offre l'UFC à ses membres. Par souci d'ordre et de clarté, nous les présenterons par domaines.

Le premier domaine sur lequel l'UFC met un point d'honneur dans la formation c'est le domaine spirituel. L'UFC est un regroupement de femmes appartenant à une organisation religieuse (l'EEC) dont l'objectif premier c'est la formation spirituelle de l'Homme. Il n'en saurait être autrement de l'UFC. Ses activités sont constituées, dans la très grande majorité des cas, des activités spirituelles ; c'est-à-dire des activités qui contribuent à l'élévation ou à la construction de l'âme et de l'esprit des membres afin qu'elles se rapprochent de la nature divine et qu'elles impactent positivement la société. Nous pouvons citer entre autres : les méditations ou études bibliques, les séances de prière, les prédications, retraites spirituelles et les chants.

Socle des activités de l'UFC, les méditations et études bibliques sont organisées dans les annexes et paroisses sous l'encadrement des pasteurs, des aumôniers des districts et des animateurs des études bibliques appliquées (AEBA) en cas d'empêchement des membres du clergé. Les présidentes, nationale et régionale, mettent un point d'honneur à cette formation spirituelle des femmes qui doit être effective à tous les niveaux.<sup>95</sup> Ces méditations et études bibliques sont organisées selon des canevas précis et à tous les niveaux (national, régional et districts) ; c'est-à-dire que le bureau national propose un canevas aux bureaux régionaux qui à leurs tours le font aux districts. Les districts en font de même aux paroisses et annexes qui les implémentent en fonction de leur susceptibilité et la disponibilité des formateurs. Dans la paroisse d'Esselakok<sup>96</sup> par exemple, les études bibliques se font tous les jeudis. Les thèmes qui les constituent sont riches et variés. Nous avons pu relever quelques-uns à titre illustratif :

- Le premier thème ayant retenu notre attention est intitulé : " être producteur ou pourvoyeur et non pas consommateur ou éternel assisté " tiré du livre des actes des apôtres en son chapitre 20 :33-35. La leçon principale véhiculée au travers de ce texte est celle qui invite

---

<sup>95</sup> Rapport d'activité de l'UFC/Région Synodale du Centre Sud II, p. 10.

<sup>96</sup> Esselakok quartier de Yaoundé

à renoncer à la paresse et au gain facile. Les femmes de l'UFC étaient invitées à se bouger, à travailler comme l'apôtre Paul qui, concomitamment avec son ministère pastoral, exerçait son métier de fabricant de tentes (Actes 18 :2-3)<sup>97</sup> de peur d'être une charge pour les autres ou alors d'être considéré comme un mercenaire. À cet égard, le travail apparaît comme l'unique moyen de se mettre à l'abri du besoin, de sauvegarder sa dignité et de pourvoir aux besoins aussi bien des nécessiteux que de l'église. Celui ou celle qui dispose d'assez de ressources tant matérielles que financières ne doit pas éprouver de la peine à partager ou à voler au secours des nécessiteux. On constate à travers le résumé de cette méditation que les femmes de l'UFC sont appelées à ne pas passer le clair de leur temps à l'église à prier, chanter et danser, mais qu'elles sont invitées à concilier le travail et la participation à la vie de l'église.

- Un autre thème extrait des formations spirituelles qu'offre l'UFC à ses membres est celui intitulé :

"La femme et sa maison " tirée de la première épître de pierre en son chapitre trois, les sept premiers versets communiqués par Mme Céline Patoussa, présidente régionale de l'UFC de la RSCS I en 2015 lors d'une rencontre avec les mamans. Le résumé est le suivant : " le texte s'adresse à la famille en général et à la femme en particulier. L'apôtre pierre nous invite à être en harmonie avec nos époux. S'ils refusent de nous écouter lorsque nous leur parlons du Seigneur, ils seront conquis par nos conduites pures et respectueuses. Nos vies exemplaires parleront mieux que n'importe quelles paroles. Ne soyons pas obsédés par notre apparence extérieure, ne passons pas le temps à nous admirer, à nous parer de bijoux, beaux vêtements, belles coiffures... pensons d'abord à être belles de l'intérieur c'est-à-dire à avoir des comportements irréprochables. C'est cette beauté qui plaît à Dieu. On en voyait des exemples dans les saintes écritures. C'est par exemple le cas Sarah qui obéissait à son mari Abraham et l'honorait comme chef de famille ; ce qui le poussait à l'aimer davantage. Nous aussi, agissons de la sorte avec nos maris pour le bonheur de nos familles.

Cet autre exemple nous montre que les femmes de l'UFC sont également formées aux respects des époux et partant au bonheur de la famille.

En dehors de ces deux exemples cités ci-dessus, nous avons pu recenser une multitude de thèmes d'études bibliques dispensés aux femmes de l'UFC de la RSCSE de 1992 à 2017. Il s'agit entre autres de :

---

<sup>97</sup> Bible, actes 18, versets 2 et 3, Louis Second, 1910, p. 1079.

- 1992 : engagement et fidélité ;
- 1993 : une vie de partage ;
- 1994 : femme et créativité ;
- 1995 : femme et sa maison ;
- 1999 : vaincre la violence par la lumière ;
- 2000 : vaincre la violence par les actes ;
- 2005 : travail et responsabilité ;
- 2007 : la marche ensemble dans l'unité ;
- 2008 : soyez réconciliés ;
- 2014-2015 : cultiver l'amour mutuel pour produire de bonnes œuvres ;
- 2016-2017 : être une église libre et servante dans un monde en furie.<sup>98</sup>

Une autre activité spirituelle et non des moindres sur laquelle l'UFC de la RSCSE s'attelle à former ses membres c'est la prière et la prédication. Ce sont deux activités fondamentales dans la vie d'un disciple de Christ. Cela d'autant plus qu'on appartient à l'EEC, une église appelée à évangéliser c'est-à-dire à prêcher ou répandre la Bonne Nouvelle ou l'Évangile partout où elle se trouve. Il est par ailleurs reconnu dans les milieux chrétiens que la prière c'est l'âme du chrétien. Tout comme une voiture a besoin de l'essence pour fonctionner, le chrétien a besoin de la prière pour vivre. Un chrétien qui ne prie pas est appelé à se refroidir et à mourir avec le temps. C'est fort de ce constat que l'UFC dans son ensemble s'est donné pour objectif d'organiser des activités qui vont dans le sens d'encourager les femmes à la prière et à l'exercice de la prédication de la parole de Dieu. Nous pouvons citer à cet égard, la Journée Mondiale de Prière en abrégé JMP et la semaine nationale de prière.

La JMP est comme son nom l'indique, une activité organisée à l'échelle internationale. L'UFC a décidé de l'intégrer dans ses activités. Elle est placée sous la coordination d'un comité local dans plusieurs zones dans les pays où elle est célébrée. Elle se célèbre tous les premiers vendredis du mois de Mars de chaque année et connaît la participation de plusieurs obédiences religieuses. L'UFC dont l'une des membres, Mme Bernadette Nsangou, a assuré pendant plusieurs années, la vice-présidence du comité local de la JMP zone de Yaoundé, participe aux activités y relatives. Elle a déjà abrité plusieurs éditions (2014 et 2015 dans la paroisse EEC de *Nlongkak*<sup>99</sup>, 2007 dans la paroisse EEC de la briqueterie 2). C'est l'occasion pour les participantes d'échanger et de partager sur la vie et les problèmes des femmes des différentes

<sup>98</sup> Plaquette du 25<sup>e</sup> anniversaire de l'UFC/EEC de *Biyem-assi*, p.16.

<sup>99</sup> Quartier de Yaoundé.

régions de la planète terre et d'intercéder en leur faveur. Les sujets de prière sont généralement recueillis et distribués aux participantes afin qu'elles continuent d'intercéder dans leurs domiciles respectifs. Ceci constitue un plus pour les participantes. C'est ce qu'affirme la présidente régionale en ces termes : " l'enrichissement que nous avons tiré de cette communion avec les autres cette année c'est la distribution aux femmes à la sortie du culte des prières recueillies afin qu'elles continuent de prier les unes pour les autres ".<sup>100</sup>

La semaine nationale de prière est une activité nationale organisée par l'UFC. Comme son nom l'indique, elle est organisée sur toute l'étendue du territoire national durant une semaine. Ceci selon les directives de l'organe technique national chargé de son implémentation à savoir : la commission animation spirituelle. Ses activités sont ouvertes à toute personne désireuse d'y participer. Son ouverture se fait à travers un culte solennel regroupant toutes les femmes de la région et présidé par le pasteur, aumônier régional. Puis les prières se poursuivent dans les paroisses sous la supervision des districts et du bureau régional. Au cours de ces soirées, les femmes s'exercent dans les prédications et les prières sur des thèmes aussi nombreux et variés. L'engouement que suscite cette activité vient du fait que les meilleures prestations en termes de prières et de prédications sont recueillies et envoyées au bureau national qui en fait un recueil qui est redistribué et jalousement conservé dans les archives de l'UFC. Le bureau national est aidé dans cette tâche de redistribution et de conservation par la commission de rédaction et l'aumônier national.<sup>101</sup> Ce procédé a suscité de nombreuses vocations au sein du ministère pastoral dans l'EEC. Nous citerons en exemple le cas du pasteur Pauline Njantou, fruit de l'UFC de la paroisse EEC de *Biyem-Assi* qui a tenu à le témoigner à l'occasion de son anniversaire en ces termes :

Pour grandir spirituellement, le règlement intérieur du groupe exigeait la présence aux études bibliques de mercredi, aux séances de répétition de vendredi et les retraies spirituelles étaient organisées tous les trois mois... je garde de très bons souvenirs de l'UFC de *Biyem-assi*. Ce mouvement qui m'a fait grandir spirituellement. Aujourd'hui je suis ouvrière (pasteure) à temps plein de l'EEC, fruit de l'UFC. Je remercie du fond du cœur les frères et les sœurs qui m'ont encouragé sur cette voie.

La dernière activité spirituelle à laquelle l'UFC/RSCSE fait recours dans la formation de ses membres c'est le chant. Il est important de noter que l'UFC n'est pas une chorale, mais un mouvement<sup>102</sup> c'est-à-dire que sa mission première n'est pas de chanter comme c'est le cas des chorales. Toutefois, dans le souci de participer activement à l'animation des cultes dominicaux et d'éviter la monotonie dans ses nombreuses activités, elle a décidé de mettre sur

<sup>100</sup> Rapport d'activités 2015, p. 3.

<sup>101</sup> Textes de base de l'UFC. p. 41.

<sup>102</sup> Textes de base de l'UFC. p. 6.

piéd une commission chorale qui est placé sous la supervision de l'animatrice principale nationale dont le rôle est de concevoir et enseigner les chants religieux, d'animer les différentes manifestations à l'échelle nationale tant bien qu'à l'échelle locale.

Il est connu dans le monde musical que la musique a entre autres fonctions : d'adoucir les mœurs, de créer l'harmonie dans les maisons, de réconcilier certaines personnes avec leur destin. Lorsqu'on regarde les paroles, ou écoute les différentes chansons qu'exécutent les femmes de l'UFC de la RSCSE, on se rend à l'évidence qu'elles ont une forte connotation pédagogique. En plus de contribuer à la louange et à l'adoration de Dieu, ces chants contribuent à réguler les comportements des membres pour une vie sociale harmonieuse. Voici quelques exemples :

***Dans l'union des femmes :***

*Solo 1 : Dans l'union des femmes, celle qui n'a pas la foi, son esprit sera perdu.*

*Dans l'union des femmes, celle qui n'a pas l'amour, son esprit sera perdu.*

*Sera perdu (\*2), son esprit perdu.*

*Solo 2 : Dans l'union des femmes, celle qui aura la foi, son esprit s'envolera*

*Dans l'union des femmes, celle qui aura l'amour, son esprit s'envolera.*

*S'envolera (\*2), son esprit s'envolera.*

***On nous reconnaîtra par nos actes***

*Solo 1 : les paroles que nous avançons, notre façon de marcher et notre comportement, on nous reconnaîtra par nos actes*

*Refrain : on nous reconnaîtra par nos actes.*

*Solo 2 : les pasteurs, les travailleuses, les paresseuses, ...*

***Toi la femme***

*Refrain : toi la femme (\*3), tu dois être sage ; invoque ton Dieu dans tes prières, c'est ainsi que tu auras la sagesse. Ô toi la femme oh !*

*Solo 1 : autant jadis, les femmes étaient réservées aux travaux ménagers. Autant jadis les femmes n'étaient qu'en cuisine. Mais aujourd'hui, les femmes excellent en tout, on a vu les femmes présidentes de républiques, ô toi la femme oh !*

*Solo 2 : ce sont les femmes qui furent les premiers témoins de la résurrection de Jésus-Christ ; Alors chers femmes, prenons conscience du potentiel que Dieu a placé en nous et agissons en conséquence. Ô toi la femme oh !*

***Nous sommes les soldats de Jésus-Christ***

*Solo 1 : Un-deux ! Un-deux ! Un-deux !*

*Refrain 1 : Nous sommes les soldats de Jésus-Christ, nous allons en guerre contre le Satan.*

*Solo 2 : Ne reculons plus, armons-nous de courage, évitons la paresse, évitons le commérage, armons-nous de courage, ...*

*Refrain 2 : En avant pour le combat de Jésus (n fois).<sup>103</sup>*

On constate, après analyse de ces chants, que ce sont des chants qui incitent les femmes à l'action et les invitent à se bouger. Cela se perçoit dans les différents messages qui y sont véhiculés : éviter la paresse, s'armer de courage, être sage, cultiver la foi et l'amour, ...

Un autre domaine ayant des modules contribuant à la formation des membres de l'UFC c'est le domaine économique.

En plus de l'épanouissement spirituel en vue de témoigner l'œuvre de Dieu, l'UFC a également comme mission de contribuer à l'amélioration des conditions de vie de ses membres ; de permettre leur autonomisation<sup>104</sup>. Cette tâche est dirigée depuis le sommet de cette organisation par une commission nationale, la commission développement. Sa mission principale est d'assurer la formation des femmes sur les activités génératrices de revenus<sup>105</sup>. Ces activités sont implémentées à différents niveaux (régional, district, paroisse) par des commissions qui travaillent en collaboration avec la commission nationale. Les activités qu'elles mènent sont variées et constituées, pour la plupart des cas, des séminaires et d'enseignements pratiques. Nous prendrons quelques modules pour illustrer nos propos.

Le premier exemple de module que nous prendrons pour illustrer nos propos est celui de la teinture. Un enseignement pratique sur la teinture a été donné aux femmes de l'UFC de la RSCSE par Mme Rose Dema lors du séminaire régional tenu du 13 au 14 Novembre 2003 dans la paroisse EEC de *Bodomo*.<sup>106</sup> L'enseignement pratique a été déroulé en deux phases : la phase pratique et la phase écrite. La phase écrite a consisté en la prise de notes sur la teinture. Les

---

<sup>103</sup> Cahier de chants de l'UFC.

<sup>104</sup> Entretien avec Mme SIABO julienne.

<sup>105</sup> Textes de base UFC, p. 40.

<sup>106</sup> *Bodomo* est un quartier dans la ville de Bertoua dans la région de l'Est.

femmes ont notamment appris que la teinture est un procédé qui consiste à fixer sur un tissu, un colorant composé de produits chimiques ; qu'il existe plusieurs procédés en teinture, notamment le *batik* (cachet tampon) et le *tritik* (à froid, trempage). La phase pratique a consisté à mettre en pratique les enseignements théoriques reçus. Il s'agissait précisément de la teinture à l'eau de javel. Le matériel utilisé était constitué des éléments suivants :

- Du tissu (basin de couleur) ;
- De l'eau de javel ;
- D'une toile cirée ;
- D'un bâtonnet, d'une éponge et d'une assiette non émaillée pour mettre de l'eau de javel.

Préparation : à l'aide du bâtonnet trempé dans l'eau de javel, les participantes se sont exercées à créer des dessins au choix avant d'étaler le résultat final au soleil pour séchage. Elles ont été encouragées à répéter cela dans leurs domiciles pour servir à la décoration et au petit commerce<sup>107</sup>.

Un autre exemple allant dans le même sens a été celui de la teinture du textile (en farine). Le séminaire pratique a été conduit par Mme Agnès Eyoungou et destiné aux femmes de l'UFC de la RSCSE, district de la Haute-Sanaga en 2014.<sup>108</sup>

Les équipements : gants en plastique, tissu, dentelle, cache-nez, table, tamis, bassine, semelle en plastique, spatule, cuillère à soupe et cuillère à café.

Les produits : teinture, eau, soude caustique, hydrosulfate, farine, sel, amidon.

Préparation :

- Prenez 1kg de farine et 3L d'eau, mettez parmi les 3L d'eau, 1L au feu. Tournez la farine dans une assiette avec le reste d'eau (2L) puis tamisez. Quand l'eau arrive à ébullition, y ajouter de la farine ; remuez en ajoutant de l'eau de temps en temps jusqu'à la cuisson. Une fois sorti du feu, continuer de remuer en y ajoutant une cuillère à soupe de soude caustique jusqu'à ce que la couleur change.

- Mettez les gants, allongez votre tissu sur une table ; posez-y la dentelle et servez-vous de la semelle en plastique pour appliquer la pâte sur la dentelle.

<sup>107</sup> Rapport séminaire régional UFC, Novembre 2003, p. 7.

<sup>108</sup> Rapport d'activité UFC/RSCSE 2014, p. 11.



- Enlevez de façon douce la dentelle et étalez-la au soleil. Une fois qu'elle est bien sèche, tournez la teinture au choix en y mettant 5 cuillères à soupe de soude et 4 cuillères d'hydro. Plongez-y votre tissu pendant 5 minutes ; ajoutez de l'amidon, séchez et repassez-le.<sup>109</sup>

Comme autre module de formation dans le domaine économique, nous avons : la confection des trouses, des écharpes et des chapeaux.

La confection de la trousse, par exemple, nécessite comme matériels : le tissu, la mousse, le fil, la doublure et une fermeture de 35cm.

La réalisation : sur un tissu de 33cm de large sur 38cm de long :

- Couper la mousse et la doublure à la même mesure ;
- Poser la mousse entre la doublure et le tissu ;
- Arrêter les bouts par une aiguille de couture, enfiler l'aiguille, faire le surfilage et passer cela à la machine ;
- Faire les lignes à volonté, soit oblique, soit horizontal ou vertical ;
- Poser la fermeture et le fond de deux bouts en prenant soin de faire les plis ; poser la corde permettant de porter votre trousse.

Votre trousse est prête, rangez-y vos effets pour ne plus les égarer.

La confection de l'écharpe nécessite comme matériel : la laine et le crochet et obier aux étapes suivantes :

- Prendre une pâlotte de laine, sortir le bout à partir de l'intérieur, faire un petit nœud et y introduire le bout du crochet ;
- Effectuer 45 mailles en l'air en faisant des doubles mailles de la 44<sup>e</sup> à la 1<sup>ère</sup> maille pour obtenir une première bande ;
- Faire 5 bandes successives pour avoir la base de notre écharpe ;
- Faire 3 mailles en l'air par trou à la 6<sup>ème</sup> bande ;
- Reprendre le motif de départ, ainsi de suite jusqu'à l'obtention de la taille qu'on juge suffisante pour l'écharpe ;
- À chaque base de l'écharpe, faire des franges de laines espacées de 6 trous.

---

<sup>109</sup> Support séminaire régional portant sur la teinture.

Votre écharpe est prête, ne vous laisser plus terrasser par le froid.<sup>110</sup>

Un autre exemple et non des moindres dans la confection c'est l'exemple de la confection des chapeaux, plus précisément celui de Gala Nkoundja, fruit du GIC *Magni* Nkoundja couture ayant remporté le premier prix en l'an 2000 au festival national des arts et culture organisé dans la ville de Limbé dans la région du Sud-Ouest.

Comme matériels et matériaux nécessaires à la confection de ce chapeau, nous avons : la paille (couleur au choix), colle UHU, biais ou tissu satin, baleine, fleurs, plume, couronne, ciseaux, fils, aiguille et enfin la machine à coudre.

Le montage :

- Tailler la paille à la forme désirée (circulaire, cœur, poisson, ovale...)
- Tailler le tissu en biais à la largeur de 4cm ;
- Monter le biais le long de la paille taillée et retourner sur le bon côté ;
- Enfiler la baleine dans le biais du tissu cousu ;
- Tailler les petites pièces de paille pour la décoration selon la forme voulue ;
- Tourner le chapeau pour donner la forme réelle et placer-le sur la couronne à l'aide de la colle UHU.

Votre chapeau est prêt à porter, surtout avec une belle tenue.<sup>111</sup>

En dehors des modules liés à la confection et à la teinture, nous avons également des modules liés à la fabrication des produits à usage domestique. C'est le cas de la fabrication du beurre de cacao, de l'antirouille et du parfum de citronnelle.

Le beurre de cacao a beaucoup de vertus thérapeutiques et cosmétiques à l'instar de l'hydratation et l'entretien de la peau, l'embellissement et l'entretien du cuir cheveux, la lutte contre l'obésité, les effets de la tremblote et les vergetures, l'élimination du cholestérol, des calculs biliaires et les crampes, combat et réduit les risques en matière de maladies cardiovasculaires... sa préparation nécessite les éléments suivants : pour 5kg de cacao, il faut 12L d'eau. La préparation :

- Torrifier les sèves de cacao et enlever la peau ;
- Écraser les graines pour obtenir une pâte ;

---

<sup>110</sup> Séminaire régional centre-sud 1, Yaoundé, Novembre 2016.

<sup>111</sup>*Ibid.*

- Dans une marmite posée au feu et contenant 12L d'eau, ajouter la pâte et tourner régulièrement jusqu'à ce que le mélange devienne épais. Dès l'apparition de l'huile à la surface, laisser cuire environ 20 minutes en grattant le fond de la marmite pour éviter que la pâte ne brûle. Laisser reposer toute la nuit ;

- Le lendemain, recueillir le beurre formé à la surface, le poser à feu doux pour faire disparaître le reste d'eau ;

- Laisser refroidir et conserver le beurre dans des flacons propres.

Faites-en bon usage.

La fabrication de l'antirouille nécessite : 1 bidon de 10L, un entonnoir, de l'eau, du bi fluorure d'ammonium, et des bouteilles de conservation.

Fabrication :

- Mettre de l'eau dans le bidon de 10L ;
- À l'aide de l'entonnoir, y introduire le bi fluore d'ammonium ;
- Laisser émulsionner pendant 4 heures de temps ; embouteiller, puis étiqueter

Adieux les rouilles

Voici le processus de fabrication du parfum de citronnelle :

- Découper environ 150g de citronnelle ;
- Mettre dans une bouteille pouvant contenir 1,5L ;
- Y ajouter 1L d'alcool à 94 ou 95 degrés ;
- Bien fermer la bouteille et laisser macérer pendant 45 jours en l'exposant une fois par jour au soleil ;
- Le 45<sup>e</sup> jour, filtrer et conserver dans les bouteilles bien propres.

Votre parfum de citronnelle est prêt, dites au revoir aux moustiques.

En plus des modules liés à la teinture, à la confection et à la fabrication des objets à usage domestique, l'UFC offre également des formations dans la production des denrées alimentaires. C'est le cas de la production du lait caillé vulgairement appelé kossam et du fumage du poisson.

La production du lait caillé (kossam) par exemple, nécessite comme ingrédients et matériels de travail les éléments suivants : un kilogramme de lait en poudre (gras), un kg de

sucré, un ferment (un pot de yaourt), cinq Litres d'eau, un seau en plastique, un fouet et un tamis.

Préparation :

- Tamiser le lait, le tourner avec fouet dans deux Litres d'eau froide ;
- Faire bouillir un Litre d'eau ;
- Après avoir trempé du lait dans l'eau froide, y introduire l'eau bouillie ;
- Fermer hermétiquement le seau et le poser dans un coin sans le bouger pendant 8 heures de temps ;
- Remuer le contenu et y ajouter les deux Litres d'eau froide restant plus du sucre ;
- Embouteiller et mettre au frais.

Les ingrédients pour fumer du poisson sont les suivants : poisson, eau, fil, seau, couteau, sel ou vinaigre.

Préparation :

- Mettre du poisson dans l'eau, l'écailler, le nettoyer et le vider. Laver dans de l'eau salé ou vinaigrée ;
- Se rassurer que l'eau soit sortie de l'intérieur du poisson ;
- Ranger le poisson dans un cadre protégé avec grillage de moustique (pour protection contre les mouches au cas où le fumage se fera au soleil) ou dans un demi-fut recouvert du grillage et du papier bien propre (au cas où le poisson sera fumer au feu).<sup>112</sup>

Outre ces modules détaillés, les femmes de l'UFC/RSCSE nous ont confirmé avoir reçu des enseignements pratiques et des séminaires sur des thèmes ou modules assez nombreux dans le domaine économique. Nous citerons sans être exhaustif :

- La fabrication du yaourt, jus de baobab, du *pili-pili*.<sup>113</sup>
- L'ornement des babouches, la fabrication des bandeaux, de la glycérine et des colliers.<sup>114</sup>
- Confection des sacs, du lait de toilette, des objets de décoration.<sup>115</sup>

<sup>112</sup> Mme Houmba Marie Thérèse, séminaire régional UFC, Novembre 1998.

<sup>113</sup> Entretien avec Mme Tchouya Flore, 37 ans, commerçante, Yaoundé, 05 Mai 2019.

<sup>114</sup> Entretien avec Mme Kenne Lydie, 62 ans, enseignante retraitée, Yaoundé, 05 Mars 2019.

<sup>115</sup> Entretien avec Mme Mamboune Yvonne, 45 ans, enseignante, Yaoundé, 05 Mars 2019.

- Transformation du manioc, fabrication du menthol.<sup>116</sup>
- Fabrication de l'eau de javel, du savon liquide et des brochettes de soja.<sup>117</sup>
- Le leadership féminin, l'entrepreneuriat l'élevage<sup>118</sup>
- Fabrication des poupées ;
- Extraction de l'huile d'avocat et d'arachide ;
- Fabrication du cerelac ;
- Visite d'étude à la Société Sucrière du Cameroun (SOSUCAM)<sup>119</sup>
- Élevage des poules de chair et poulet du village ;
- Fabrication des beignets (à sucre, banane, farine, ...) ;
- Préparation des mets traditionnels camerounais (*kondrès, taro, koki, couscous njabcheu...*)

Un autre domaine dans lequel les femmes de l'UFC reçoivent les formations c'est le domaine social. Ici comme dans les cas précédant, les modules de formation sont variés et riches. Les enseignements théoriques (séminaires, enseignements, causeries éducatives) sont couplés par des activités pratiques, concrètes à l'instar des visites aux malades, des descentes dans les orphelinats...)

Le premier module de formation qui intervient dans le cadre des formations théorique c'est le séminaire théorique portant sur la ménopause. Les femmes de la RSCSE ont reçu en date du 13 au 14 Novembre 2003 à la paroisse EEC de *Bodomo*, un exposé portant sur la ménopause. L'exposante, Mme Jacqueline Tchokoteu, a commencé en définissant la ménopause comme étant le repos physiologique de la fonction ovarienne chez la femme. Elle a par la suite indiqué l'âge pendant lequel la ménopause intervient (50-55 ans) et ses caractéristiques en tête desquelles se trouve l'arrêt définitif des règles ou aménorrhée. La suite de l'exposé a consisté à une série de questions-réponses qui ont permis aux auditeurs d'avoir plus d'informations en la matière.

Un autre module de formation allant dans le même sens, c'est celui portant sur le VIH-SIDA. Il a été également donné par Mme Jacqueline Tchokoteu au cours du même séminaire régional à *Bodomo*. Compte tenu des conséquences néfastes qu'entraîne ce virus dans la société,

---

<sup>116</sup> Entretien avec Mme Raye Ngouen Joséphine Sabine, 42 ans, enseignante- styliste- modéliste, Yaoundé, 05 Mars 2019.

<sup>117</sup> Entretien avec Mme Yogya Paulette, 60 ans, enseignante retraitée, Yaoundé, 05 Février 2019.

<sup>118</sup> *Ibid.*

<sup>119</sup> Rapport d'activités UFC/RSCSE, 2014.

l'exposante a tenu redéfinir les manifestations de cette infection et à rappeler à l'assistance l'intérêt qu'il y a à s'intéresser à ce fléau et les précautions adéquates à prendre afin de se protéger. Elle a terminé en prodiguant quelques conseils sur l'attitude à adopter dans la cohabitation avec les personnes infectées et la nécessité qu'il y a de soutenir psychologiquement celles qui font déjà la maladie.<sup>120</sup>

Toujours dans le domaine social et s'agissant des modules de formation qu'offre l'UFC/RSCSE à ses membres, nous prendrons l'exemple de la causerie éducative portant sur les hépatites virales et conduite par le professeur Njoya Oudou, enseignant à la faculté de médecine et des sciences biomédicales de l'UY1 et président national du réseau de lutte contre les hépatites au Cameroun. Cette causerie a eu lieu du 25 au 27 Novembre 2015 dans la paroisse EEC Briqueterie 2 à Yaoundé et a été fort appréciée par les mamans. Dans la présentation axée principalement sur les hépatites virales A, B et C, on notera : l'ampleur de ce fléau dans le monde, et plus particulièrement au Cameroun où les taux de prévalence restent très élevés. À retenir, il est souhaitable de se faire dépister afin de connaître son statut sérologique, pour permettre une prise en charge rapide et efficace en se faisant vacciner. Par ailleurs, nous retiendrons que toutes les femmes enceintes devront se faire dépister pour prévenir la transmission mère-enfant afin de protéger le fœtus de la contamination et surtout des complications qui en découleraient dans un avenir très proche. Les jeux de questions-réponses ont permis aux mamans de mieux cerner le problème et d'en prendre conscience. Suite à ces échanges, un accord sera donné aux mamans pour organiser des séances de dépistage à moindre couts dans les paroisses dont le suivi de l'effectivité sera assuré par la commission santé de la RSCSE<sup>121</sup>.

Un autre exemple, et non des moindres, de module de formation dans le domaine social est la causerie éducative portant sur le thème : "veuf ou veuve avant la mort du conjoint " organisée le 03 Mai 2015 à la paroisse EEC de la Briqueterie 1 et animée par un trois conférenciers (Roger Mfondi, Juste Emmanuel Lingom et Rachel Mfondi) de professions conseillers conjugaux et familiaux, orateurs des conférences des couples. La causerie a été déclinée en trois sous thèmes : le problème de l'isolement, les bénéfices de l'unité et l'amour agape la solution.

---

<sup>120</sup> Rapport d'activités UFC/RSCSE, 2014, p. 7.

<sup>121</sup> Rapport d'activités UFC/RSCS I 2015, p. 7.

Le premier intervenant, Roger Mfondi, a entretenu l'auditoire sur les cinq phases d'une relation conjugale qui précèdent le veuvage et peuvent détruire une union. Il s'agit de :

- La romance qui est la phase des sentiments intenses, de l'épanouissement sexuel ;
- La transition qui est la phase d'adaptation à l'autre tel qu'il est et lutte pour le changer ;
- La réalité qui est la phase de découverte de l'autre tel qu'il est et lutte pour le changer ;
- Les représailles, phase de ressentiment qui laisse des traces ;
- Le rejet qui est le moment de séparation émotionnelle et physique, d'hostilité et de découragement.

Le deuxième intervenant, Lingom Juste Emmanuel, a montré les bénéfices de l'unité. Une fois marié, on ne peut plus rien faire efficacement seul. C'est pourquoi il faut gérer ensemble l'indépendance, d'obtenir ou refuser de s'isoler et toujours être prêt à faire le pas vers l'autre : c'est le prix de l'unité.

Le troisième conférencier, Mfondi Rachel, a parlé des différents types d'amour (*érôs*, *fileo* et *agape*) elle définit l'amour *agape* comme le vrai amour qui exige une relation profondément intime avec le Christ et qui pousse les hommes à compter sur lui afin d'aimer de manière inconditionnelle et à accepter de mourir en soi pour faire vivre et sauver celui ou celle qu'on aime.

Il est à noter que cette causerie a connu la participation des époux des membres de l'UFC de la RSCSE et a tellement été appréciée qu'il a été demandé qu'elle soit reprise lors des prochains séminaires régionaux. La présidente régionale Mme Epée Ndolo Hermine Angèle exprimera son sentiment en ces termes :

Nous avons en outre reçu les félicitations de nos époux qui ont vécu un autre pan de nos activités. Je ne trahirai aucun secret en révélant que leur regard et même leur manière de vivre chacun avec son épouse ont changés. Ne dit-on pas qu'il n'y a pas d'âge pour apprendre, surtout lorsque la leçon s'intitule l'amour. En tout cas bravo à ces nouveaux couples heureux ! Bâtir une famille heureuse c'est bâtir une église heureuse et une nation heureuse<sup>122</sup>.

En plus de ces exemples cités ci-dessus, les femmes de l'UFC de la RSCSE ont reçu beaucoup d'autres formations dans le domaine social et concernant des modules différents. C'est le cas des modules suivants : "vaincre la violence par la lumière", "femme et résolution des conflits", "femme seule", "le silence", et la " responsabilité parentale" donnés aux femmes du district centre 3 en 2014.<sup>123</sup>

---

<sup>122</sup> Rapport d'activité UFC/RSCSE 2014, p. 7.

<sup>123</sup> Ibid. p. 11.

Nous l'avons signalé plus haut, en plus des enseignements théoriques constitués des séminaires et des causeries éducatives, l'UFC forme ses membres à travers des actions sociales concrètes telles que les visites aux nécessiteux et les marches silencieuses.

Nous citerons en exemple la marche silencieuse pour la paix qui a eu lieu le 15 Mars 2008 au boulevard du 20 Mai à Yaoundé et organisée par les femmes de l'EEC et d'autres églises de la même ville, suite aux émeutes de février 2008 ayant conduit à la destruction des biens publics et privés et ayant conduit à de nombreuses pertes en vies humaines. Les différents messages inscrits sur les pancartes portées par les femmes étaient autant d'interpellations des pouvoirs publics, des camerounais en général et en particulier des femmes camerounaises pour l'éducation à la paix et à la création des conditions de maintien d'une paix durable au Cameroun.

Nous citerons également l'action diaconale intitulée Noël des malades qui a eu lieu le 18 Décembre 2015 à la paroisse EEC de *Nkomo*<sup>124</sup> et a consisté à rendre visite aux malades et leur remettre des cadeaux.<sup>125</sup>

Sur la même lancée, nous mentionnerons la remise des dons à l'hôpital Jamot de Yaoundé le samedi 18 Décembre 2007 par les femmes de l'UFC/RSCSE à l'occasion de la célébration du Noël des malades. Une quarantaine de femmes ont distribué environ 205 paquets minimums à tous les malades de tous les pavillons de l'hôpital Jamot ainsi qu'aux responsables du personnel soignant. Ces dons étaient composés de :

- 6 sacs de riz (5 sacs de 50kg et 1 sac de 25kg) ;
- 2 cartons de savon de 60 morceaux chacun ;
- 2 cartons de lait peak ;
- 1 carton de sardine ;
- 3 cartouches d'allumettes ;
- 80 sachets de lait Nido ;
- ½ sac de haricot ;
- 1 paquet de 50 papiers hygiéniques ;
- 4 paquets de 5kg de sucre chacun ;
- Du sel, des oignons, des sachets de bouillie, 2 bouteilles d'huile ;
- Des vêtements.<sup>126</sup>

---

<sup>124</sup> Nkomo est un quartier de la ville de Yaoundé.

<sup>125</sup> Rapport d'activités RSCS II 2015, p. 7.

<sup>126</sup> Rapport de la cérémonie de remise de dons, 2007.



Il importe de signaler, toujours dans le domaine social, que l'UFC apprend à ses membres à rechercher la paix et à préserver l'harmonie dans leurs différents milieux de vie. Elle a eu à organiser plusieurs activités allant dans ce sens. L'activité qui a le plus retenu notre attention est la tentative de conciliation entre les deux parties belligérantes au sommet de l'EEC après l'élection tenue en N'Gaoundéré en 2017.

De fait, il s'est tenu à *Ngaoundéré* en 2017, les travaux du synode général de l'EEC ayant pour but de renouveler l'équipe dirigeante de cette église. À l'issue de ces assises, les deux, les deux candidats à la présidence de l'EEC, anciennement membres du bureau de l'église, n'ont pas pu s'entendre. En effet, après avoir félicité son frère et collègue Hendje Toya Jean Samuel pour sa victoire, le révérend pasteur Richard Priso Mougole, président de la région synodale centre et sud 1 et candidat malheureux à cette élection a surpris toute l'église par sa décision d'attaquer le processus électoral devant les juridictions camerounaises. Depuis lors, l'EEC est divisée et perturbée dans son fonctionnement. C'est fort de ce constat désolant pour une église que les mamans de l'UFC de la région synodale centre et sud 1 ont décidé d'initier une rencontre avec le contestataire afin de l'écouter et de tenter de le dissuader dans sa démarche.<sup>127</sup>

En dehors des domaines spirituel, économique et social, l'UFC de la RSCSE forme ou enseigne également ses membres dans le domaine technologique, précisément dans les nouvelles techniques de l'information et de la communication (NTIC) ; et cela dans différents modules que nous verrons dans la suite de notre travail.

Le premier exemple de module de formation dans le domaine technologique est celui portant sur : "l'initiation aux technologies de l'information et de la communication". Cet enseignement a été donné aux femmes de l'UFC de la RSCSE, plus précisément celles du district centre 2 par l'institut Africain d'Informatique (IAI) en son sein à Yaoundé. Il a été question d'initier les femmes aux TIC, plus précisément sur leur utilité et comment en faire bon usage.

Un autre exemple de module de formation dans le domaine technologique est celui portant sur les moteurs de recherche Google, Yahoo et les logiciels Word et Excel. Cette formation a été offerte aux femmes de l'UFC de la RSCSE du 25 Février au 10 Mars 2008 par l'Association Femmes et Entreprenariat pour la Lutte contre la Pauvreté et le VIH SIDA en abrégé (AFELUPS), en partenariat avec le ministre des postes et télécommunications. Au terme

---

<sup>127</sup> Entretien avec Mme PATOUOSSA Céline (voir annexe n°3).

de cette formation, des parchemins ont été remis aux participantes au cours d'une cérémonie solennelle à laquelle ont pris part le président de région, le pasteur Emmanuel Elouti, et les responsables du ministère des postes et télécommunications.<sup>128</sup>

Outre les modules de formation dans les domaines ci-dessus cités (spirituel, économique et social), les femmes de l'UFC de la RSCSE reçoivent également des formations dans les domaines politique et sportif ; cela dans des modules différents.

Sur le plan politique par exemple, les femmes de l'UFC sont formées à l'entretien et à la consolidation des liens d'amitié et de fraternité qu'entretient le Cameroun avec des autres, à la diplomatie. C'est ainsi que les femmes de l'UFC de la RSCSE ont pris part à la manifestation de soutien au peuple frère du Nigeria, organisée à l'ambassade du Nigeria au Cameroun en 2014 et faisant suite à l'enlèvement des jeunes filles nigérianes par la secte islamique *BokoHaram*.<sup>129</sup>

Toujours dans le domaine politique, les femmes de l'UFC de la RSCSE ont reçu un "séminaire des femmes au leadership économique et politique" organisé par le Département des femmes du Conseil des Églises Protestantes du Cameroun dans la ville *d'Obala*, région du Centre du 05 au 08 Aout 2004.<sup>130</sup>

Ce dernier paragraphe portant sur les modules de formation dans le domaine politique marque la fin de cette première sous partie de notre troisième chapitre consacré à la formation et à l'insertion. Une fois que le volet formation ait été abordé, il revient à nous intéresser, dans la suite, au volet insertion.

## **II. L'UFC ET L'INSERTION SOCIALE DES FEMMES.**

Nous l'avons mentionné à l'introduction de ce travail et il n'est pas superflu de le rappeler à l'entame de cette partie qui lui est consacrée, le mot insertion vient du mot latin "*inserere*" qui renvoie à insérer, introduire, mêler, intercaler et désigne l'action d'insérer ou l'état de ce qui est inséré. Prit dans ce sens, il a le même sens que le mot intégration. L'insertion sociale désigne l'action ayant pour objectif de faire évoluer une personne isolée ou marginale vers un état où les échanges avec son environnement social sont considérés comme satisfaisants. En d'autres termes et pour être plus précis, dans le cadre de notre recherche, l'insertion sociale

---

<sup>128</sup> Rapport d'activités UFC/RSCSE, 2008, p. 12.

<sup>129</sup> Rapport d'activités UFC/RSCSE, 2014.

<sup>130</sup> Rapport d'activités UFC/RESCSE, 2004, p. 4.

renvoie au processus d'intégration progressive de la gente féminine au sein de toutes les activités développées dans son environnement. Il convient de préciser que l'UFC de par sa structuration et ses statuts excelle beaucoup plus dans la formation de ses membres. C'est au fil de son évolution qu'elle s'est rendue à l'évidence que la formation seule ne suffit pas ; qu'il est important de trouver des stratégies pour permettre aux membres de s'intégrer dans la société après leurs formations<sup>131</sup>. C'est à ces stratégies d'intégration que nous intéresserons dans la suite de ce travail de recherche. Nous les avons regroupés en deux : les activités commerciales d'une part, le développement des partenariats et le lobbying d'autre part.

### **A. Les activités commerciales**

Nous constatons, dans l'évolution de notre travail, qu'en dehors de l'emphase mise sur la formation dans le domaine spirituel, l'UFC en général et l'UFC/ RSCSE en particulier met un accent particulier sur la formation de ses membres dans le domaine économique. Cela en droite ligne avec sa mission qu'est la recherche de l'épanouissement spirituel et l'amélioration du bien-être social et économique de ses membres. Les différents séminaires de formation dans le domaine économique débouchent sur la fabrication de nombreux produits (chapeaux, huiles, savons, denrées alimentaires, vêtements, ...) ces produits sont en très grande quantité qu'il est presque impossible qu'ils ne servent uniquement à la consommation par les productrices (femmes de l'UFC). C'est pourquoi, dans le souci de les écouler et de permettre, non seulement, de rentrer dans les frais d'investissement dans le matériel utilisé, mais aussi de permettre aux membres de pouvoir se faire des économies, l'UFC a décidé de se lancer dans les activités commerciales.

Parlant d'activités commerciales, nous les avons rangés en deux types : les activités relevant du petit commerce d'un côté et les activités relevant du commerce en gros de l'autre côté.

#### **1. Les activités relevant du petit commerce**

Par activités relevant du petit commerce ici, nous entendons toutes les activités de vente des produits fabriqués par les membres de l'UFC. Cela à une petite échelle (kiosques, maisons, boutiques, étales dans les marchés...). Afin de permettre à ses membres de gagner de quoi subvenir à leurs besoins, l'UFC les encourage au développement des petites activités commerciales partout où elles se trouvent, de saisir toutes les opportunités qui s'offrent à elles.

---

<sup>131</sup> Entretien avec Mme SIABO Julienne, enseignante, 57 ans, Yaoundé, 30 Mars 2019.

Et comme il est reconnu que l'exemple vaut mieux que la leçon, les différents bureaux de l'UFC des différentes régions synodales (Centre-Sud 1 et 2) ont décidé de capitaliser les grands rendez-vous de l'UFC et des paroisses (congres régional, semaines de prière, journée internationale de la femme, cultes de sainte-cène...) Pour se faire un peu de sous à travers la commercialisation des produits fabriqués par les membres.

S'agissant par exemple des cultes de sainte-cène, nous avons visités plusieurs paroisses de la ville de Yaoundé et assistés aux activités commerciales organisées. Tout commence avec l'aménagement d'un espace de commercialisation aux abords du temple, les femmes y disposent leurs produits avant de se rendre au culte. Un communiqué invitant l'assistance de passer visiter le stand de l'UFC à la fin du culte est préalablement rédigé et remis au conseil d'anciens pour être lu pendant le culte. À la fin du culte, elles se précipitent vers les stands pour accueillir les visiteurs et proposer les produits qui sont généralement constitués de produits divers et variés : les mets traditionnels soigneusement concoctés et à des prix abordables (*koki*, mets de pistache, mets d'arachide, *sanga*, *okok* tenue militaire, *corntchaf* à partir de 500f le plat ou la boule) ; des accessoires de beauté et de lessive (savon, huile, champoing, détergeant, vinaigre chapeaux, bracelets,... ) ; également des produits à grignoter tels que les brochettes de soja, le maïs grillé-arachide, croquettes, chips,... l'argent collecté lors de ces ventes est reparti et distribué aux femmes qui se sont chargés de leur préparation.

Cet exemple, les femmes de l'UFC, du moins, celles qui n'ont pas d'emplois, le répètent dans leurs différents milieux de vie afin de trouver de quoi subvenir à leurs besoins et s'insérer au sein de la société. Nous avons eu les témoignages de plusieurs d'entre elles qui ont pu le faire. Il n'en demeure pas moins important de signaler que plusieurs d'entre elles, les plus démunies, ont débuté leur petit commerce avec l'appui financier de l'UFC ou de certains membres nantis.

**Photo 4 : Femme de l'UFC en pleine activité commerciale**



Source : Journal du 50<sup>ème</sup> anniversaire de l'UFC/RSCSE, 2011, p. 12.

**Photo 5 : Femme de l'UFC en pleine activité de décoration**



Source : Journal du 50<sup>ème</sup> anniversaire de l'UFC/RSCSE, 2011, p. 15.

Beaucoup de membres ayant commencé par le petit commerce ont vu leurs activités grandir et sont devenus des grossistes c'est-à-dire les pratiquants du commerce en gros.

## 2. Les activités relevant du commerce de gros

Par activités relevant du commerce de gros, nous faisons référence aux activités qui mobilisent de gros investissements financiers, une production importante et par conséquent entrent dans le domaine de l'entrepreneuriat, singulièrement dans le registre des petites et moyennes entreprises. On peut citer à titre illustratif les livraisons dans les grandes surfaces et l'ouverture des grands magasins.

Au cours de nos recherches, nous avons enregistré des témoignages selon lesquels plusieurs membres de l'UFC de la RSCSE ont pu, grâce aux formations reçues et grâce au soutien de l'UFC, nouer des partenariats avec les grands magasins et les supers marchés afin d'y livrer leurs produits pour commercialisation. C'est par exemple le cas de Mme Patoussa Céline, membre de l'UFC depuis 1980 et qui a déjà occupé presque tous les postes stratégiques dont le dernier était celui de présidente régionale UFC/RSCSE 1 qui dans un entretien que nous avons eu nous indiquait que :

Les femmes de l'UFC qui ont été assidues aux formations et qui ont persévéré sont aujourd'hui de grandes commerçantes. Beaucoup d'entre elles ne se contentent plus seulement des petites rencontres comme des cultes de sainte-cène et des rencontres de l'UFC pour écouler leurs produits. J'ai personnellement, en tant que présidente, parrainé plusieurs dans leur démarche de dépôt de leurs produits (arachides grillées, noix de coco rappée, savons liquides, eau de javel...) dans les supers marchés et grandes surfaces. Je vous assure qu'aujourd'hui elles sont des employeuses, certaines d'entre elles emploient environ 5 à 7 pour les aider dans la production. Le problème qu'on a avec les mamans c'est que certaines d'entre elles ne s'appliquent pas et se sous-estiment. Mais celles qui le font évoluent très rapidement dans leurs activités commerciales. D'ailleurs vous connaissez le dicton populaire qui dit que le sel ne fait pas la publicité comme le cube. Il sait qu'il est bon et utile. Il n'a pas besoin de se vanter, les connaisseurs le cherchent. Il en est de même de la bonne marchandise, elle ne se cache pas<sup>132</sup>.

Un autre témoignage abondant dans le même sens est celui qui nous a été donné par Mme Eveline Ponka, également personne ressource de l'UFC parce qu'ayant occupé plusieurs postes de responsabilité et trainant de longues années de vie au sein du mouvement. Répondant à l'une de nos questions sur le sort réservé aux membres de l'UFC après leurs formations, elle nous a donné des précisions suivantes :

Contrairement à ce que beaucoup pensent, l'UFC n'abandonne pas les mamans après la formation, elle déploie un certain nombre de mesures allant dans le sens de leur permettre de s'insérer dans la société. Je peux vous citer entre autres la diffusion des informations et des opportunités de formation et de travail, l'offre de bourses aux femmes pour se lancer dans des petites activités commerciales et même l'accompagnement de celles qui font dans le commerce en gros. Je suis d'ailleurs l'une des membres qui a bénéficié de cet accompagnement. Aujourd'hui je suis en retraite mais je ne me plains pas parce que grâce aux différentes formations que j'ai reçues à travers l'UFC j'ai par exemple bâti un vaste réseau de production et de commercialisation des friandises et confiseries (chips, croquettes, caramel). Je fais particulièrement dans la livraison en gros dans les manifestations de grande envergure telles que les mariages, les anniversaires, baptêmes, les deuils et même certaines grandes conférences. Je ne me vante pas, mais la qualité de mes produits fait en sorte que je suis recherché. J'ai même des enfants (élèves et

<sup>132</sup> Entretien avec Mme Patoussa Céline.

étudiants) qui me donnent un coup de main dans la production et la livraison des grandes commandes. En retour, je leur offre de quoi s'acheter des fournitures scolaires et de quoi payer le taxi pour se rendre à l'école, bref de quoi subvenir à leurs petits besoins. On est déjà un peu comme une société. Vous aurez l'occasion de déguster ces produits et je suis certaine que vous ferez ma publicité.

Les témoignages comme ceux-ci sont nombreux. Nous prendrons encore deux exemples pour illustrer l'accompagnement de l'UFC à ses membres dans le développement du commerce en gros.

Le premier exemple est celui de maman Tchoukeu Esther épouse Mbakop qui a acquis tout un espace au marché du *Mfoundi* à Yaoundé pour y établir une très petite entreprise offrant les services de conseil et de commercialisation des produits gastronomiques. Il s'agit plus précisément des conseils permettant de relever le goût des plats et de réussite dans la confection de toutes les recettes traditionnelles et modernes. Également de la commercialisation des épices composées et écrasées prêtes à être utilisées (épices de *mbongo*, épices pour bouillon de porc, de poulet DG, de *nkui*, de *taro*,...).<sup>133</sup>

Le deuxième et dernier exemple est celui de la création par Mme Mara Sarah d'une entreprise dénommée Mara Sarah Décor et faisant dans la décoration et la vente des rideaux prêt à fixer, des nappes, des gras et des fleurs. Elle dispose des agences dans plusieurs villes du territoire camerounais, notamment dans les villes de Yaoundé, Douala, *Bafia*, Foumban et *Bangangté*.<sup>134</sup>

Si tant-il est vrai que les activités commerciales constituent l'un des plus grands moyens d'insertion de l'UFC, il est également important de rappeler qu'il en existe d'autres aussi efficaces quoique moins répandus. Nous faisons allusion au développement des partenariats et au lobbying.

## **B. Le développement des partenariats et le lobbying**

La recherche des partenaires et le lobbying constituent des démarches, des procédures ou méthodes modernes de recherche d'emploi. Surtout dans les pays à faible taux d'employabilité comme le Cameroun. L'UFC se voulant un mouvement qui s'adapte à l'évolution de son milieu, n'hésite pas de faire recours à ces méthodes modernes d'insertion. Il sera question, dans cette partie, de voir comment elle s'y prend c'est-à-dire comment es ce

---

<sup>133</sup> Plaquette du jubilé DUFC : 1961-2011, p. 28.

<sup>134</sup> *Ibid.*

qu'elle permet à ses membres de s'insérer dans la société camerounaise à travers le développement des partenariats et le lobbying.

### 1. Le développement des partenariats

Le dictionnaire français le Robert définit le mot partenariat comme étant l'association d'entreprises, d'institutions en vue de mener une action commune. En d'autres termes, il s'agit de la mise ensemble de différents intervenants qui, tout en maintenant leur autonomie, acceptent de mettre en commun leurs efforts en vue de réaliser un objectif commun. Il est dans ce sens synonyme de collaboration. Dans le cadre de la facilitation de l'insertion de ses membres au sein de la société camerounaise, l'UFC en général et l'UFC/ RSCSE en particulier a jugé utile de nouer des partenariats avec plusieurs organisations de la société civile et même gouvernementales. Il est important de signaler que ces partenariats, dans la majorité des cas, sont à la faveur de l'UFC ; c'est-à-dire que c'est elle qui bénéficie le plus. Elle ne débourse généralement pas grand-chose en contrepartie des avantages qu'elle reçoit. Ses partenaires font beaucoup plus dans l'accompagnement au détriment du partenariat gagnant-gagnant.

Entre autres partenaires qui aident l'UFC de la RSCSE à permettre aux femmes, à ses membres de s'insérer dans la société camerounaise, nous pouvons citer :

- **Les membres d'honneur** : nous l'avons précisé un peu plus haut dans ce travail, les membres d'honneur de l'UFC sont constitués uniquement des hommes.<sup>135</sup> il est impératif de préciser qu'il ne s'agit pas de n'importe quel type d'homme. Les hommes ici sont ceux capables de répondre aux exigences ou attentes d'un membre d'honneur, c'est-à-dire capable de payer régulièrement ses cotisations qui varient en fonction des groupes et être capable de répondre lorsque le groupe le sollicite pour un quelconque problème. On comprend que ces membres d'honneur se recrutent au sein de l'élite sociale. Parmi eux, on en a qui sont chefs d'entreprises et hauts cadres d'administration publiques et privées ; par conséquent détiennent le pouvoir de procéder à des recrutements. L'UFC de la RSCSE, du moins, le bureau des groupes des paroisses disposant de ce genre de membres en profite pour nouer des partenariats avec eux afin de trouver des emplois aux membres. On a eu plusieurs femmes qui ont pu obtenir des petits emplois grâce aux membres d'honneurs. Par ailleurs, plusieurs femmes ont été embauchées comme femmes de ménage, cuisinières et autres avec des salaires allant parfois jusqu'à 70 et

---

<sup>135</sup> Dans le 2<sup>e</sup> chapitre, plus particulièrement dans la sous partie consacrée au fonctionnement de l'UFC.



80 000 FCFA. " vous voyez que ce n'est pas rien dans un pays où le SMIG est de 36 000 FCFA, c'est pratiquement le double. " nous lança une informatrice. <sup>136</sup>

- **Les hommes chrétiens** : il peut arriver qu'il y ait, dans une paroisse, des hommes remplissant toutes les conditions pour être membre d'honneur citées ci-dessus, mais qui ne le désirent pas. Dans ce cas, les femmes de l'UFC en fin stratèges trouvent des moyens de les flatter et leur proposer de nouer des partenariats d'accompagnement dans leur politique d'insertion des membres formés. À la question de savoir les stratégies utilisées pour les copter en tant que partenaires de l'UFC, Mme Yogya Paulette épouse Njutchouang nous a apporté les éléments de réponse suivants :

Nous pouvons passer par les pasteurs en leur suppliant de plaider pour nous auprès de ces fidèles. Ou alors nous pouvons décider de nous rendre chez le fidèle avec de petits cadeaux que nous avons confectionnés (chapeau, sac, savons, huiles...) et lui montrer que nous nous débrouillons mais qu'il nous manque des personnes comme lui pour nous accompagner. Nous l'avons déjà fait à plusieurs reprises et je vous assure que nous en avons qui ont pu aider certaines femmes à trouver un emploi. D'aucuns ont même offert des bourses aux mamans pour leur permettre de se mettre à leurs propres comptes <sup>137</sup>.

- **La CEVAA** : la CEVAA est l'un des partenaires internationaux de l'UFC. Elle a contribué à beaucoup d'actions en sa faveur. C'est ce qui ressort du témoignage de sa Secrétaire exécutive en charge du Pôle projets et échange de personnes, Anne-Sophie Macor lors de son passage au Cameroun en juin 2017 :

Nous avons visité le DUFC et avons été impressionnés par le travail remarquable qui se fait en matière de soutien aux femmes des 21 régions de l'EEC ; ce soutien s'entend à la fois financièrement (micro-projets par exemple, la CEVAA a d'ailleurs contribué cette année à deux d'entre eux), mais également intellectuellement et socialement. Les femmes sont formées dans la gestion de la vie courante (droit, économie, santé primaire, informatique...). Nous avons échangé avec la Présidente, Mme Henriette Mbatchou et ses collaboratrices qui s'investissent tous les jours aux côtés de leurs sœurs et inventent des nouveaux modèles de développement sociétal. Avec très peu de moyens, elles déplacent des montagnes !<sup>138</sup>.

En dehors de ces partenaires ci-dessus cités, l'UFC a plusieurs autres partenaires à l'instar du DFAS, du CETA, de la JMP et même le ministère de la promotion de la femme et de la famille avec qui elle travaille à l'insertion de ses membres au sein de la société camerounaise.

<sup>136</sup>Entretien avec Mme Patoussa Céline 01/03/2019.

<sup>137</sup> Entretien avec Mme YOGYA Paulette épouse NJUTCHOUANG, 05/02/2019.

<sup>138</sup><https://www.cevaa.org/actualites/le-cameroun-un-pays-trois-eglises-membres-de-multiples-realites>) Consulté le 5 juillet 2019.

En dépit du développement ou de la création des partenariats comme méthode de facilitation de l'insertion de ses membres au sein du corps social camerounais, l'UFC de la RSCSE utilise également d'autres techniques modernes d'insertion à l'instar du lobbying.

## 2. Le lobbying

Le terme lobbying ou lobbysme renvoie à l'action d'un lobby ou groupe de pression. Il s'agit plus précisément des actions ou pressions exercées par un groupe de pression afin d'obtenir des décisions qui lui sont favorable.<sup>139</sup> Il convient de préciser que le lobbysme ou les activités de pression sont intentées le plus souvent en l'endroit des personnes qui détiennent le pouvoir décisionnel. Dans le cadre de notre travail, le lobbying que fait l'UFC est dirigé vers les instances décisionnelles de l'EEC (consistoire conseil synodale régional et synode général). Concrètement, les membres de l'UFC qui siègent au sein de ces instances décisionnelles profitent le plus souvent pour poser les problèmes des femmes de l'EEC en général et celles de l'UFC en particulier. Ces problèmes étant pour la plupart des cas constitués des problèmes de formation et surtout d'insertion sociale.

Ce lobbying de l'UFC à l'endroit des dirigeants de l'EEC a permis à ces derniers d'accorder un peu plus de d'attention aux préoccupations des femmes. C'est ainsi que plusieurs femmes de l'UFC en particulier et de l'EEC en général ont pu s'insérer au sein de l'administration de l'EEC. Nous avons eu la confirmation de cela lors d'un entretien que nous avons eu avec une ancienne secrétaire générale chargée de l'administration de l'UFC/ RSCSE. Voici en substance, sa réaction à notre préoccupation concernant les fruits de la pression de l'UFC sur les organes directionnels de l'EEC :

Les exemples sont légions. Grâce au travail des femmes de l'UFC, notamment l'évocation des problèmes des femmes au sein des grandes rencontres des dirigeants de l'Église, beaucoup de femmes sont en haut comme on dit souvent. Elles peuvent s'exprimer et se voir même confier des tâches, ce qui n'était pas le cas avant. Je peux même vous dire que c'est grâce à l'UFC qu'on a des femmes pasteurs à l'EEC de nos jours. Ce fut le résultat d'un long processus qui a débuté il y a très longtemps et a atteint son couronnement au synode général de l'EEC tenu dans la ville de FOUMBAN dans le département du Noun, région de l'Ouest Cameroun. En effet, nous avons été aidés dans cette plaidoirie par l'épouse d'un médecin pasteur blanc ; c'est elle qui nous a inspiré et en 1998 à Fouban, nous avons lancé la plaidoirie. Dieu merci, nos pères de l'Église nous ont écouté et aujourd'hui on a plus d'une centaine de femmes pasteurs. Nous avons plus de quinze mamans de l'UFC parmi elles. Il est aussi important de signaler que c'est grâce à cette pression de l'UFC que l'EEC décide en 1994, au synode général de Dibombari, de se doter d'un département consacré à la famille et au genre. Ce département est dirigé par un membre de l'UFC. Notre sœur Mme MBATCHOU Henriette avec qui nous avons cheminé ici à Yaoundé a présidé aux destinées de ce département pendant de longues années. "<sup>140</sup>

<sup>139</sup> Dictionnaire français mobile.

<sup>140</sup> Entretien avec Mme PONKA Éveline.

Ce dernier témoignage marque la fin de ce troisième chapitre de notre travail consacré à la formation et à l'insertion sociale de ses membres par l'UFC de la RSCSE. En conclusion donc, nous sommes restés fidèle à notre démarche bipartite ; la première partie consacrée à la formation a consisté à l'exploitation des différents concepts qui entrent dans le champ lexical de la formation selon l'UFC/RSCSE. Nous les avons regroupés en deux : le groupe comportant les modes, types et domaines ou champs de formation et le groupe étudiant les formateurs, lieux de formation et quelques modules de formation. La deuxième partie a été consacrée à l'exploration des méthodes utilisées par l'UFC de la RSCSE pour permettre à ses membres de s'insérer au sein de la société camerounaise. Il s'agit plus particulièrement des activités commerciales (gros et détails), du développement des partenariats et de l'exercice du lobbying. À la suite de l'analyse de tous ces trois chapitres, un ensemble d'interrogations fusent. Il s'agit particulièrement celles de savoir : l'UFC/RSCSE ne rencontre-elle pas de difficultés ? Si oui, quelles sont-elles et quelles sont les pistes de solution envisageables ? C'est à ces questions que nous nous intéresserons dans la suite de ce travail.

## **CHAPITRE 4 : DIFFICULTÉS ET PISTES DE SOLUTIONS AUX PROBLÈMES DE L'UFC**

Les difficultés font parties de la vie des êtres humains et de celle des organisations auxquelles ils appartiennent. L'UFC étant une association ou une organisation constituée de personne, elle ne saurait être en marge de cette réalité sociale. Dans ce dernier chapitre de notre travail, il sera question de ressortir ces difficultés auxquelles l'UFC est confrontés dans sa marche au quotidien. Et puisque chaque difficulté ou chaque problème à une solution même si elle est difficile à trouver le plus souvent ; dans le but d'être cohérent avec notre démarche bipartite adoptée depuis l'entame de ce travail, nous allons essayer d'édicter quelques pistes de solutions que nous estimons nécessaires à la résolution ou alors au contournement de ces difficultés. Cela dans la perspective de la nouvelle histoire qui consiste, non seulement à mettre à jour les faits mais également d'apporter des solutions aux problèmes.

## **I. LES DIFFICULTÉS**

Les différents groupes de femmes qui constituent l'UFC de la RSCSE font face à un certain nombre de difficultés qui émaillent la réalisation de leurs activités et partant freinent l'atteinte de leurs objectifs. Nous les regrouperons en deux grands groupes : les difficultés endogènes et les difficultés exogènes.

### **A. Les difficultés endogènes**

Par difficultés endogènes ici, nous faisons allusion ou référence à des difficultés qui prennent naissance à l'intérieur de l'UFC de la RSCSE. Il s'agit des difficultés dues à des causes internes c'est-à-dire aux membres de l'UFC proprement dit. On peut les regrouper en trois différentes catégories : la méconnaissance des textes et l'indiscipline, le refroidissement et l'absentéisme, et enfin la monotonie dans les activités couplées à d'autres déviations sociales.

#### **1. La méconnaissance des textes et l'indiscipline**

Que ce soit avec la religion au travers de la bible dans le livre d'Osée, chapitre 4, verset 6 qui déclare : " mon peuple est détruit parce qu'il lui manque la connaissance "<sup>141</sup> ; ou avec la science au travers des auteurs célèbres à l'instar de Voltaire qui affirmait " l'ignorance est la plus grande maladie du genre humain "<sup>142</sup> ; il est clair que l'ignorance, l'inculture ou encore la méconnaissance constitue une difficulté majeure à laquelle l'être humain est appelé à faire

---

<sup>141</sup> La Bible, Osée 4, verset 6, Louis Segond, 1910, p. 875.

<sup>142</sup> [Http : citations de voltaire.com](http://citations.devoltaire.com). Consulté le 15/11/2019 à 17h42.

face s'il désire mener une vie paisible. Il est également de notoriété publique que l'adhésion à une organisation ou à une association nécessite un minimum de choses à l'instar de la connaissance de ses textes de base, du moins de son règlement intérieur. Cette réalité n'est généralement pas observable dans de nombreuses associations camerounaises. C'est le schéma contraire qui est le plus souvent observé ici. C'est-à-dire qu'on adhère d'abord et par la suite on se familiarise avec les textes de base ; cela avec le laxisme des membres du bureau qui sont chargés de montrer la voie à suivre. L'UFC étant une association camerounaise, n'échappe pas à ce constat. Plusieurs personnes y adhèrent sans prendre la peine de se familiariser aux textes de base ; elles sont beaucoup plus enthousiasmées par la joie de retrouver des sœurs, des amis, des voisines avec qui elles cheminent par la suite.

Cette non familiarisation aux textes de base constitue plus tard un caillou dans la chaussure de l'équipe dirigeante. Ceci en ce que lorsque des situations surviennent, beaucoup de membres sont parfois surpris par des décisions prises par le bureau alors que ces décisions prises par le bureau se trouvent dans le règlement intérieur du groupe. C'est ce que Mme PATOUSSA Céline nous a confirmé lors d'un entretien qu'elle nous a accordé en ces termes :

Le fait que plusieurs mamans ne maîtrisent pas le règlement intérieur du groupe constitue un grand problème pour la bonne marche de nos activités. Je prendrai plusieurs exemples pour mieux me faire comprendre. Au niveau administratif par exemple, on a encore beaucoup de femmes, membres des différents bureaux qui ignorent la structuration et le fonctionnement du mouvement tels que contenues dans le règlement intérieur. C'est ainsi que nous nous retrouvions, quand j'étais présidente régionale, au comité régional et constatons l'absence notoire de plusieurs paroisses. Non seulement elles étaient absentes, elles ne s'assuraient pas que leurs rapports d'activités arrivent pour nous faciliter la tâche. Il devenait alors très difficile de faire un rapport d'ensemble afin d'envoyer au bureau national comme prévu. Quand il vous arrivait de croiser l'une de ces mamans dans la rue quelques jours après les travaux et que vous lui posez des questions sur son absence, la raison qu'elle vous donne le plus souvent c'est qu'elle n'était pas au courant de la tenue de la rencontre ou du rapport qui devait être envoyé. Il en était de même pendant les élections ; beaucoup de mamans ne découvraient plusieurs aspects liés à l'élection (l'âge, les conditions à remplir et bien d'autres) que le jour de l'élection. Ce qui les empêchait de postuler et contribuait à la naissance des murmures<sup>143</sup>.

Cette méconnaissance des textes de base conduit le plus souvent à l'indiscipline qui se manifeste sous plusieurs aspects. Nous avons entre autres actes d'indiscipline :

- **Le retard** : il se dit que le retard est dans l'ADN des Africains en général et des Camerounais en particulier. Ce triste constat tend malheureusement à se vérifier au niveau de l'UFC de la RSCSE. Le retard constitue l'un des plus grandes difficultés que connaît l'UFC de la RSCSE. Il s'observe à presque tous les niveaux et dans toutes les activités (cultes dominicaux, semaines de prière, séances de répétition, séminaire de formation, grandes

---

<sup>143</sup> Entretien avec Mme Patoussa Céline.

assises...). Ce retard est le plus souvent la cause de la non atteinte de ses objectifs par l'UFC. Cela nous a été confirmé par Mme Adèle Djanfang lors de l'entretien que nous avons eu. Voici en substance sa réaction à propos des dégâts causés par le retard au sein de l'UFC :

L'un des problèmes que nous avons à l'UFC c'est le retard. Ça nous fauche beaucoup dans la réalisation de nos programmes. Si je prends par exemple le cas de la paroisse de *Messassi*<sup>144</sup> où je suis membre, on constate que toutes les activités prévues n'arrivent toujours pas à leurs termes. Cela parce que les heures prévues pour le début des activités ne sont pas toujours respectées. Nos rencontres pour nos répétitions prévoient généralement au programme : la prière, la méditation de la parole de Dieu, la répétition des chants et les annonces. Cela dans un intervalle de temps de deux heures compris entre 16 et 18h. Très souvent nous commençons à partir de 16h45 avec pratiquement 45 minutes de retard ; ce qui nous empêche d'aller jusqu'au bout de notre programme. On en vient le plus souvent à renvoyer à plus tard certaines activités prévues pour être réalisées. Ce qui impacte considérablement le programme annuel du groupe. Il en est de même pendant les séminaires de formation ; on en vient parfois à ne pas achever des modules pour causer de retard au début. Cet exemple de la paroisse de *Messassi*, on le retrouve à des niveaux supérieurs (districts, région...) bref on est habitué au retard et on fait avec. Il faut également comprendre qu'on a à faire aux mamans, responsables des grandes familles. On a bien la volonté d'arriver à l'heure mais les circonstances de la vie nous obligent parfois à arriver avec le retard. Dieu merci le message de la sensibilisation passe et les mamans fournissent des efforts<sup>145</sup>.

- **Le laxisme** : le laxisme, la permissivité ou encore le laisser-aller constitue également un problème auquel l'UFC de la RSCSE fait face. Le laxisme ici concerne beaucoup plus les membres du bureau qui ne prennent pas leurs responsabilités et contribuent ainsi à l'augmentation de l'indiscipline dans le groupe.

- **La tenue non conforme** : bien que la grande majorité des membres de l'UFC de la RSCSE se distingue par leur élégance vestimentaire, on observe encore beaucoup de membres qui ne ménagent aucun effort pour ternir l'image de l'UFC au travers de leur accoutrement indécent. Le règlement intérieur définit, par exemple, les tenues que doit arborer tout membre de l'UFC (robe blanche, *kaba*<sup>146</sup> national, *kaba* jubilé) lors de ses différentes rencontres ; mais on retrouve toujours des membres qui outrepassent cette mesure en arborant fièrement des pantalons provocateurs et autres vêtements qui ne méritent pas d'être nommés ici de peur de blesser les sensibilités.

En dehors de ces comportements indisciplinaires ci-dessus cités, l'UFC de la RSCSE fait également face à d'autres comportements indociles relevant des milieux à forte coloration féminine. Nous citerons, sans être exhaustifs : des causettes pendant les activités ou rencontres,

<sup>144</sup> Messassi est un quartier de la ville de Yaoundé, plus précisément de l'arrondissement de Yaoundé 1.

<sup>145</sup> Entretien avec Mme DJANFANG Adèle Doris, 43 ans, ménagère, Yaoundé, 03 mars 2019.

<sup>146</sup> Le *kaba* est le nom d'une tenue traditionnelle propre aux peuples *sawa* du Cameroun.

les commérages, les calomnies et l'usage du rouge à lèvres pendant la sainte cène, la semaine sainte et les enterrements.<sup>147</sup>

Hormis la méconnaissance des textes de base et l'indiscipline, l'UFC de la RSCSE fait également face à l'absentéisme et au refroidissement de ses membres.

## 2. Le refroidissement et l'absentéisme

Entre autres difficultés qui empêchent l'UFC de la RSCSE d'atteindre ses objectifs, on a le fait que plusieurs de ses membres ont connu un refroidissement ou une baisse d'intensité dans l'engouement qu'elles avaient lorsqu'elles adhéraient au mouvement. Cet attiédissement des membres est dû à plusieurs facteurs plus ou moins pertinents mais toujours est-il qu'ils freinent le bon fonctionnement du mouvement. L'exemple que nous prendrons pour mieux illustrer ce fait est celui à nous donner par Mme Paulette Yogya épouse Njutchouang en ces termes :

Chez nous les chrétiens, nous savons qu'un acte sans conviction est un péché. En dehors du cadre chrétien vous convenez avec moi que rien de beau, rien de grand ne peut se faire sans passion. Quand quelqu'un n'a pas de motivations ou quand quelqu'un est refroidit, il ne peut pas être efficace dans l'accomplissement de ses missions. C'est la même chose ici à l'UFC, nos sœurs qui autres-fois nous éblouissaient, nous épataient par leur dynamisme sont méconnaissables de nos jours à cause de la perte d'engouement vis-à-vis du mouvement. Elles ne sont là que parce que nous sommes allés chez elles les supplier de revenir ; elles ne sont plus enthousiastes comme à leur arrivée. Cela se ressent dans leurs prestations. Je vais vous prendre un exemple afin de mieux me faire comprendre. Quand une maman qui, par exemple, avait le don de chanter et qui éblouissait tout le monde par son talent, par ses prestations connaît un refroidissement dans sa foi et en vient à se retirer pour rester au quartier ; quand une maman comme celle-là, revient, vous convenez avec moi qu'il lui faudra beaucoup d'efforts pour revenir à son meilleur niveau. C'est à ce type de problème que nous sommes confrontés, beaucoup de membres talentueux dans divers domaines se refroidissent et quittent généralement le mouvement ; ce qui constitue une grosse perte, non seulement pour le mouvement, mais aussi pour l'Église du Seigneur Jésus-Christ car la parole de Dieu nous recommande de veiller afin que personne ne se soustrait de sa grâce (Hébreux 12 :15)<sup>148</sup>.

Généralement, ce refroidissement conduit à l'absentéisme.

L'absentéisme ou manque d'assiduité est l'un des comportements indisciplinaires qui entrave le fonctionnement de l'UFC en général et de l'UFC de la RSCSE en particulier. Il est vrai que la grande majorité des membres de l'UFC de la RSCSE oscille entre la quarantaine et la soixantaine ; ce qui ne les rend plus physiquement aptes à prendre part à toutes les activités prévues, mais la bienséance voudrait que lorsqu'on ne doit pas honorer à un rendez-vous, on prend la peine de s'excuser à l'avance. C'est justement ce qui manque à beaucoup de membres

<sup>147</sup> Le règlement intérieur de l'UFC interdit l'usage du rouge à lèvres pendant les activités ci-dessus citées. Plus précisément dans le chapitre 6, page 36.

<sup>148</sup> Entretien avec YOGYA Paulette épouse NJUTCHOUANG, retraitée, 60 ans, Yaoundé, 05 février 2019.



de l'UFC. Non seulement elles s'absentent, mais elles ne prennent pas la peine de s'excuser. Ce qui constitue un gros problème pour les dirigeants. Mme Kenne Lydie, membre depuis 1994 nous a donné quelques exemples pour démontrer le rôle néfaste de l'absentéisme dans le fonctionnement du groupe :

L'absentéisme constitue généralement un facteur de découragement. Il nous arrive le plus souvent de faire appel aux membres du clergé afin qu'ils nous entretiennent sur des thématiques de haute importance. Nous les informons généralement du nombre de participants (30 par exemple) ; mais pendant la rencontre, il nous arrive de nous retrouver parfois avec la moitié de l'effectif (15 personnes) ; ce qui ne les encourage pas pour les prochaines fois. Il en est de même lors de séminaires de formation pratique. C'est généralement le bureau qui se charge de l'achat du matériel de formation. Il nous arrive d'acheter le matériel pour par exemple, 40 personnes inscrites à la formation ; mais le jour de la formation, on se retrouve avec à peine une quinzaine de personnes. Vous voyez vous le même le niveau de perte enregistrée alors que nous n'avons déjà pas assez de moyens pour le faire. Les exemples comme ceux-ci, nous pouvons les citer à profusion. Bref l'absentéisme constitue un gros caillou dans la chaussure de l'UFC, mais Dieu merci nous avons toujours un petit reste avec qui nous travaillons et essayons d'avancer<sup>149</sup>.

En plus des difficultés ci-dessus citées, l'UFC de la RSCSE est freinée dans sa marche par d'autres difficultés à l'instar de la monotonie dans les activités et les déviances sociale.

### **3. La monotonie dans les activités et les déviances sociales**

#### **a. La monotonie dans les activités**

Il convient de préciser, pour éviter de paraître contradictoire, que l'UFC dispose d'un plan d'action fournit en activités. Le fait de relever la monotonie dans les activités comme difficulté relève de ce que lors de nos enquêtes sur le terrain, nous avons rencontré des informatrices qui nous ont révélé le fait que bien les activités telles qu'édictees par les textes de base et le bureau national soient nombreuses et variées, elles demeurent tout de même monotones, elles manquent le plus souvent d'originalité, d'innovation. On est beaucoup plus dans la répétition, dans le conformisme. C'est-à-dire qu'on refait les mêmes choses tout le temps et à presque tous les niveaux (paroisse, district, région et même au niveau national). Mme Élise Nkoumba nous a donné plus de précisions dans la réponse à l'une de nos questions lui demandant de nous donner plus d'éclaircis sur ce qu'elle appelle "monotonie dans les activités". Voici sa réponse :

C'est vrai que le bureau national nous envoie un programme d'activités bien riche, mais sur le plan pratique, c'est généralement les mêmes choses qui reviennent. Nos répétitions, par exemple, sont généralement constituées des mêmes points à l'ordre du jour (chants, méditations, prière). C'est-à-dire que quand vous sortez de chez vous pour vous rendre aux répétitions du groupe, vous savez déjà ce qui vous y attend (chanter, méditer, prier). Et parfois les chants que nous répétons sont ceux que nous connaissons déjà ; la méditation, pareil. Tout cela fait en sorte que si vous n'avez pas beaucoup d'amour pour le groupe, vous pouvez ne pas y aller. Je pense même que cette monotonie dans les activités est à

<sup>149</sup> Entretien avec Mme KENNE Lydie, enseignante retraitée, 62 ans, Yaoundé, 05 mars 2019.

l'origine du refroidissement de beaucoup de membres même si c'est à tort ; car on ne perd jamais en étant présent dans la maison de Dieu ; on peut ne pas apprendre mais contribuer par son expérience à l'augmentation de la connaissance des autres. Et le roi David d'ajouter qu'une heure dans les parvis de Dieu vaut mieux que milles ailleurs<sup>150</sup>.

Nous avons également constaté cette monotonie au niveau de la production des rapports d'activités par certaines présidentes régionales. En effet, au cours de nos enquêtes, nous avons pratiquement constaté que ce sont les mêmes points qui reviennent presque toutes les années. Cela au niveau des activités (semaine de prière, journée internationale de la femme, séminaire de formation...) tant bien qu'au niveau de la structuration ou de l'organisation. Nous avons par exemple fait le constat selon lequel sur une quinzaine de rapports d'activités consultés, nous avons à peine trois qui laissaient transparaître des différences ; les autres étaient similaires et laissaient croire qu'au sein de l'UFC de la RSCSE, les années se suivent et se ressemblent.

La méconnaissance des textes, l'absentéisme, le refroidissement et la monotonie dans les activités ne constituent pas les seules difficultés endogènes auxquelles l'UFC de la RSCSE fait face. À côté d'eux se trouvent un nombre important de déviations sociales.

#### **b. Les déviations sociales**

Comme toute organisation humaine vivant dans une société, l'UFC de la RSCSE fait face à un certain nombre de comportements sociaux déviants émanant de certains de ses membres. Sans prétendre à l'exhaustivité, nous citerons en exemple :

- **L'égoïsme** : l'égoïsme ou l'individualisme consiste à la recherche exclusive de son plaisir et son intérêt personnel. Cela se manifeste au sein de l'UFC de la RSCSE à presque tous les niveaux et dans tous les domaines. On observe, par exemple, de l'égoïsme au niveau des postes de responsabilité ; plus précisément avec ce que l'on pourrait appeler la caporalisation des postes par certaines personnes. Nous avons eu plus de précisions à ce propos, le témoignage de Mme Pauline Keumoe que voici :

On peut parler de l'égoïsme de certaines dirigeantes qui ne pensent pas à passer la main à d'autres personnes afin qu'elles se forment dans la gestion des affaires. Si mes souvenirs sont exacts, il existe une loi au Cameroun, celle de 1992 qui fixe à trois ans renouvelables deux fois le mandat le mandat de tout dirigeant à la tête d'une entreprise publique. Cela n'est pas, en mon sens, un fait de hasard. Quand vous regardez dans presque tous les états démocratiques, les mandats des dirigeants sont généralement de quatre à cinq ans renouvelables une seule fois. Les législateurs ne sont fous pour en décider ainsi ; c'est justement pour éviter la monotonie, l'inertie et pour permettre à tout le monde d'aspirer à la gestion. D'autres parts, quand vous mettez long à un poste de responsabilité, sans le vouloir vous ne pouvez plus être efficace, vous contribuez à la mort progressive de la structure ou de l'organisation dont vous avez la charge. Tout ça parce que vous ne pensez qu'à vous, vous voulez toujours que ce soit vous et personne d'autre. Cet exemple sied à l'UFC. Quand vous avez des gens qui font quatorze ans à des postes de

<sup>150</sup> Entretien avec Mme Nkoumba Elise, agent financière en retraite, 53 ans, Sangmélina, 15 juillet 2019.

responsabilité (présidente, vice-présidente, secrétaires, ainsi de suite) et que les autres ne là que comme des accompagnateurs, vous voyez que ça pose problème ; comment est-ce que les autres vont apprendre s'ils ne s'essayent jamais ? C'est cet égoïsme que nous décrions ".<sup>151</sup>

On observe également l'égoïsme au sein de l'UFC au niveau de la restitution des enseignements ou encore mieux au niveau du partage des connaissances. Dans les multiples activités de l'UFC, se trouvent des séminaires de formation sur des modules divers. Le processus d'organisation de ces séminaires est décroissant c'est-à-dire qu'il va du bureau national aux paroisses en passant par les régions synodales et les districts. Pour être plus explicite, c'est le bureau qui décide de l'organisation des séminaires avec la présence des représentants des différentes régions synodales. Ces représentants sont chargés à leurs tours de restituer leurs connaissances à différents niveaux. On constate malheureusement que certaines personnes refusent de partager leurs connaissances avec les autres. Ces personnes exploitent parfois ces enseignements reçus avant de les restituer, ce qui est formellement interdit.<sup>152</sup>

- **La concurrence déloyale** : la concurrence n'est pas mauvaise en soi parce qu'elle permet aux parties en compétition de se surpasser et d'offrir le meilleur d'eux. Mais lorsque celle-ci n'est plus pratiquée dans les règles de l'art, lorsqu'elle n'obéit plus aux lois de l'honneur et de la probité, elle devient dangereuse pour les personnes qui la pratiquent et les organisations ou associations auxquelles elles appartiennent. C'est le cas malheureusement de l'UFC, du moins de plusieurs de ses membres. Mme Julienne Siabo nous l'a confirmé en ces termes :

Nous avons un autre problème qui nous empêche de nous mouvoir paisiblement ; il s'agit de la concurrence déloyale dont se livrent certains d'entre nous. Malheureusement, beaucoup d'entre nous au lieu de travailler pour le bien du groupe travaillent à se faire voir par les autres. Leurs actes sont le plus souvent posés en concurrence avec ceux des autres. Cela s'observe au niveau de l'habillement, de la chanson, de la prise de parole, bref on agit, pas pour plaire à Dieu pour qui on est là mais pour montrer aux autres qu'on fait mieux qu'eux. Vous savez, ce genre de choses sont le propre des milieux féminins, nous espérons seulement qu'avec les exhortations les choses vont changer.<sup>153</sup>

- **L'infidélité** : l'infidélité est l'un des fléaux sociaux qui contribuent de manière significative à la dégradation du tissu familial et partant de la société. L'UFC n'est malheureusement pas épargnée par ce fléau social. C'est ce que nous a confié l'une de ses membres Mme Hortense Koundou lors d'un entretien :

Vous serez peut-être surpris de savoir que l'infidélité fait partir des maux qui minent notre mouvement ; malheureusement c'est la triste réalité. Je suis membre de l'UFC depuis 1996. On n'avait jamais entendu parler des femmes qui étaient infidèles à leurs époux ; mais depuis un certain temps, ce phénomène va grandissant dans nos rangs. On observe des femmes qui n'ont même plus honte de se livrer à ce genre de pratiques ; et de surcroît les femmes dites chrétiennes ; ça nous désole d'autant plus que ce sont les

<sup>151</sup> Entretien avec Mme Keumoue Pauline, 53 ans, conseillère d'orientation, Yaoundé, 05 Mars 2019.

<sup>152</sup> Rapport d'activités régionales 2007.

<sup>153</sup> Entretien avec Mme SIABO julienne.

femmes chrétiennes qui le font. Ce comportement n'est pas encourageant pour les autres qui nous regardent de l'extérieur ; il contribue même au découragement de celles qui voulaient s'engager. . En tout cas chacun répondra de ses actes devant le Seigneur<sup>154</sup>.

Outre ces difficultés endogènes, l'UFC de la RSCSE fait également face à des difficultés qui n'émanent pas d'elle ou encore mieux de ses membres. C'est à ces difficultés que nous nous intéresserons dans la suite de ce travail.

## **B. Les difficultés exogènes**

Les difficultés exogènes sont des difficultés qui proviennent de l'extérieur c'est-à-dire qui ne sont pas du ressort des membres de l'UFC. Nous en avons recensés trois principales : le manque ou l'insuffisance des moyens financiers, le vieillissement des membres et l'abandon de certaines activités par les membres du clergé.

### **1. Le manque ou l'insuffisance des ressources financières**

Les finances ou encore mieux l'argent est au centre de toutes les activités mondiales. Il est presque impossible, de nos jours, d'obtenir un service, une information, bref de se mouvoir paisiblement si l'on ne dispose pas d'un minimum de confort financier. Les pays à revenu intermédiaire à l'instar du Cameroun ainsi que les associations qui les composent n'échappent pas à cette réalité. L'UFC dispose d'un certain nombre d'activités dont l'accomplissement ou la réalisation nécessitent, non seulement la volonté des membres, mais également des ressources financières. Nous pouvons citer entre autres :

- Les séminaires de formation et des conférences qui nécessitent les moyens financiers pour l'achat du matériel de formation et pour la rémunération des formateurs ou conférenciers qui ne sont pas membres de l'UFC ;
- Les activités culturelles et sportive qui nécessitent les moyens financiers pour la location des espaces nécessaires à leur pratique : stades, salles de spectacle... ;
- Les grandes manifestations à l'instar de la journée mondiale de la prière, la journée nationale du DUFC qui nécessitent de gros investissements financiers ;
- Des activités diaconales à l'instar des visites aux malades, aux détenus, aux nécessiteux ;
- Des voyages de visites et de découverte.

---

<sup>154</sup> Entretien avec KOUNDOU Hortense, 65 ans, ménagère, Yaoundé, 05 février 2019.

La réalisation de toutes ces activités requiert d'importants moyens financiers que l'UFC n'a généralement pas ; ce qui constitue un gros handicap. Nous avons pu recueillir quelques témoignages de membres abondant dans ce sens.

Le premier témoignage est celui de Mme Julienne Siabo que voici :

C'est vrai que les autres problèmes à l'instar des tiraillements, le manque de solidarité, l'incapacité à mettre en pratique la parole de Dieu sont des obstacles majeurs à l'atteinte de nos objectifs mais il y en a qui le sont encore plus. Nous prendrons par exemple les difficultés financières ou encore mieux le manque de ressources financières. Vous savez, nous sommes dans un pays où le taux de chômage est très élevé et la pauvreté ambiante ; ce qui fait que c'est très difficile de se fixer des objectifs et de les atteindre. C'est l'un des problèmes que nous avons à l'UFC, beaucoup de nos activités ne sont pas réalisées par manque d'argent. Je prendrais, par exemple, le cas des voyages d'échange ou de visite qui font partir de nos multiples activités. Bien qu'étant attrayant et très appréciés par les membres, on les réalise très difficilement à cause les voyageurs nécessitent la mobilisation des énormes moyens financiers ; il faut le transport, la nutrition, l'hébergement... c'est très difficile surtout que beaucoup d'entre nous sont déjà en retraite et donc limités financièrement et même celles qui travaillent sont dans les petits métiers de débrouillardise<sup>155</sup>.

Un autre témoignage allant dans le même sens est celui de Mme Flore Tchouya que voici :

Personnellement, je pense que notre grande difficulté à l'UFC c'est le manque de moyens financiers. C'est vrai que parmi nous on retrouve des fonctionnaires, c'est-à-dire des personnes qui ont des moyens, même si elles se plaignent de la petitesse du salaire, mais la grande majorité des membres est constituée des commerçantes et des ménagères, bref des gens qui n'ont pas de salaire fixe. Ça fait que nous ne pouvons pas toujours contribuer comme il se doit. Moi par exemple, c'est à peine si j'épargne trente mille francs par mois et j'ai des charges familiales ; vous voyez qu'avec ça je ne peux pas contribuer efficacement à tout ce qu'on me demande au sein de l'UFC (inscription, séminaires, voyages et autres). En tout cas quand j'ai-je donne, quand je n'ai pas je reste tranquille<sup>156</sup>.

Un dernier témoignage allant dans ce sens est celui de Mme Yvonne Mamboune épouse Ngouyap que voici :

Le manque de moyens financiers est vraiment un gros problème pour l'UFC. Cela ne dépend pas des membres, c'est juste la conséquence de la gouvernance de notre pays. Vous ne pouvez pas, par exemple, demander à quelqu'un qui touche 36 000f de salaire de s'inscrire par exemple à 1000f, de payer sa contribution annuelle à 10000f, de contribuer pour les cas de maladie, décès, mariage, voyages...à au moins 2000f par cas, bref de dépenser près de la moitié de son salaire dans les charges du groupe. C'est lourd, c'est très lourd même. Et c'est justement ce à quoi nous sommes confrontés, nous sommes beaucoup attendues mais nous n'avons pas assez de moyens. Malheureusement ça nous ralentit énormément mais on espère que les choses vont s'améliorer<sup>157</sup>.

---

<sup>155</sup> Entretien avec Mme SIABO julienne

<sup>156</sup> Entretien avec Mme TCHOUYA Flore, commerçante, 37 ans, Yaoundé, 05 Mars 2019

<sup>157</sup> Entretien avec Mme MAMBOUNE Yvonne épouse NGOUYAP, enseignante, 45 ans, Yaoundé, 05 Mars 2019.

## 2. Le vieillissement des membres

En plus de l'insuffisance des moyens financiers, l'UFC fait également face à un problème de vieillissement de ses membres.

Le fait de prendre de l'âge ou d'acquérir les caractères de vieillesse procure à la fois des avantages et des inconvénients. Entre autres avantages de la vieillesse, on a le fait de gagner en maturité, en expérience. L'inconvénient ici c'est le ralentissement des activités biologiques notamment les capacités physiques et mentales. C'est en ces derniers (le ralentissement ou la perte progressive des capacités physiques et mentales) que le vieillissement constitue une difficulté pour l'UFC de la RSCSE. C'est ce qui ressort des dires de quelques membres avec qui nous nous sommes entretenues. Mme Jeannette Wengne disait ceci en substance :

Une autre difficulté que nous avons c'est le fait que les mamans vieillissent de plus en plus. Vous savez, vous ne pouvez pas faire à 50 ans ce que vous faisiez à 30 ans, c'est impossible. D'abord votre corps n'est plus le même, vous ne pouvez plus aller et venir facilement ; en plus, le cerveau ne fonctionne plus normalement, vous oubliez beaucoup. C'est l'un des problèmes que nous avons ici à l'UFC, les mamans oublient beaucoup. Il faut tout le temps être en train de leur rappeler les programmes d'activités. Quand bien même vous le faites, vous avez toujours qui vous donnent comme argument de leur absence l'oubli, elles vous disent tout le temps qu'elles avaient oublié. On ne peut non plus les en vouloir car c'est normal vu leur âge<sup>158</sup>.

Mme Julienne Siabo de renchérir :

L'UFC de la RSCSE est constituée des membres dont la moyenne d'âge varie entre la quarantaine et la soixantaine. En plus, ce sont des mamans avec plusieurs enfants en charge ; ce qui fait qu'elles ne sont plus très aptes physiquement. Ce manque de fraîcheur physique n'est généralement pas avantageux pour la vie du mouvement en ce sens que ça ne permet le plus souvent pas aux mamans de prendre part à toutes les activités. Et quand-elles le font, il faut se dépêcher pour ne pas les épuiser. Vous pouvez, par exemple, programmer une activité pour durer deux heures de temps, mais l'humeur des membres vous oblige à ne consacrer qu'une heure à l'activité. Vous voyez qu'avec de telles situations, les activités ne peuvent pas évoluer normalement<sup>159</sup>.

Le manque de moyens financiers et le vieillissement des membres ne constituent pas les seules difficultés exogènes de l'UFC de la RSCSE. À côté d'eux on retrouve également l'abandon de certaines activités par les membres du clergé.

## 3. L'abandon des activités par le clergé

Les membres du clergé de l'EEC (pasteurs, pasteurs proposant, évangélistes et aides-évangélistes) sont les bergers du peuple de Dieu que sont les chrétiens. Ils se doivent, par conséquent, de l'aimer et de prendre soin de lui. Les membres du clergé de l'EEC (pasteurs,

---

<sup>158</sup> Entretien avec Mme WENGNE Jeannette, enseignante, 58 ans, Yaoundé, 05 Mars 2019.

<sup>159</sup> Entretien avec Mme SIABO Julienne.

pasteurs proposant, évangélistes et aides-évangélistes) sont les bergers du peuple de Dieu que sont les chrétiens et par conséquent se doivent de l'aimer et de prendre soin de lui comme le Christ Jésus a aimé et prit soin de son Église. C'est d'ailleurs la mission à eux assignée par le règlement intérieur de l'EEC. Malheureusement, cette prise en charge n'est généralement pas observée sur le terrain. En d'autres termes, si bon nombre de membres du clergé se battent au quotidien pour observer cette mission, il y en a encore qui ne le font pas ; ils abandonnent le peuple de Dieu à lui-même. C'est à cet abandon de la part de certains membres du clergé que l'UFC fait face. Nous avons également pu recueillir des témoignages qui l'attestent.

Le premier témoignage attestant l'abandon des activités par certains membres du clergé est celui de la présidente régionale honoraire Mme Bollanga Ruth collète dans son rapport d'activités de l'année 2004 où elle soulignait, dans la rubrique consacrée aux échos des districts, ce qui suit : "le district du Sud est un district dynamique qui n'épargne aucun effort pour l'épanouissement de la femme du DUFC dans son rayon d'action. Les études bibliques ont été suivies dans toutes les paroisses du district à l'exception de la paroisse de Mbalmayo II Boulet où aucune étude biblique n'a été dispensée par le pasteur ".<sup>160</sup>

Un autre témoignage abondant dans le même sens est celui de Mme Ymele née Mefo. Voici en substance ce qu'elle déclare :

C'est vrai que certains ouvriers (membres du clergé font tous les efforts possibles pour nous accompagner dans nos activités. Je peux citer nos aumôniers et les présidents de région qui ont toujours répondu favorablement à nos sollicitations. Néanmoins, il existe encore des paroisses dans lesquelles les mamans sont abandonnées à elles-mêmes. Vous pouvez imaginer la difficulté qui est la leur. C'est pour pallier à cet abandon que l'UFC a mis sur pied les Animatrices d'Étude Biblique Appliquée (AEBA) de telle sorte que si un groupe est abandonné par le pasteur, ces derniers assurent la méditation. En dehors des études bibliques, on constate aussi l'abandon de certains pasteurs au niveau des activités telles que la semaine de prière. L'UFC organise chaque année, une semaine de prière où les femmes se rassemblent pour méditer la parole de Dieu et lui adresser des intentions de prière. C'est une activité généralement ouverte au public ; malheureusement ce qu'on constate c'est que l'activité est abandonnée aux membres de l'UFC ; même les pasteurs qui sont les guides spirituels de la paroisse y participent rarement. C'est à peine s'ils encouragent le peuple de Dieu à y prendre part, c'est toujours l'UFC seule qui se bat pour la communication. Ce n'est pas du tout encourageant, mais Dieu merci on tient le coup<sup>161</sup>.

Le dernier témoignage que nous avons recueilli concernant l'abandon des activités de l'UFC par certains pasteurs est celui de Mme Essama Thérèse qui, répondant à l'une de nos préoccupations sur les difficultés que rencontre le mouvement, nous a apporté les précisions suivantes :

Nos difficultés sont nombreuses ... l'une d'elles c'est le manque de soutien ou l'abandon par nos bergers. Comme je le disais plus haut, nous avons beaucoup d'activités qui nécessitent de gros moyens financiers.

<sup>160</sup> Rapport d'activités, Novembre 2004, p. 7.

<sup>161</sup> Entretien avec Mme YMELE née MEFO, enseignante et psychologue, 55 ans, Yaoundé, 05 Mars 2019.

Je vous prendrais seulement l'exemple des activités diaconales à l'instar des visites aux malades, aux prisonniers et aux orphelins ; ce sont des activités qui nécessitent de gros moyens financiers et matériels que nous n'avons pas. La stratégie que nous mettons en place pour avoir le nécessaire c'est de faire des appels d'aide aux personnes de bonne volonté qui généralement nous apportent qui, un peu d'argent, qui, des dons en nature (denrées alimentaires, vêtements, médicaments...). Nous nous rendons souvent auprès des bergers pour solliciter leur aide, notamment au niveau de la sensibilisation des chrétiens et de l'organisation des collectes y relatives. D'aucuns accèdent à nos demandes mais plusieurs sont réfractaires ; ce qui nous empêche de réaliser ces activités. Un autre aspect sur lequel nous nous sentons abandonnés par nos bergers c'est la participation aux grandes rencontres de notre mouvement (journée nationale de l'UFC, assemblées générales...) ; certains pasteurs ne trouvent pas important de prendre part à ces assises, ce qui est désolant<sup>162</sup>.

Ce dernier témoignage marque la fin, d'une part, de cette deuxième sous-partie consacrée aux difficultés que connaît l'UFC, et d'autres parts, la fin de la première partie de notre devoir. L'évolution de notre travail nous invite dès à présent à nous pencher sur quelques pistes de solutions à ces difficultés.

## II. LES PISTES DE SOLUTION AUX PROBLÈMES DE L'UFC

Le professeur Roger Bernard Onomo Etaba définit l'Histoire comme étant la science qui, s'appuyant des sources orales, écrites, iconographiques et archéologiques, appréhende le passé, interprète le présent et pense le futur.<sup>163</sup> Vu sous cet angle, l'historien ne devrait plus se contenter de relever les faits pour le plaisir de le faire ; il doit en outre, être capable de proposer les solutions aux problèmes que rencontrent ses contemporains afin de leur permettre de mieux appréhender le futur. C'est à cet exercice que nous nous consacrerons dans cette dernière sous-partie de notre travail. Il s'agira d'édicter quelques pistes de solutions aux problèmes que rencontre l'UFC afin de lui permettre de corriger ses imperfections et de se réinventer. Pour se faire, nous resterons fidèles à notre démarche bipartite ; nous commencerons par faire des recommandations au gouvernement camerounais et nous en ferons pareil au bureau de l'EEC et à l'UFC.

### A. À l'attention du gouvernement camerounais.

Dans l'évocation des difficultés qui empêchent l'UFC d'atteindre ses objectifs, nous avons pu noter quelques-unes qui ne sont pas causées par les membres ; qui sont au-dessus de l'UFC et dont la résolution incombe à un organe supérieur. Il s'agit, par exemple, du manque ou de l'insuffisance des ressources ou moyens financiers qui sont des problèmes sociaux dont l'éradication ne peut être possible que grâce à la mise sur pied des politiques publiques efficaces

<sup>162</sup> Entretien avec Mme ESSAMA Thérèse, infirmière retraitée, 70 ans, Sangmélina, 17 Aout 2019.

<sup>163</sup> Roger Onomo Etaba, *Précise méthodologie en Histoire*, Yaoundé, PUCAC, 2010, p. 35.



par l'État à travers ses démembrements. Dans le cas de notre recherche, nous avons pu trouver quelques pistes de solution qui pourraient aider le gouvernement camerounais à faciliter la tâche aux organisations telles que l'UFC qui lui sont d'un appui considérable dans la formation et l'insertion sociale des citoyennes camerounaises.

Pour plus d'efficacité et dans le souci d'être pratique, nous ferons des recommandations au gouvernement d'une part et à ses organes spécialisés d'autre part.

Au gouvernement camerounais en général, nous recommandons :

➤ La multiplication des politiques publiques de création d'emplois afin de permettre aux multiples jeunes diplômés de pouvoir trouver de quoi se nourrir et prendre en charge leurs parents retraités. Cette recommandation nous a été inspirée par de nombreux témoignages de membres qui abondaient dans ce sens. Nous relèverons à titre illustratif celui de Mme Evelyne Ponka que voici :

Comme je vous le disais, l'une des difficultés à laquelle nous sommes confrontés ici à l'UFC c'est l'insuffisance des ressources financières. La vérité c'est que beaucoup de membres sont déjà en retraite ; elles n'ont plus assez de moyens comme ce fut le cas lorsqu'elles étaient en activité. La pension retraite, pour celles qui ont la chance de l'avoir, ne représente presque rien devant les charges. Vous êtes jeunes et vous comprendrez mieux ce que je dis. C'est-à-dire que les enfants que nous nous sommes sacrifiés pour envoyer à l'école y ressortent avec des grands diplômés, mais peinent à trouver de l'emploi pour se prendre en charge et subvenir à nos besoins. Même le peu de moyens que nous disposons, nous sommes encore obligés de les soutenir avec. Vous voyez la difficulté qui est la nôtre. Quand vous avez par exemple d'un côté, un enfant qui veut faire un concours et que vous devez lui donner les frais de préparations et de concours, la documentation nécessaire et que de l'autre côté, à l'UFC on vous demande de contribuer pour une activité, vous convenez avec moi que la priorité sera faite au concours de l'enfant. Or si nous étions dans un pays où, lorsque l'enfant finit sa formation, il ne peine pas assez pour trouver un emploi pour subvenir à ses besoins, ce serait moins difficile ; on aurait moins de charges et on se concentrerait sur les charges de l'UFC. Le gouvernement ferait mieux de trouver le travail à nos enfants, du moins, à leur faciliter l'accès à l'emploi afin qu'ils se prennent en charge et nous facilitent la tâche. C'est possible, on le voit dans d'autres pays<sup>164</sup>.

➤ L'harmonisation entre le système de formation, celui de l'emploi et de l'insertion afin de permettre aux jeunes de trouver un emploi après leurs formations et de subvenir aux besoins de leurs parents. Cette recommandation va en droite ligne avec la première et peut être implémenté à travers : la spécialisation et la professionnalisation des enseignements, l'introduction des techniques agropastorales (TAP) comme spécialité nouvelle dans tous les lycées d'enseignement technique ou polyvalent, surtout ruraux ou semi urbains. Cela d'autant plus que la population camerounaise est à 70% agricole. Faire de même avec les arts plastiques (peinture, sculpture, architecture) et les soins infirmiers dans tous les lycées techniques ou

---

<sup>164</sup> Entretien avec Mme PONKA.

polyvalents ; instaurer un équilibre numérique entre enseignement technique et enseignement général : 50% BEPC, 50% CAP, 50% BAC technique, 50% BAC général. <sup>165</sup>

Aux organismes gouvernementaux à l'instar des ministères : de la promotion de la femme et de la famille (MINPROF), du travail et de la sécurité sociale (MINTSS) et de l'emploi et de la formation professionnelle (MINEFOP), nous recommandons :

➤ La vigilance accrue vis-à-vis du respect, par les entreprises, des textes nationaux et internationaux réglementant l'emploi et le travail, et à l'élimination de toutes les discriminations sexuelles en la matière ;

➤ L'encouragement des chefs d'entreprises et des responsables des ressources humaines à promouvoir les femmes à travers : l'adoption et la mise en œuvre des mesures et conditions permettant de réaliser un certain équilibre entre la vie familiale et celle professionnelle (action de soutien à la garde des enfants selon les modalités à définir, octroi de congés payés,...) ; l'évocation systématique de cette question lors des entretiens d'évaluation et après des promotions (ce qui peut constituer un élément de motivation pour les employés de constater que l'employeur ou son représentant se soucie de leur équilibre personnel) ; la proposition des formations continues du personnel sur la question de l'équilibre entre la vie familiale et la vie professionnelle (séminaire ou conférence) ; et enfin la mise en œuvre d'un processus de validation et de reconnaissance des qualifications acquises par les femmes dans la vie sociale et professionnelle ;

➤ La mise sur pied des actions de plaidoyer plus médiatiques pour la promotion des femmes dans l'emploi ainsi que le repérage et la promotion des femmes ayant réussi dans certains métiers ou fonctions afin d'en inspirer d'autres ;

➤ Soutenir les organisations et entreprises œuvrant à la promotion des femmes. Cela à travers : la mise en place des facilités de financement de l'insertion de la femme à la vie socio-économique et aussi à travers la mise en œuvre des stratégies visant à accroître le taux de scolarisation des filles dans toutes spécialités dans la perspective d'améliorer leur accès à la formation et à l'emploi et de l'exploitation de tout le potentiel humain national disponible.

S'il est vrai que le changement dans un pays doit être impulsé par le haut ou sommet, il n'en demeure pas moins important de signaler que le bas ou la base, a sa part de responsabilité à remplir. En d'autres termes, la résolution des problèmes que connaissent les populations d'un

---

<sup>165</sup> Projet de société du candidat Cabral Libii à l'élection présidentielle camerounaise du 07 Octobre 2018, p. 26.

pays doit d'abord être impulsée par l'État (le gouvernement) parce que disposant de tous les moyens nécessaires. Mais il convient de préciser que les citoyens ont leur part de responsabilité. C'est fort de ce constat qu'après avoir édicté quelques recommandations au gouvernement qui est l'organe suprême de résolution des problèmes d'un pays, nous nous tournons, dans la deuxième et dernière partie de ce chapitre, vers l'association qui fait l'objet de notre recherche à savoir l'UFC de la RSCSE afin de lui suggérer quelques pistes de solutions à ses multiples difficultés.

## **B. À l'intention de l'EEC et de l'UFC**

L'union des Femmes Chrétiennes étant une association de femmes appartenant à une organisation religieuse qu'on appelle l'Église Évangélique du Cameroun, il nous semble judicieux de commencer par proposer quelques solutions à cette dernière (EEC) avant d'en faire autant vis-à-vis de l'UFC dont elle assure la tutelle.

### **1. Recommandations à l'EEC**

Au cours de nos investigations sur le terrain, nous nous sommes rendu compte du fait que parmi les difficultés que rencontre l'UFC, il y en avait dont la résolution incombait à la tutelle qu'est le bureau national de l'Église Évangélique du Cameroun. C'est fort de ce constat que nous adressons les recommandations suivantes au bureau national de l'EEC :

➤ Un appui financier à l'UFC afin de lui permettre de financer ses différentes activités. Cet appui financier peut se faire de plusieurs manières. Le bureau de l'EEC peut, par exemple, proposer aux instances décisionnelles de l'Église (conseil synodal général et synode général) de voter une loi instituant une ou deux collectes par an dans le but de soutenir l'UFC et de se rassurer que cette décision est respectée par tous les membres du clergé sur toute l'étendue du territoire national camerounais. Le bureau national peut également décider d'inclure, dans son budget, une ligne consacrée au financement des activités de l'UFC ; cela compte tenu de la pertinence du travail qu'elle abat sur le terrain avec une tranche importante de ses membres (les femmes). Notons que les femmes constituent 70% de l'effectif de l'EEC. De ce fait, une organisation à l'instar de l'UFC qui œuvre dans la formation et dans l'insertion de ces femmes au sein de la société ne saurait être négligée. Une autre manière et non des moindres de soutenir l'UFC que pourrait utiliser le bureau national de l'EEC, peut être l'attribution ou l'octroi des crédits aux membres de l'UFC afin de financer leurs différents projets. Cela à travers sa banque (la CAMED). Mme PATOUOSSA Céline, l'une des anciennes présidentes de la région

synodale du Centre, Sud 1 nous a donné plus de détails abondants dans ce sens dans le témoignage suivant :

Comme je vous le disais plus haut, nous à l'UFC, faisons notre maximum pour aider les mamans à s'insérer dans la société ; nos multiples formations en disent long. Sauf que nous sommes buttés au niveau des finances. Généralement, après avoir reçu des formations dans des domaines porteurs, les femmes n'ont besoin que de financements pour se lancer dans les activités économiques. Et c'est justement ces financements qui nous manquent à l'UFC. Je pense que c'est également à ce niveau que l'Église peut nous donner un coup de pouce ; les crédits qu'offrent les banques sont généralement à fort taux d'intérêt ; ce qui n'encourage pas les femmes à s'y aventurer. Or si le bureau de l'Église qui dispose d'une banque (la CAMED) pouvait décider d'octroyer les crédits à faibles taux d'intérêts aux mamans avec les délais de remboursement un peu plus longs que ceux des banques, je pense que l'UFC connaîtra un vrai décollage<sup>166</sup>.

➤ La mise sur pied des politiques d'incitation de la jeunesse à adhérer à l'UFC afin de pouvoir soutenir les membres qui sont de plus en plus âgées et fatiguées. Cela est possible si une note est soumise à l'attention des membres du clergé leur demandant d'encourager les jeunes dames de l'EEC à s'inscrire au sein de l'UFC. Mme Paulette Yogya épouse Njutchouang va un peu plus loin dans ce sens en affirmant :

...en plus, nous sommes en majorité toutes avancées en âge ; ce qui fait que ce n'est plus facile pour beaucoup d'entre nous de participer à toutes les activités. Nous avons besoins de rajeunissement du groupe. Les différents bureaux qui se sont succédé à la tête de notre mouvement font les efforts dans ce sens. On est allé jusqu'à créer l'UFC junior qui est le regroupement de nos jeunes filles afin de leur inculquer les valeurs chrétiennes et les bonnes manières à adopter au sein de la société. Mais ce n'est pas suffisant parce que beaucoup de jeunes filles traînent encore le pas ; c'est à ce niveau que le bureau de l'Église peut nous être d'une aide précieuse. Il peut, par exemple, demander ou instruire à son personnel d'encourager les jeunes femmes à s'inscrire au sein de l'UFC. Je pense que si les membres du clergé sensibilisent les jeunes, on peut connaître une adhésion massive des jeunes au sein de l'UFC ; ce qui sera non seulement une bonne chose pour nous les mamans parce qu'elles nous apporteront du souffle nouveau, mais ce sera une grande opportunité pour elles parce que les différentes activités de l'UFC leur seront plus bénéfiques qu'à nous les mamans qui avons notre avenir derrière nous ; nous sommes déjà en train de partir, or elles ont encore la vie devant elles<sup>167</sup>.

➤ La sensibilisation des ouvriers de l'église sur la nécessité de soutenir l'UFC dans la réalisation de ses différentes activités. Plusieurs membres avec qui nous nous sommes entretenus et plusieurs rapports d'activités que nous avons consultés dans le cadre de ce travail de recherche nous ont renseignés sur le fait que bien que de nombreux ouvriers de l'EEC se battent pour soutenir l'UFC dans la réalisation de ses différentes activités, on observe encore bien d'autres qui les abandonnent à elles même. Si nous ne prenons que le cas de quelques activités à l'instar de la semaine de prière, les études bibliques et les visites diaconales, on se rend compte du fait que ces activités sont inscrites dans la feuille de route des membres du clergé et par conséquent sont des activités dont-ils sont appelés à mener au quotidien. De ce

---

<sup>166</sup> Entretien avec Mme Patouossa.

<sup>167</sup> Entretien avec Mme YOGYA

fait, il est incompréhensible qu'on retrouve encore des membres du clergé qui ne soutiennent pas l'UFC qui leur apporte une sorte de soutien à leurs tâches. C'est la raison pour laquelle le bureau de l'Église gagnerait à sensibiliser, voir obliger ses ouvriers à soutenir l'UFC dans la réalisation de leurs différentes activités. Ceci a d'ailleurs fait l'objet de plusieurs suggestions au bureau de l'église par plusieurs présidentes régionales dans leurs différents rapports annuels d'activités. Nous citerons à titre illustratif les rapports annuels d'activités de 2014 et de 2015 qui le soulignent en ces termes : " il est souhaitable que l'Église sensibilise les ouvriers à s'impliquer personnellement et à sensibiliser la communauté entière à prendre effectivement part à la célébration de la semaine de prière et à d'autres activités de l'UFC. "<sup>168</sup>

## 2. Recommandation à l'UFC

S'il est vrai que les deux organisations ci-dessus citées à savoir le gouvernement camerounais et le bureau national de l'EEC peuvent être d'un soutien indéniable dans la résolution des problèmes que rencontre l'UFC, il est également important de souligner avec insistance que l'UFC doit être à la base de la résolution de ses problèmes. C'est dire que les solutions des autres doivent venir se greffer aux efforts fournis par l'UFC car comme le disait Joseph Ki-Zerbo : " on ne développe pas mais on se développe. "<sup>169</sup> Comme pour dire que le développement est d'abord endogène, c'est-à-dire qu'il vient de soi. Les recommandations suivantes pourront être utiles à l'UFC, du moins aux dirigeants, afin de contourner ou de mettre fin aux difficultés du mouvement :

➤ La facilitation à l'accès aux textes de base à tous les membres, surtout aux nouveaux venus. Au cours de nos investigations sur le terrain, nous nous sommes rendus compte de ce que plusieurs difficultés auxquelles l'UFC de la RSCSE est confrontée (l'absentéisme, les tenues non conformes, la concurrence déloyale, bref l'indiscipline) sont le fait de l'ignorance des textes qui régissent le fonctionnement du groupe. La mise des textes de base à la disposition des membres peut contribuer, à un pourcentage élevé, à la réduction de ces difficultés. Entre autres méthodes pouvant aider dans ce sens, on a : l'obligation de chaque membre (nouveau comme ancien) à en faire une copie, l'instauration dans l'ordre du jour des rencontres, d'une dizaine de minutes consacrées à l'explication du règlement intérieur, la numérisation et la distribution de la version numérique à tous les membres disposant d'un téléphone androïde.

<sup>168</sup> Rapports d'activités de l'UFC, 2014, p. 11 et 2015, p. 9.

<sup>169</sup> J. Ki-Zerbo, *La natte des autres, pour un développement endogène en Afrique*, Paris, Karthala, 1991, p. 48.

➤ La mise sur pied ou le développement des stratégies permettant d'attirer les jeunes à s'inscrire dans le groupe et contribuer à son rajeunissement. Cela peut se faire, par exemple, par l'organisation des séminaires gratuits avec des thèmes alléchants (le célibat, le choix du conjoint, la gestion du foyer, la teinture...) et par une communication de proximité ;

➤ La recherche des financements auprès des banques afin de pouvoir aider les femmes à se lancer dans diverses activités après la formation ;

➤ La multiplication des espaces commerciaux dépendant de l'UFC afin de permettre aux membres d'écouler les produits issus des différents séminaires ainsi que leurs propres fabrications ou production ;

➤ L'insistance sur la sensibilisation et la multiplication des activités spirituelles. C'est ce que nous a suggéré Mme Ymelé née Mefo lorsqu'elle nous répondait concernant les pistes de solutions aux difficultés que rencontre l'UFC. Voici sa réponse :

Je pense que pour trouver des solutions aux problèmes du groupe, il est impératif de mettre l'accent sur les activités spirituelles à l'instar des retraites spirituelles, des jeûnes, de la diaconie, des prières et le reste suivra car il est écrit : cherchez premièrement le royaume des cieux et le reste vous sera donné<sup>170</sup>.

➤ La sensibilisation et la cooptation des membres d'honneur qui sont des soutiens importants dans la facilitation à l'insertion de plusieurs membres.

Cette dernière recommandation portant sur la sensibilisation marque la fin de ce chapitre de notre devoir. Nous-y avons présentés les difficultés auxquelles l'UFC fait face, notamment celles endogènes, c'est-à-dire celles qui sont inhérentes aux membres de l'UFC ; et celles exogènes c'est-à-dire qui ne sont pas du ressort de l'UFC. Nous-y avons également fait quelques recommandations de solutions à l'intention de l'UFC, du bureau national de l'EEC du gouvernement de la république du Cameroun.

---

<sup>170</sup> Entretien avec Mme Ymele née Mefo, 55 ans, enseignante et psychologue, Yaoundé, 05 Mars 2019.

## **CONCLUSION GÉNÉRALE**

L'objectif de ce travail de recherche était de faire connaître la contribution de l'UFC de L'EEC dans la formation et l'insertion sociale de ses membres ; particulièrement les membres de la région synodale du Centre, Sud et l'Est. Pour mener à bien cette étude, nous avons reparti notre travail en quatre chapitres, lesquels nous ont permis de comprendre que malgré quelques difficultés, l'UFC est un grand partenaire de l'État du Cameroun en termes de formation et d'insertion sociale des femmes ; cela à travers ses nombreuses activités et stratégies.

De cette étude, il ressort que l'EEC au sein de laquelle se trouve l'UFC est née de l'œuvre missionnaire initiée par les Chrétiens afro-Jamaïcains en collaboration avec trois sociétés (la BMS ; la BM et la SMEP) ainsi que des Camerounais. Elle existe au Cameroun par décision N°1627 du 10 Mars 1951 du Haut-commissaire de la République Française au Cameroun, connaît son autonomie le 10 Mars 1957 et est reconnue comme association culturelle par le décret présidentiel N° 74/853 du 14 Octobre 1974. Elle est affiliée à plusieurs organisations nationales et internationales avec qui elle collabore. Elle compte plus de trois millions de Chrétiens et plusieurs structures (académiques, sanitaires, socioprofessionnelles) qui font d'elle un partenaire important de l'Etat du Cameroun. Elle dispose de deux organes qui lui permettent de déployer ses activités ; il s'agit des organes territoriaux et des organes centraux. L'EEC fonctionne avec un système de type presbytéro-synodale.

L'UFC quand-à elle est née de l'œuvre lointaine de trois ouvriers acharnés de l'EEC. Il s'agit de du Révérend pasteur Modi Din, de M. Sia et de Madame Clara Ekanga. Le premier procède en 1929 au regroupement des femmes au niveau national dans le but d'étudier la Bible ; le second crée l'UFC au niveau national en 1961 et la troisième procèdera en 1972 au regroupement des différents groupes de femmes au sein des régions du Centre, Sud et de l'Est pour former l'UFC de ladite région synodale. Cette UFC dispose de quatre principaux organes qui lui permettent de fonctionner ; il s'agit du congrès national, du bureau national, du comité exécutif et des commissions techniques nationales. Elle est logée au sein de la région synodale du Centre, Sud et de l'Est qui est l'une des vingt-deux régions synodales que compte l'EEC. Elle est l'œuvre de trois ouvriers de l'Église à savoir : Lucas Tchouanto, Jean Henri Tiandong et Elie Alexandre Nono. Elle a le même système d'organisation et de fonctionnement que l'EEC dont-elle est un démembrement. Elle a connu deux principales mutations au cours de son évolution ; la première est celle qui est intervenue en 2009 à l'issue du synode général de l'EEC et qui consacrait sa partition en deux régions synodales : celle du Centre-Sud et celle de l'Est. La seconde mutation est celle qui est intervenue en 2014 et qui divisait la région synodale du centre-sud en deux : le Centre et Sud 1 et le Centre et Sud 2.



Cette UFC offre deux principaux modes de formation à ses membres : la formation formelle et la formation non-formelle. Ces deux modes de formation sont sous-tendues par des enseignements à la fois théoriques et pratiques données par des personnes triées sur le volet. Les modules de formation émanent des divers domaines sociaux à l'instar du spirituel, du social, du sportif, de l'économie et des NTIC. L'UFC ne se limite pas seulement à la formation de ses membres ; elle pousse le bouchon un peu plus loin en mettant sur pied des stratégies qui permettent aux femmes de s'insérer dans la société. On peut citer en exemples : les activités commerciales (commerce de gros et de détails), le développement des partenariats et le lobbying.

L'UFC comme toute association humaine rencontre un certain nombre de difficultés endogènes et exogènes qui ne sont pas de nature à lui faciliter la tâche dans la réalisation de ses objectifs. On peut citer, entre autres, la méconnaissance des textes de base, l'indiscipline, le vieillissement des membres et surtout l'insuffisance des ressources financières. Ces difficultés peuvent être résolues par une action concertée entre trois principaux acteurs qui sont : les bureaux de l'UFC, le bureau national de l'EEC et le gouvernement camerounais à travers ses organes spécialisés que sont les ministères : de l'emploi et de la formation professionnelle, de la promotion de la femme et de la famille et celui du travail et de la sécurité sociale.

Loin d'être exhaustif, ce travail peut ouvrir d'autres perspectives aux chercheurs sur la question des formations et des facilités qu'offre l'UFC aux femmes des autres régions synodales de l'EEC qui en compte vingt-deux.

## **ANNEXES**

**Annexe n°1 : questionnaire proposé aux informateurs**

UNIVERSITE DE YAOUNDE I

\*\*\*\*\*

FACULTE DES ARTS, LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

\*\*\*\*\*

CENTRE DE RECHERCHE ET DE FORMATION DOCTORALE EN SCIENCES HUMAINES, SOCIALES



THE UNIVERSITY OF YAOUNDE I

\*\*\*\*\*

FACULTY OF ARTS, LETTERS AND SOCIAL SCIENCES

\*\*\*\*\*

POST GRADUATE SCHOOL FOR THE HUMAN, SOCIAL AND

**QUESTIONNAIRE DE COLLECTTE D'INFORMATIONS EN VUE DE LA REDACTION D'UN MEMOIRE DE MASTER 2 EN HISTOIRE**

**TITRE DU MEMOIRE :**

LA CONTRIBUTION DU DEPARTEMENT DE L'UNION DES FEMMES CHRETIENNES DE L'EEC DANS LA FORMATION ET L'INSERTION SOCIALE DES FEMMES AU CAMEROUN : CAS DE LA REGION SYNODALE DU CENTRE, SUD ET EST (1972 – 2017).

**A- Identification de l'informateur**

Nom et prénoms .....

Profession ..... Age.....

lieu de residence....., date.....

**B- Questions**

**Question 1 :** En quelle année avez-vous intégré l'UFC et quels sont les postes que vous y avez occupés ?

**Réponse :** .....  
 .....  
 .....  
 .....

Si oui, sur quoi portai(en)t-elle(s) ?

Réponse.....  
.....  
.....  
.....  
.....

**Question 3 :** Les formations qu’offre l’UFC à ses membres sont de quels types ?

Théoriques  pratiques  les 2 à la fois (pratiques et théoriques)

**Question 4 :** Dans quels domaines est-ce-que ces formations sont dispensées ?

Spirituel  économique  familiale  politique

Autres domaines .....  
.....  
.....

**Question 5 :** Citez quelques modules de formation c’est-à-dire les différents thèmes des formations

Réponse  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

**Question 6 :** D’où viennent les formateurs et les moyens qu’ils utilisent pour la formation ?

Réponse  
.....  
.....  
.....  
.....

**Question 7 :** Quels sont les domaines de formation sur lesquels l’accent est mis, sur lesquels l’UFC insiste le plus ? Pourquoi ?

Réponse  
.....  
.....  
.....

**Question 8 :** Quels sont les lieux où se déroulent ces formations ?

**Réponse** .....  
.....  
.....  
.....

**Question 9 :** Quelles sont les personnes concernées par les formations de l’UFC ? Sont-elles ouvertes à d’autres personnes n’appartenant pas à l’UFC ?

**Réponse** .....  
.....  
.....  
.....  
.....

**Question 10 :** Que deviennent ces femmes après la formation ? l’UFC les permet-elle de se prendre en charge ou sont-elles laissées à elles même ?

**Réponse** .....  
.....  
.....  
.....  
.....

**Question 11 :** Connaissez-vous des partenaires de l’UFC qui aident les membres à trouver un emploi ?      Oui       non

Si oui pouvez-vous en citer quelques-uns ?

**Réponse** .....  
.....  
.....  
.....  
.....

**Question 12 :** Comment es ce que l’UFC procède pour permettre aux femmes de trouver un emploi ? Les accorde-t-elle des financements ?

**Réponse**.....  
.....  
.....  
.....  
.....

**Question 13 :** Connaissez-vous des femmes qui ont pu trouver un emploi grâce à l’UFC ? si oui dans quels domaines ? Politique, économique, professionnel ?

**Réponse** .....

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

**Question 14** : Selon vous quels sont les problèmes ou difficultés qui freinent la bonne marche de l'UFC ?

**Réponse** .....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

**Question 15** : Avez-vous des propositions de solutions à ces problèmes ou difficultés ? Citez-les.

**Réponse** .....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

**Question 16** : Avez-vous autres informations susceptibles de nous aider ?

Réponse : .....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

**Merci bien, pour votre aimable disponibilité associée à votre collaboration. Vraiment merci ! Dieu vous bénisse !**

**Par :** Christian Romuald Yondja Tchamen

Université de Yaoundé 1

**Email :** www.christoyondja@gmail.com

**Tel :** 672311756 / 69306850

**Annexe N°2 : Guide d'entretien pendant les focus groupe.**

#### QUESTIONS :

- 1- Quelle est l'année de création de l'UFC au sein de votre paroisse ?
- 2- Quels sont vos jours de répétitions et quelles sont les activités à l'ordre du jour de celles-ci ?
- 3- Quels sont les domaines dans lesquels les formations sont organisées ? (Politique, économique, social... ?)
- 4- Ces formations sont-elles uniquement réservées aux membres de l'UFC ? sinon, quelles sont les conditions à remplir pour y participer ?
- 5- D'où viennent les formateurs et où est ce que ces formations se déroulent-elles ?
- 6- Donnez quelques exemples de thèmes développés durant les formations.
- 7- Que deviennent les femmes après les formations, quel est l'accompagnement qui leur est réservé une fois qu'elles sont formées ?
- 8- L'UFC dispose-t-elle des partenaires avec qui elle fonctionne ? énumérez-les !
- 9- Connaissez-vous les femmes qui ont pu trouver un travail grâce à l'UFC ?
- 10- Quelles sont les difficultés que vous rencontrez dans l'exercice de vos activités au quotidien ?
- 11- Comment pensez-vous qu'on peut résoudre ces difficultés ?

**Annexe N°3 : Lettre de rencontre avec l'un des belligérants de la crise de l'EEC.**

**EGLISE EVANGELIQUE DU CAMEROUN**  
**REGION SYNODALE CENTRE ET SUD1**  
**UNION DES FEMMES CHRETIENNES DU CAMEROUN**  
 Tél : 699 81 17 42/ 699 93 25 83



Yaoundé, le 30 Novembre 2017

-----O-----

**Au Révérend Richard PRISO MOUNGOLE**

**Yaoundé**

**Objet : Demande d'une rencontre**

Il est doux pour des frères de vivre ensemble et d'être unis. C'est par ces mots du Psalmiste que nous vous saluons au nom de notre Seigneur Jésus Christ.

Déjà Décembre et nous nous apprêtons à accueillir le « Premier- né d'une multitude de frères », notre Seigneur Jésus Christ ; des moments que nous voulons chaleureux pour tous les enfants d'un même Père, notre Dieu, au sein de la grande famille que nous constituons tous, l'Eglise Evangélique du Cameroun.

Cher Papa, ça fait longtemps que nous les Mamans de l'UFC de la Région Synodale Centre et Sud1, n'avons pas de vos nouvelles et ce serait sympathique de se retrouver pour simplement dialoguer car l'amour dans le cœur d'une maman pour son enfant est infini.

Sachez que nous vous respectons et vous aimons beaucoup. Vous êtes une personne sur qui nous comptons beaucoup. Nous avons pris conscience que notre famille, c'est-à dire Notre Eglise, reste le premier lieu d'amour et voulons par conséquent avoir une part active dans la construction du lien d'amour avec tous nos enfants.

C'est la raison pour laquelle nous souhaitons vous rencontrer dans la semaine du 04 au 08 décembre 2017 en heure et lieu qu'il vous plairait de nous communiquer, en vue d'une échange entre Mère et Fils.

Tout en vous encourageant dans vos efforts, nous restons à votre entière disposition et comptons sur votre bonne compréhension.

Que le Seigneur vous fortifie et vous bénisse.

**POUR LES MAMANS DE L'UFC DE LA REGION CENTRE ET SUD1**  
**La Présidente Régionale**

**Céline PATOUOSSA**



## Annexe n°4 : Exemple d'attestation offert après formation.


  
**ATTESTATION**
  


**Noms, Bureau Régional de l'Union des Femmes Chrétiennes, CSI, attestons que**  
**MADAME MBOU NADÈGE**

A participé au séminaire régional de l'UFC organisé à la Paroisse de Nlongkaf à Yaoundé, du 22 au 24 novembre 2017, sur le thème : « Être une Église élire et servante dans un monde en furie ». Luc 4: 18-19, et a suivi les modules suivants: Savon de toilette à base de carottes—Savon liquide—Eau de rose—Teinture à l'eau de lavande—Chapeau—Alcool d'aile—Eau de javel.

En foi de quoi nous lui délivrons cette attestation pour servir et valoir ce que de droit.

La Présidente Régionale  
  
 Céline PATOUOSSA  


**SOURCES ET RÉFÉRENCES**  
**BIBLIOGRAPHIQUES**

- **OUVRAGES**

- ❖ **publiés**

- Aubert J.M., " *la femme dans l'église* " in L'église et la promotion de la femme, éditions Fleuris, Paris, 1969.
- Beaud M., *l'art de la thèse*, paris, découverte, 1993.
- Grawitz M., *Méthode de science sociale*, 11<sup>e</sup> édition, paris, Dalloz, 2001.
- Jacqueline Battu, *Bonakou-centenaire, paroisse des activités en français, itinéraires de foi et de partage*, Douala, 1995.
- Ki-Zerbo J., *histoire de l'Afrique d'hier à demain*, paris, Hatier, 1972.
- Ki-Zerbo J., *La natte des autres, pour un développement endogène en Afrique*, Paris, Karthala, 1991
- Messina J.P., Slageren J. V., *histoire du christianisme au Cameroun. Des origines à nos jours*, Karthala-clé, Yaoundé-paris, 2005.
- Nono E.A., *implantation de l'Église évangélique dans la région du centre, du sud et de l'Est du Cameroun*, kemet africa, Yaoundé, 1999.
- Roger Onomo Etaba, *Précis de méthodologie en Histoire*, Yaoundé, PUCAC, 2010.
- Segond L., *La Bible*, ABC, 1910.
- Slageren J. V., *les origines de l'Église évangélique du Cameroun*, CLE, Yaoundé, 2009.

- ❖ **Non publiés**

- Cahier de chants de l'UFC
- Comprendre l'Église Évangélique du Cameroun et les Evènements actuels, Douala, septembre 2017, document non publié, p49.
- Constitution de l'EEC adoptée par le synode Général extraordinaire de Mbouo Bandjoun, juillet 2010, p3.
- Fotso F., *L'Évangile en danger à cause de la vérité emballée*, document dactylographié non édité, 1997.
- Plaquette du 25<sup>e</sup> anniversaire de l'UFC/EEC de Biyem-assi
- Plaquette du jubilé DUFC : 1961-2011

- **MÉMOIRES**

- Amsetou Mfonguie, " *cohabitation religieuse et développement dans la localité de Malentuen : 1919-2011.* ", mémoire de master en histoire, université de Yaoundé 1, 2016.

- Fobasso Meni Germaine, " l'EEC et le développement des œuvres socio-économiques. le cas de la ville de douala 1957-2000 ", mémoire de maîtrise en histoire, université de Yaoundé 1, 2005 /2006.
- Madama Samari ? " La contribution socio-économique et évangélique de l'association des femmes dans l'Église fraternelle luthérienne du Cameroun : 1984-2009. ", mémoire de maîtrise en histoire, université de Yaoundé 1, 2012.
- Ngouaneu Gofake Etienne Beauzar, " la place et le rôle de la femme dans l'EEC. ", mémoire de maîtrise en théologie, faculté de théologie protestante de Yaoundé, 1996.
- Nuaghe Noubissi Éliane de La matinière, " le PNUD et l'insertion socio-économique de la femme rurale dans la région de l'Ouest Cameroun (1972-2012).", mémoire de master en histoire, université de Yaoundé 1, 2012.
- Projet de société du candidat Cabral Libii à l'élection présidentielle camerounaise du 07 Octobre 2018, p.26.
- Zephyrin Kemka, " l'apport du centre catholique universitaire de Yaoundé à l'insertion sociale de l'étudiant (1962-2004). ", mémoire de master en histoire, université de Yaoundé 1, 2011.

- **DICTIONNAIRES**

- *Le Robert*, Dixel mobile.
- Dictionnaire français mobile
- Le Grand Robert de la langue française, Version électronique, 2001.

- **Sources numériques (liens)**

<https://www.Linternaute.fr/dictionnaire/fr/definition/contribution>

<https://www.Linternaute.fr/dictionnaire/fr/definition/formation>

[www.toupie.org/dictionnaire](http://www.toupie.org/dictionnaire)

Http : citations de voltaire.com

[http://archive.wikiwix.com/cache/?url=http%3A%2F%2Fwww.eec-cinquantenaire.org%2Findex.php%3Foption%3Dcom\\_content%26view%3Darticle%26id%3D72%26Itemid%3D93](http://archive.wikiwix.com/cache/?url=http%3A%2F%2Fwww.eec-cinquantenaire.org%2Findex.php%3Foption%3Dcom_content%26view%3Darticle%26id%3D72%26Itemid%3D93)

- **Archives**

- Rapport d'activité UFC/RSCSE 2014.

- Rapport d'activités UFC/RESCSE, 2004.
- Rapport d'activités UFC/RSCSE, 2008.
- Rapport d'activités UFC/RSCSE, 2014.
- Rapport de la cérémonie de remise de dons à l'hôpital Jamot de Yaoundé le samedi 18 Décembre 2007.
- Rapport séminaire régional UFC, Novembre 2003.
- Séminaire régional centre-sud 1, Yaoundé, Novembre 2016.
- Support séminaire régional portant sur la teinture
- **Sources orales :**

N°	Noms	Fonctions	Âges	Lieu d'entretien
1.	Djanfang Adele Donis	Ménagère	43ans	Yaoundé
2.	Epée Ndolo Hermine	fonctionnaire	ans	Yaoundé
3.	Essama Thérèse	Infirmière retraitée	70ans	Sangmelima
4.	Kenne Lydie	Enseignante retraitée	62ans	Yaoundé
5.	Keumoe Pauline	Conseillère d'orientation	53ans	Yaoundé
6.	Koundou Hortense	Ménagère	65ans	Yaoundé
7.	Maboune Yvonne épouse Ngouyap	Enseignante	45ans	Yaoundé
8.	Mebe Denise	Ménagère	50ans	Sangmelima
9.	Mouchipku Angeline	Ménagère	50ans	Yaoundé
10.	Ngando Elisabeth épouse Matike	Ménagère	43ans	Yaoundé
11.	Nkoumba Elise	Agent financière retraitée	53ans	Sangmelima
12.	Patouossa celine	Secrétaire retraitée	68ans	Leboudi
13.	Ponka Pauline Éveline	Enseignante retraitée	68ans	Yaoundé
14.	Raye Ngouen Josephine Sabine	Enseignante, styliste, modéliste	42ans	Yaoundé
15.	Siabo Julienne	enseignante	57ans	Yaoundé

16.	Tchouya Flore	Commerçante	37ans	Nkoulou
-----	---------------	-------------	-------	---------

17.	Wengne Jeannette	Enseignante	58ans	Yaoundé
18.	Ymele née Mefo	Enseignante et psychologues	55ans	Yaoundé
19.	Yogya Paulette épouse Njutchouang	Enseignante retraitée	60ans	Yaoundé

## **TABLE DE MATIÈRES**

<b>DÉDICACE</b> .....	ii
<b>REMERCIEMENTS</b> .....	iii
<b>LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES</b> .....	iv
<b>LISTE DES ILLUSTRATIONS</b> .....	vi
<b>RÉSUMÉ</b> .....	vii
<b>ABSTRACT</b> .....	viii
<b>INTRODUCTION GÉNÉRALE</b> .....	1
<b>I. CONTEXTE DE L'ÉTUDE</b> .....	2
<b>II. LES RAISONS DU CHOIX DU SUJET</b> .....	2
1. Les raisons scientifiques.....	3
2. Les raisons personnelles.....	3
<b>III. CLARIFICATION DES CONCEPTS</b> .....	3
<b>IV. CADRE SPATIO-TEMPOREL</b> .....	5
<b>V. REVUE CRITIQUE DE LA LITTÉRATURE</b> .....	7
<b>VI. PROBLÉMATIQUE</b> .....	11
<b>VII. MÉTHODOLOGIE</b> .....	11
<b>VIII. DIFFICULTÉS RENCONTRÉES</b> .....	12
<b>IX. PLAN</b> .....	13
<b>CHAPITRE 1 : PRÉSENTATION DE L'ÉGLISES ÉVANGÉLIQUE DU CAMEROUN</b> .....	15
<b>I. ORIGINES, AFFILIATIONS ET STATIQUES DE L'EEC</b> .....	16
<b>A. Origines</b> .....	16
1. Les Chrétiens afro-jamaïcains.....	16
2. Les sociétés missionnaires européennes.....	18
<b>B. Affiliations</b> .....	27
1. Sur le plan national.....	27
2. Sur le plan international .....	28
<b>C. Statistiques</b> .....	30
<b>II. ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT</b> .....	31
<b>A. Organisation</b> .....	32
1. Les organes territoriaux.....	32
2. Les organes centraux.....	35
<b>B. Fonctionnement</b> .....	40



1. Le recrutement des membres et du personnel .....	40
2. Les activités et les ministères au sein de l'EEC.....	42
3. Les œuvres .....	43
<b>CHAPITRE 2 : PRÉSENTATION DU DUFC ET DE LA RÉGION SYNODALE DU CENTRE, SUD ET EST. ....</b>	<b>46</b>
<b>I. L'UFC : HISTORIQUE, ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT .....</b>	<b>47</b>
<b>A. Historique.....</b>	<b>47</b>
1. Au niveau national.....	47
2. Au niveau régional.....	48
3. Organisation de l'UFC .....	51
<b>B. Fonctionnement d l'UFC .....</b>	<b>55</b>
1. Les membres et le mode d'adhésion .....	55
2. Les différentes activités de l'UFC .....	56
3. Les finances .....	57
4. Les élections.....	58
<b>II. LA RSCSE : HISTORIQUE, ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT .....</b>	<b>60</b>
<b>A. Historique.....</b>	<b>60</b>
1. Lucas Tchouanto, jean Henri Tiandong et élie Alexandre Nono : les pères fondateurs de la RSCSE .....	60
2. Création et différentes mutations de la RSCSE.....	63
<b>B. Organisation et fonctionnement.....</b>	<b>66</b>
1. Organisation.....	66
2. Fonctionnement .....	67
<b>CHAPITRE 3 : L'UFC : UN CENTRE DE FORMATION ET UN FACILITATEUR D'INSERTION DES FEMMES CAMEROUNAISES .....</b>	<b>69</b>
<b>I. L'UFC ET LA FORMATION DES FEMMES.....</b>	<b>70</b>
<b>A. Les modes, types, domaines ou champs de formation .....</b>	<b>70</b>
1. Les modes de formation .....	71
2. Les types de formation .....	73
3. Les domaines ou champs de formation.....	73
<b>B. Les formateurs, lieux et modules de formation .....</b>	<b>75</b>
1. Les formateurs .....	75
2. Les lieux de formation .....	79
3. Les modules de formation.....	81

<b>II. L'UFC ET L'INSERTION SOCIALE DES FEMMES.....</b>	<b>97</b>
<b>A. Les activités commerciales.....</b>	<b>98</b>
<b>1. Les activités relevant du petit commerce .....</b>	<b>98</b>
<b>2. Les activités relevant du commerce de gros .....</b>	<b>101</b>
<b>B. Le développement des partenariats et le lobbying .....</b>	<b>102</b>
<b>1. Le développement des partenariats .....</b>	<b>103</b>
<b>2. Le lobbying.....</b>	<b>105</b>
<b>CHAPITRE 4 : DIFFICULTÉS ET PISTES DE SOLUTIONS AUX PROBLÈMES DE L'UFC.....</b>	<b>107</b>
<b>I. LES DIFFICULTÉS .....</b>	<b>108</b>
<b>A. Les difficultés endogènes .....</b>	<b>108</b>
<b>1. La méconnaissance des textes et l'indiscipline.....</b>	<b>108</b>
<b>2. Le refroidissement et l'absentéisme .....</b>	<b>111</b>
<b>3. La monotonie dans les activités et les déviances sociales .....</b>	<b>112</b>
<b>B. Les difficultés exogènes .....</b>	<b>115</b>
<b>1. Le manque ou l'insuffisance des ressources financières .....</b>	<b>115</b>
<b>2. Le vieillissement des membres.....</b>	<b>117</b>
<b>3. L'abandon des activités par le clergé.....</b>	<b>117</b>
<b>II. LES PISTES DE SOLUTION AUX PROBLÈMES DE L'UFC .....</b>	<b>119</b>
<b>A. À l'attention du gouvernement camerounais.....</b>	<b>119</b>
<b>B. À l'intention de l'EEC et de l'UFC .....</b>	<b>122</b>
<b>1. Recommandations à l'EEC .....</b>	<b>122</b>
<b>2. Recommandation à l'UFC .....</b>	<b>124</b>
<b>CONCLUSION GÉNÉRALE .....</b>	<b>126</b>
<b>ANNEXES.....</b>	<b>129</b>
<b>SOURCES ET RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....</b>	<b>137</b>
<b>TABLE DE MATIÈRES .....</b>	<b>142</b>